LA JAUNE ET LA ROUGE X

PUBLICATION MENSUELLE

N° 175 - 1er OCTOBRE 1963

la jaune et la rouge

PUBLICATION MENSUELLE - 17, RUE DESCARTES - PARIS-V[e] - ODE. 32-83
PRIX DE L'ABONNEMENT : 10 F POUR L'ANNEE - PRIX AU NUMERO : 1 F

OCTOBRE 1963 NUMÉRO 175

SOMMAIRE

Pages

Editorial 1
La nouvelle section de l'autoroute Paris-Lyon par P. ARRIBEHAUTE (1927) 3
Au sujet du Concours latéral institué dans l'Enseignement Technique 11
La situation économique au début de l'automne 1963 par J. MERAUD (1946) .. 14
Travaux et distinctions 23
Une exposition de peinture 23
Sortie de l'Ecole Polytechnique en 1963 24
Liste d'admission par ordre de mérite au concours 1963 28
Les sports à l'Ecole 33

In memoriam

Charles MALEGARIE (1905) 34

Informations intéressant tous ingénieurs :

Cours de perfectionnement organisés à l'Ecole Centrale 34
Entreprises et administrations sont-elles dans la course 35
Précision 35
Société des Ingénieurs civils de France 35
Le coin du discophile 36
Bibliographie 37
Problème de bridge 39

INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES

Renseignements généraux 40
G.P.X. 41
Cérémonie de la Flamme 44
Bal de l'X 45
La maison de retraite des Polytechniciens 47
Carnet polytechnicien 52
Convocations de groupes et promotions 54
Petites annonces 56

A L'AVANT-GARDE

DE TOUTES LES TECHNIQUES

DUNOD

ÉDITEUR

92, rue Bonaparte, PARIS-6e

TECHNIQUES-SCIENCES

La plus importante production française

VOUS RECOMMANDE QUELQUES NOUVEAUTÉS

Espaces vectoriels topologiques et distributions,
par J. GARSOUX. Relié toile sous jaquette ..... **48 F**

Précis d'analyse numérique,
par J. LEGRAS. Broché ..... **28 F**

Algorithmes et machines à calculer,
par B.-A. TRAHTENBROT. Relié toile ..... **16 F**

Evolution et applications du concept d'entropie,
par P. CHAMBADAL. Broché ..... **28 F**

Electrodynamique des plasmas, *fondée sur la mécanique statistique,*
par R. JANCEL et Th. KAHAN. Tome I. Relié toile sous jaquette ..... **96 F**

Précis d'électromagnétisme théorique,
par P. POINCELOT. Relié toile sous jaquette ..... **76 F**

Les phénomènes de choc dans les machines électriques,
par B. HELLER et A. VEVERKA. Relié toile sous jaquette ..... **86 F**

Alternateurs à autoexcitation en fréquence variable,
par E.A. IAKOUBAITIS. Relié toile sous jaquette ..... **56 F**

Circuits à transistors pour calculateurs numériques,
par A.I. PRESSMAN. Relié toile sous jaquette ..... **64 F**

Nouvelles méthodes d'analyse économique,
par D.N. CHORAFAS. Relié toile sous jaquette ..... **56 F**

Château St Georges
grand cru
St Georges St Emilion

Tel qu'il m'est donné par la nature, tel vous recevrez le Château Saint-Georges. Ce vin de "haut-valoir" est remarquable par sa constitution généreuse, son ample bouquet, sa superbe couleur rouge sombre. Élevé dans le respect absolu du millésime avec des méthodes strictement naturelles et physiques, mis en bouteilles dans les caves mêmes du Château, le Château St-Georges est d'une pureté, d'une régularité irréprochable ses qualités, unissant la puissance à la distinction, en font l'un des meilleurs crus bordelais.

...sur votre table

à vos commandes de caisses-cadeaux, ne manquez pas de joindre une carte à l'intention de ceux que vous allez combler

	1959	1960	1961
6 bout.	64 F	51 F	56 F
12 »	119 »	96 »	104 »
25 »	230 »	180 »	200 »

Rendu franco France Métropolitaine

Expéditions assurées par mes correspondants:
Aux USA "VINTAGE WINES INC." 625 West 54 th Street New-York 19 N. Y.
12 bouteilles Château-St-Georges
1959 : 34 $ — 1961 : 31 $
Franco New-York

En ANGLETERRE Southern Licensed Supplies Ltd
143/145 King's Road - Brighton
12 bouteilles Château-St-Georges
1959 : 192 sh. ou 135 F
1961 : 168 sh. ou 118 F
Franco Londres

Ecrivez à P. DESBOIS - Château Saint-Georges par MONTAGNE (Gironde)

TOUTES LES 6 MINUTES

une Table à dessiner UNIC

est produite en France par la plus importante usine d'Europe agencée spécialement pour cette fabrication

Photo aérienne R. Durandaud

USINE L. SAUTEREAU
A CRÉPY-EN-VALOIS (Oise)
Surface couverte 18.000 m²

NOUVEAUX MODÈLES 1963

TYPE JS. 3

Format 120 x 86 cm
Stabilité absolue par freins à disques.
Bâti tube, repliable.
Règle parallèle plexi-métal

Frs **390**

Livraison ou expédition franco dans toute la France.

D'UNE MAIN VOUS
LIBÉREZ
MANŒUVREZ
BLOQUEZ
LA PLANCHE A DESSINER

Est périmé l'ancien système qui consistait à se servir de la main pour amener la planche à la position désirée, puis à l'immobiliser à l'aide d'une pédale généralement peu accessible pour le dessinateur

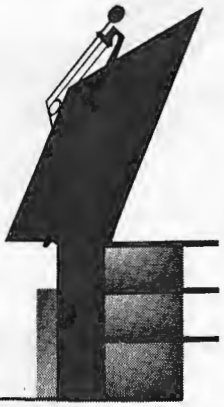

AMÉNAGEMENT COMPLET DE BUREAUX D'ÉTUDES

RDV

TABLES A DESSINER UNIC

Exposition et Vente : 108, Bd RICHARD-LENOIR - PARIS XI^e
Téléphone VOLTAIRE 63-80 (4 lignes groupées)

V. SAUBESTRE (1927)
Directeur Technique

La chaîne industrielle porte un nom prestigieux

BRAMPTON

QUALITÉ / PRÉCISION / SERVICE

BRAMPTON-RENOLD

20 RUE JACQUES DULUD/NEUILLY-SUR-SEINE/TEL. MAILLOT 33-62/B.P. 112

40 DEPOTS DANS TOUTE LA FRANCE

BRAMPTON RENOLD

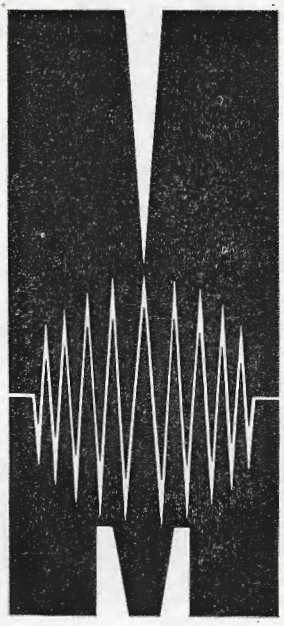

PARIS

PALAIS DE LA DÉFENSE

14 - 21 Novembre 1963

MESUCORA 63

EXPOSITION INTERNATIONALE
MESURE - CONTROLE - RÉGULATION - AUTOMATISME

Deuxième exposition en France exclusivement consacrée à ces techniques, réunissant plus de 1000 exposants dont 600 firmes étrangères appartenant à 17 nations.

Organisée par les constructeurs français avec l'appui des Services Publics, elle présente :

— les découvertes les plus récentes de la recherche théorique et expérimentale
— les appareils et dispositifs de mesure, de contrôle et de traitement des informations les plus affinés
— leurs applications à la régulation et à l'automatisme dans tous les secteurs de l'industrie.

Une confrontation internationale de la plus haute valeur technique que **tous** les responsables de l'industrie et des Services Publics, **tous** les ingénieurs et chercheurs, **tous** les maîtres et élèves de l'Enseignement supérieur et technique **doivent visiter.**

Un congrès international accompagne l'exposition.

Renseignements : MESUCORA - 40, rue du Colisée, Paris 8e - Téléphone : BALzac 77-50

HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE

DIRECTION GÉNÉRALE
FAULQUEMONT (MOSELLE)
DIRECTION DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE
SAINT-AVOLD (MOSELLE)

PUBLICIS-G 319 E

SICOB

PARIS

la plus grande
manifestation internationale
de l'équipement de bureau
aura lieu à Paris
du 11 au 20 octobre
au Palais
de la Défense

ouvert tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30

à 10 minutes de la gare St-Lazare par le train.

informations : Sicob, 6 Place de Valois, Paris 1er

du matériel spécialisé aux installations complètes

chaudière monobloc

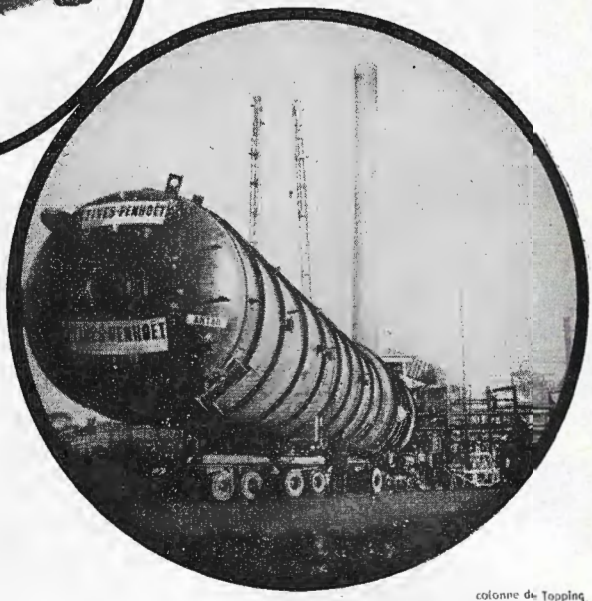

colonne de Topping de 44 mètres (100 tonnes)

FP

exécute

des équipements de haute qualité

CHAUDIÈRES A VAPEUR DE TOUS TYPES

- ÉCHANGEURS DE CHALEUR
- CONDENSEURS ET POSTES D'EAU
- AUTOCLAVES
- BROYEURS A CHARBON
- RÉCHAUFFEURS D'AIR ROTATIFS
- FOURS
- COLONNES
- BALLONS
- RÉACTEURS
- FILTRES CONTINUS (Licence EIMCO)
- TOUS APPAREILS DE CHAUDRONNERIE
  - en aciers au carbone
  - en aciers alliés
  - en aciers inoxydables
  - en tôles plaquées de toutes nuances
  - en alliages légers
- TUYAUTERIES

et installe :

- LES CENTRALES THERMIQUES
- LES RAFFINERIES DE PÉTROLE
- LES USINES DE PÉTROCHIMIE
- LES USINES CHIMIQUES
- LES USINES D'ENGRAIS
- LES FABRIQUES DE PAPIER

FIVES PENHOËT

Société Anonyme au Capital de 4.000.000 de NF

340, rue Saint-Honoré, PARIS 1er - Tél. : RIC. 67-19

Télégramme : FIVPEN - PARIS

SAG : PARIS - 2139

Ce qui fait le dynamisme de PAULSTRA

c'est son laboratoire de Recherches

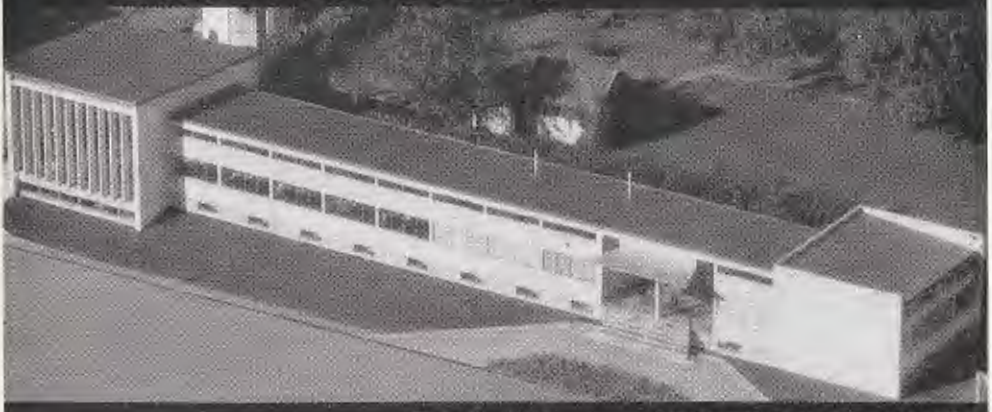

Depuis 1937, le laboratoire de Recherches et les bureaux d'Études PAULSTRA ont résolu plus de 18.000 problèmes particuliers, tous liés aux applications mécaniques du caoutchouc.

Cette politique de conseils dans un domaine de haute spécialisation met en évidence l'avance technique de PAULSTRA et marque son souci de mettre une expérience exceptionnelle au service de ses Clients.

Services Etudes et Recherches

PAULSTRA

9, rue Hamelin PARIS (16e)
Tél. : POIncaré 26-00

Directeur Technique:
J. MORLON (1928)

LBA 504

matériel
installations
engineering
d'ateliers de peinture

STÉ KREMLIN

30, RUE AMELOT - PARIS XI[e]

compresseurs d'air
pompes à peinture
pistolets pneumatiques
et "AIRLESS" — automates
cabines de peinture
cuves de trempé
étuves de cuisson
et de séchage, etc.

PUB. GENEVOIS 3044.

les spécialistes européens du soudage automatique

SAF

PIERRE AUBIN

Soudage automatique de supports de frein à disque Lockheed BENDIX. La cadence de fabrication effective est de 220 pièces à l'heure. Cette machine fait partie d'un ensemble de 6 machines SAF destinées au soudage en grande série de pièces d'automobiles aux Usines de la Division BENDIX de la Société Anonyme DBA à DRANCY (France).

Etude et réalisation des postes de travail complets de production en moyenne et grande série.

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE-DÉPARTEMENT SOUDAGE - 29 Av. Claude Vellefaux - PARIS X^e - Tél. : BOL 67-79 et BOT 44-44

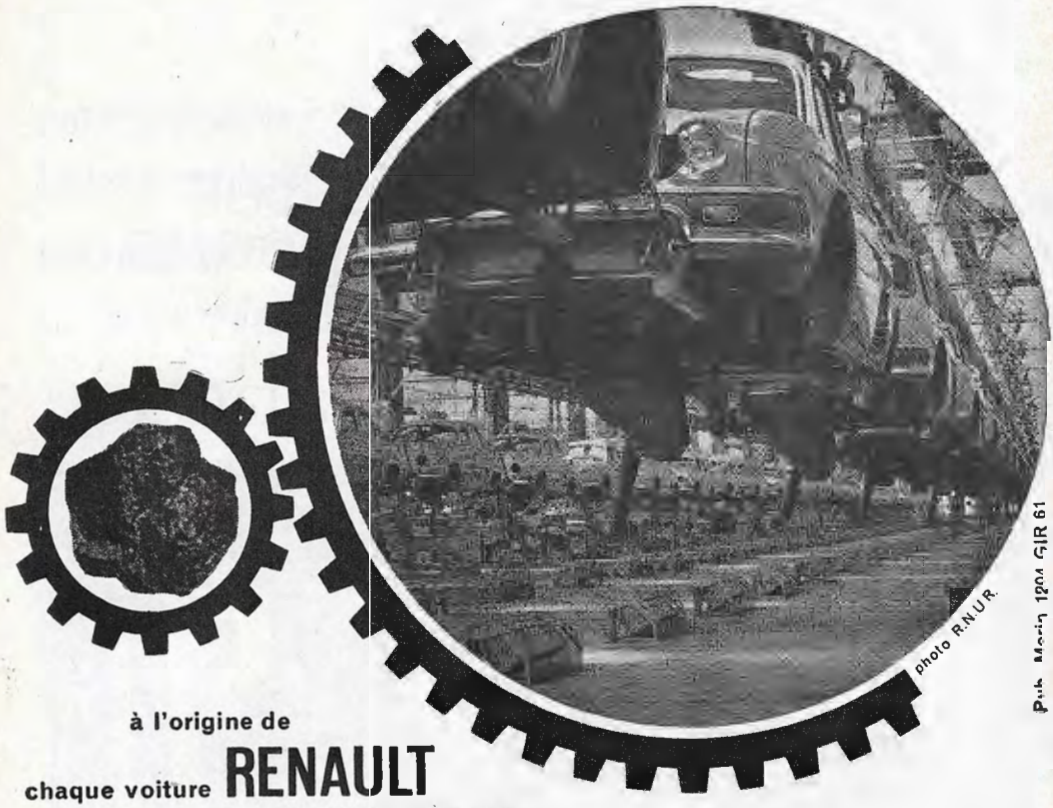

à l'origine de

chaque voiture **RENAULT**

il y a le **CHARBON**

Depuis le siècle dernier, c'est le charbon qui
fournit l'énergie motrice indispensable au
fonctionnement complexe des entreprises industrielles.
RENAULT, entreprise jeune et dynamique,
fait aussi appel au charbon qui,
transporté mécaniquement, est brûlé dans
d'énormes chaudières à très haut rendement.
RENAULT a choisi le charbon parce qu'à
énergie égale, il est moins cher ;
parce que les perfectionnements mécaniques
apportés aux installations à charbon
leur permettent de s'adapter aux exigences
de notre époque : automaticité, propreté,
rendement ; parce qu'enfin le charbon est
produit sur le territoire national.
Si vous devez penser énergie, rappelez-vous
RENAULT qui a choisi le charbon

CHARBONNAGES DE FRANCE
9, avenue Percier - PARIS 8e

Pub. Merin 1964 GIR 61

**ÉTUDE,
CONSTRUCTION,
ÉQUIPEMENT
DE RÉACTEURS
NUCLÉAIRES**

ÉTUDE, CONSTRUCTION,
ÉQUIPEMENT DE RÉACTEURS
NUCLÉAIRES
particulièrement dans les filières
utilisant le graphite ou l'eau lourde
comme modérateur, le gaz carbonique,
l'eau lourde ou les métaux liquides
comme réfrigérant.
ÉTUDE ET RÉALISATION
DE LABORATOIRES ET ATELIERS CHAUDS.

•

Quelques références :

- Etude de l'avant-projet et du projet des réacteurs Cabri et Essor
- Architecte Industriel de Rapsodie et Cabri pour le CEA, d'Essor pour l'Euratom (conjointement avec Interatom et Montecatini)
- Etudes fondamentales de neutronique, de sûreté, de comportement d'éléments
- Chargé d'étude du contrôle-commande de Rapsodie
- Dispositif Principal de Manutention d'EDF-3 (conjointement avec la S.F.A.C.)
- Pompes et circuits à métaux liquides pour le Hall d'Essai de Cadarache
- Atelier de découpage des assemblages de combustible de Rapsodie

GAAA

Impact

**GROUPEMENT
ATOMIQUE
ALSACIENNE
ATLANTIQUE**
100 AV. EDOUARD HERRIOT
LE PLESSIS-ROBINSON (SEINE)

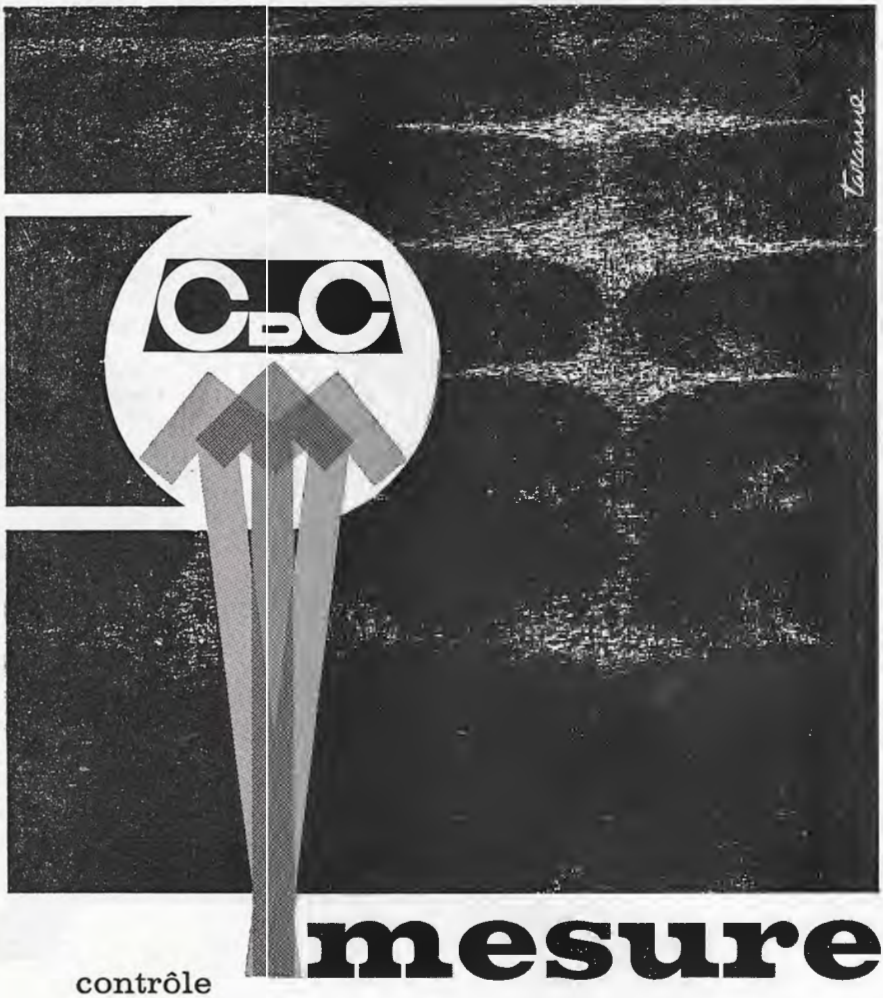

contrôle

régulation

automatisation

12, place des états-unis montrouge seine tél. alé. 58-70 télex 27676

COMPAGNIE DES COMPTEURS

MESUCORA 1963 — Niveau 3 — Allée D Jaune — Stand 03

l'âge de pierre :

homo sapiens

l'âge du métal :

homo faber

l'âge de la protection du métal :

homo PARKER

f. chebrolle PK 393

PARKER offre la tradition d'un service unique dans l'industrie des traitements de surface des métaux (procédés chimiques, électrolytiques, revêtements plastiques, etc...)

L'assistance technique de PARKER est :

- **gratuite,**
- **assidue dans ses visites périodiques,**
- **disponible pour toute demande de la clientèle.**

Le Centre Technique de Documentation et de Démonstration est l'instrument indispensable et unique de cette exclusivité PARKER.

P

SOCIÉTÉ CONTINENTALE

PARKER

40-42, RUE CHANCE-MILLY, CLICHY (SEINE) - PER. 57-30

MANIABILITE FENWICK

FENWICK-MANUTENTION
69, Rue du Docteur Bauer
Saint-Ouen, ORN. 37-59
112 Boulevard des Belges
Lyon, Tél. 52-04-77
3-4 Quai des Ardennes
Liège, Tél. 43-87-02

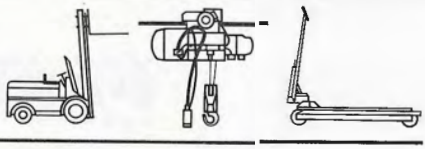

HAVAS CONSEIL

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ayant participé depuis le début du siècle au développement du réseau téléphonique français à grande distance, la S.A.C.M. poursuit sa collaboration avec l'Administration Française des Postes et Télécommunications.
S.A.C.M. étudie et construit :

- des câbles de télécommunication à grande distance avec leurs équipements de téléphonie multiplex à courant porteur et leurs répéteurs.

S.A.C.M. poursuit ses études dans le domaine des techniques impulsionnelles et construit notamment :

- un équipement de transmission à grande distance, sur circuit téléphonique normal, de données numériques binaires à la cadence de 1.500 impulsions-chiffres par seconde.
- un équipement téléphonique multiplex à modulation en delta, se prêtant particulièrement bien à l'adaptation de dispositifs de secret.

La S.A.C.M. fournit et installe enfin l'essentiel des équipements basse-fréquence de radiodiffusion :

- prise de son ; distribution des modulations ; magnétophones fixes.

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

énergie nucléaire - télécommunications - électronique

69 RUE DE MONCEAU PARIS 8e

Impact

FONDÉE EN 1735

COMPAGNIE

CHARLES LE BORGNE

97, CHAMPS-ELYSEES, PARIS - TEL : ELY. 11-02

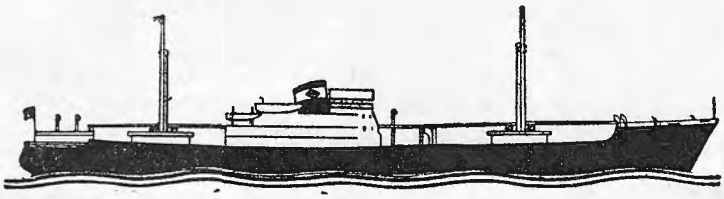

LIGNES RÉGULIÈRES SUR L'ALGÉRIE

J. JOUBERT (1913) - Président-Directeur général

du pétrole... aux produits chimiques

OXYDE D'ÉTHYLÈNE
GLYCOLS
ÉTHERS DU GLYCOL
ACÉTATE D'ÉTHYLGLYCOL
POLYGLYCOLS LIQUIDES ET SOLIDES
ÉTHANOLAMINES
OXYDE DE PROPYLÈNE
ACÉTONE
ALCOOL ISOPROPYLIQUE
PROPYLENEGLYCOLS
ACÉTATE D'ISOPROPYLE
POLYPROPYLENEGLYCOLS
POLYÉTHERS (marque déposée : NAPIOL)
POLYBUTÈNES (marque déposée : NAPVIS)
BUTADIÈNE

★

Commercialisés par
PECHINEY-SAINT-GOBAIN
POLYÉTHYLÈNE Haute densité (marque déposée : NATENE)
POLYPROPYLÈNE

Naphtachimie produit **à Lavera** dans la plus puissante usine pétrochimique de France les dérivés de l'Éthylène, du Propylène, du Butylène et le Butadiène.

NAPHTACHIMIE - Capital 120.000.000 NF
203, rue du Fg St-Honoré, Paris 8e - CAR 64-10

ÉTUDE ET GÉRANCE DE DOSSIERS-TITRES

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Messrs Vernes & Cie

BANQUIERS

Maison fondée en 1821
Siège social : 29, rue Taitbout, Paris 9e
Tél. TRI. 31-33

PAS DE MONTANT MINIMUM
POUR LES DOSSIERS NOUVELLEMENT OUVERTS
CEUX-CI BÉNÉFICIENT D'AUTRE PART,
PENDANT UN AN, DE CONDITIONS PARTICULIÈRES

●

POSSIBILITÉ DE GESTION DIRECTE
PAR LA BANQUE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

MACAIGNE
Promo 31

RHEIMS
Promo 43

Editorial

La Jaune et la Rouge publie ci-arès le texte de la lettre adressée par notre Président au Journal « Le Monde » le 7 août 1963 et à laquelle l'éditorial du précédent numéro faisait allusion.

Nos lecteurs trouveront un article de notre camarade MERAUD (1946), *chef de la conjoncture à l'INSEE dans lequel il fait le point, spécialement pour notre bulletin, de la* situation économique, *à la veille des mesures récentes.*

Notre camarade ARRIBEHAUTE (1927) *publie une note sur* l'autoroute du sud de Paris, *réalisation appréciée, qui devrait être la promesse de bien d'autres autoroutes.*

Nous signalons à nos lecteurs l'article concernant la Maison de retraite de Joigny qui est maintenant acquise et se prépare à fonctionner à partir d'avril 1964. *On y trouvera une description détaillée ainsi que les indications principales sur son fonctionnement.*

Nous donnons ci-après les documents habituels concernant la liste des postes choisis à la sortie de l'X, par les élèves de la promotion 1961, *ainsi que les résultats du concours d'admission en* 1963.

Le présent numéro sera, selon l'usage, distribué à tous les élèves de la promotion qui entre à l'Ecole. Il leur apportera les souhaits de bienvenue que nous leur exprimons de la part de tous les anciens.

La J. et la R.

Cérémonie à l'Arc de Triomphe :

le 16 octobre 1963 (page 44)

Bal de l'X à l'Opéra

le 14 Novembre 1963 (page 45)

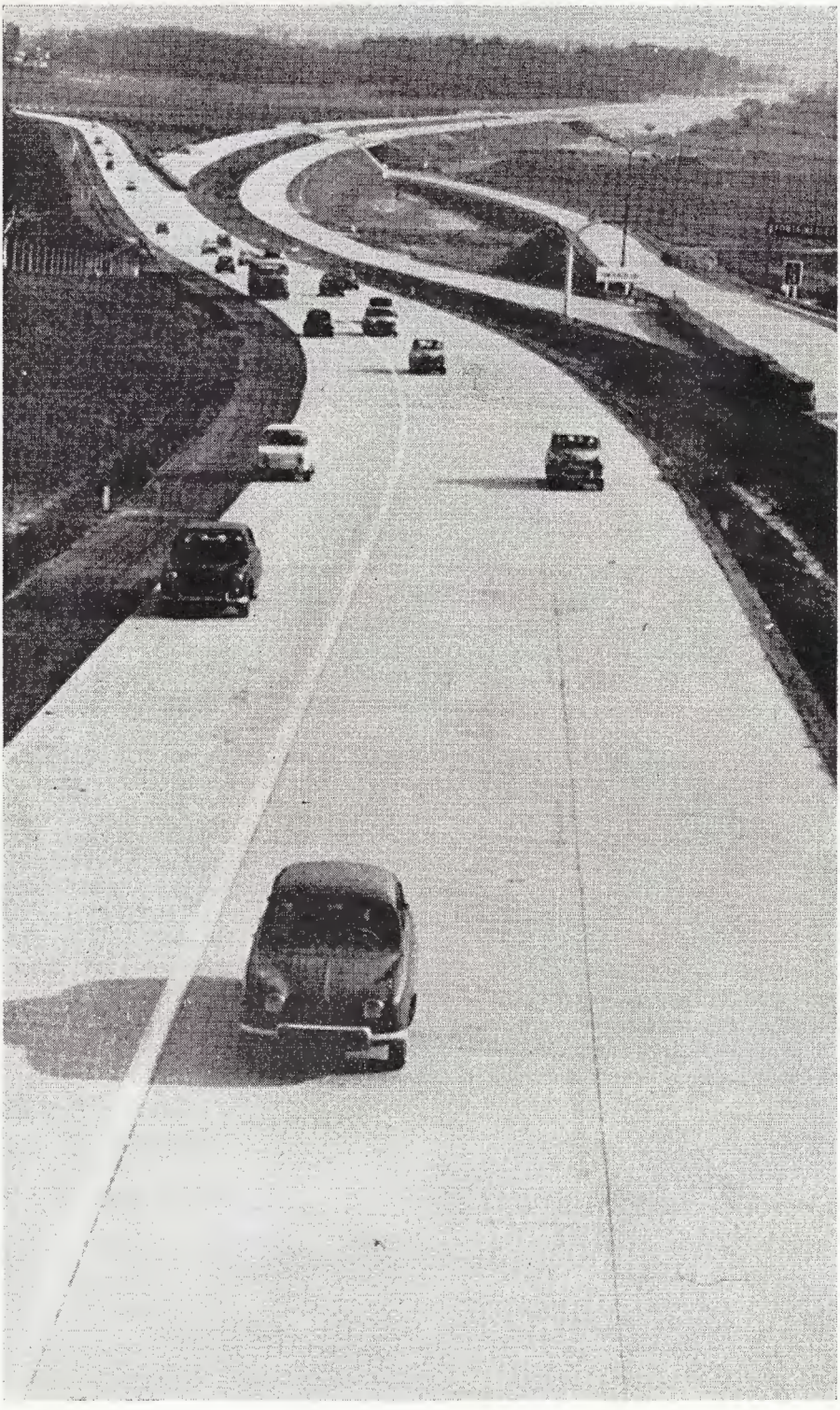

LA NOUVELLE SECTION DE L'AUTOROUTE PARIS-LYON (1961-1963)

par P. ARRIBEHAUTE (1927)
Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
de Seine-et-Marne

L'Autoroute du Sud de Paris joignant le boulevard périphérique au Plessis-Chenet (Seine-et-Oise) a été inaugurée à Pâques 1960 et sa mise en service a entraîné immédiatement une grosse amélioration des conditions de traversée de la banlieue sud de Paris. Cependant, après avoir parcouru rapidement ce tronçon autoroutier de 35 kms de longueur, l'automobiliste en retrouvant les encombrements et les dangers de la Route Nationale n° 7 vers Ponthierry ne pouvait que regretter la trop faible consistance de notre réseau d'autoroutes et souhaiter le prolongement rapide vers Lyon et le Midi du principal itinéraire autoroutier français.

Comme l'a dit M. Coquand, Directeur des Routes et de la Circulation Routière, l'année 1961 doit être considérée comme l'an I des Autoroutes en France, puisque c'est seulement en avril 1961 qu'un programme d'autoroutes a été adopté, et a reçu les moyens de financement nécessaires. C'est pourquoi, dès 1961, il a fallu conduire très rapidement les études et les travaux du prolongement de l'autoroute du Sud de Paris eu égard à l'encombrement de la N. 7 entre la première section d'autoroute et Fontainebleau.

Les études ont été menées pour l'avant-projet par le Service Central des Autoroutes (M. Thiebault, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées), mais le projet d'exécution a été dressé par notre Service.

Dans des conditions normales, le délai de construction d'une section d'autoroute dans notre pays peut atteindre en moyenne 3 ans, à partir de sa déclaration d'utilité publique : la première année est consacrée aux acquisitions de terrains et à la construction des principaux ouvrages d'art ; la deuxième année à l'achèvement des ouvrages et aux terrassements généraux et la troisième année à la construction des chaussées proprement dites et à la mise en place de l'équipement accessoire.

Grâce à l'activité des Entreprises et des Ingénieurs de l'Administration déjà rodés sur des chantiers antérieurs de l'Autoroute du Sud et grâce aussi aux conditions atmosphériques favorables de l'été 1962, tous les travaux principaux ont été terminés pour la fin de 1962, ce qui a permis une mise en service provisoire de l'autoroute le 22 décembre 1962, en nette avance sur les délais moyens évoqués plus haut : en effet les 2/3 des ouvrages d'art et les premiers terrassements généraux n'ont été lancés que pendant le deuxième semestre de 1961, tandis que les principaux terrassements généraux et la construction des chaussées proprement dites n'ont été adjugés en deux lots qu'au mois d'avril 1962.

Nous rappelons que ce nouveau tronçon a une longueur totale de 18 kms dont les 2/3 sont constitués par des revêtements bétonnés, et le 3^{me} par une chaussée bitumineuse. Administrativement, la moitié de cette section seulement doit être considérée comme l'Autoroute Paris-Lyon proprement dite, la deuxième moitié n'étant qu'une bretelle à vocation autoroutière pour rejoindre Fontainebleau, bretelle qui, en situation définitive, servira à la desserte des régions de Fontainebleau, Montereau et la Basse Vallée de l'Yonne.

Outre les chaussées proprement dites, les travaux ont nécessité la construction de 15 ouvrages d'art dont deux sauts de mouton et l'exécution de plus d'un million de mètres cubes de terrassements généraux avec des distances de transport souvent importantes. A la fin de 1962, lors de la mise en service provisoire, seul l'équipement accessoire n'était pas terminé comme l'équipement téléphonique, les marquages sur chaussées et certaines longueurs de glissières de sécurité. Toutes les dispositions nécessaires ont cependant été prises pour permettre aux usagers d'emprunter en toute sécurité les nouvelles chaussées et, malgré des conditions atmosphériques extrêmement défavorables pendant les fêtes de fin d'année, le trafic correspondant s'est écoulé parfaitement, sans aucun accident sérieux.

En dehors de sa rapidité d'exécution, cette section d'autoroute a été caractérisée par la mise en œuvre de conceptions et de techniques nouvelles, et nous énumérons rapidement ci-après les principales de ces innovations, telles qu'elles avaient été prévues par l'Administration, telles qu'elles ont été complétées par les entreprises et telles qu'elles peuvent être appréciées par les usagers.

I - NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Pour améliorer l'exécution des revêtements bétonnés, l'Administration des Ponts et Chaussées avait envoyé en 1960 une mission d'études aux Etats-Unis en même temps qu'une mission d'entrepreneurs intéressés par ces travaux. La plupart des innovations techniques américaines ont été retenues dans le nouveau Cahier des Prescriptions Communes concernant l'exécution des revêtements bétonnés. Par ailleurs, les caractéristiques géométriques du projet avaient été mises au point en anticipant sur la circulaire du 1er mars 1962 relative aux conditions techniques d'aménagement des autoroutes.

Signalons cependant qu'à partir de Nemours, de nouvelles améliorations de tracé et de forme pourront être mises en œuvre.

Compte tenu de ces éléments, les principales caractéristiques du chantier avaient été prévues comme suit :

— Fondation en grave de Seine de 0/31,5 mm criblée et concassée, stabilisée au ciment (3 %), avec malaxage en centrale fixe ;

— Adoption de formules de béton américain, à granulométrie continue avec 4 constituants, la dimension maximale des granulats étant de 40 mm et le béton devant comporter 4 % d'air occlus pour améliorer à la fois sa plasticité et sa résistance au gel ;

— Possibilité d'employer un train de bétonnage soit classique, mais avec trois lisseuses successives, soit avec une seule machine à coffrages glissants, le bétonnage étant exécuté en tout état de cause par bandes de 7 m 50 de largeur en une seule passe, et sur 28 cm d'épaisseur (chiffre plus fort que les chiffres moyens aux U.S.A.).

— Joints de retrait-flexion entièrement sciés dans le béton (tous les 5 mètres), les joints de retrait étant biais par rapport à l'axe des dalles afin d'être insensibles pour les usagers et de favoriser en outre les conditions de travail des dalles ;

— Terre-plein central de grande largeur permettant les pistes de chantiers indispensables pour l'emploi du gros matériel précité, d'autant plus que, pour accélérer le programme, les terrassements généraux et la construction des chaussées ont dû être conduits simultanément pendant une grande partie du chantier ;

Etc..., etc...

Ce chantier a donné lieu également à de nombreuses innovations dans les domaines du drainage (au moyen de tuyaux en béton poreux), du franchissement des passages inférieurs, avec des dalles de transition en béton armé prolongeant les tabliers des ouvrages d'art, des gazons avec la pose de rouleaux de gazons préfabriqués, des glissières de sécurité, des appareils et dispositifs de signalisation, avec l'emploi des dispositifs réfléchissants perfectionnés, etc... D'une façon générale, toutes ces questions, y compris les études de béton et les contrôles du chantier, ont été exécutés directement par l'Administration des Ponts et Chaussées, grâce à l'expérience acquise sur les chantiers antérieurs, aussi bien étrangers que français.

Le nœud routier de Saint-Germain-sur-Ecole — de jour.

II - NOUVEAUX MOYENS DE RÉALISATION

Le groupement d'entreprises adjudicataire des travaux a fait preuve dans la réalisation de ceux-ci d'un grand esprit d'initiative pour la réalisation du revêtement bétonné, en l'occurrence en employant une machine américaine à coffrages glissants d'un principe un peu révolutionnaire.

En effet un tel dispositif est employé aux Etats-Unis depuis quelques années, mais il est loin encore d'être d'une application courante dans ce pays lui-même. En 1962, 14 Etats seulement des U.S.A. sur 50 admettaient l'emploi de telles machines et même, le chantier de l'Autoroute Corbeil-Nemours en 1962 a plus avancé dans le domaine des techniques routières américaines, 1/3 seulement des revêtements bétonnés ont été exécutés en 1962 avec une machine à coffrages glissants. En Europe même, le chantier de l'Autoroute Corbeil-Nemours en 1962 a constitué la première réalisation dans ce domaine, et son retentissement a été grand dans tous les pays voisins.

Nous rappellerons seulement que les machines à coffrages glissants réunissent en un seul appareil les trois ou quatre engins qui constituent normalement un train de bétonnage ; en outre, *grâce à une consistance très étudiée,* ces machines permettent de supprimer l'emploi de coffrages pour tenir *latéralement* le béton, alors que sur les chantiers de bétonnage traditionnels des kilomètres de coffrages doivent être posés et déposés à longueur de journée pour suivre l'avancement du chantier. Un tel procédé doit donc entraîner non seulement des améliorations techniques, mais surtout des économies substantielles dans la réalisation des revêtements bétonnés. Il nécessite évidemment des études soignées du béton pour que celui-ci ait bien la consistance voulue et se comporte correctement dès sa sortie de la machine.

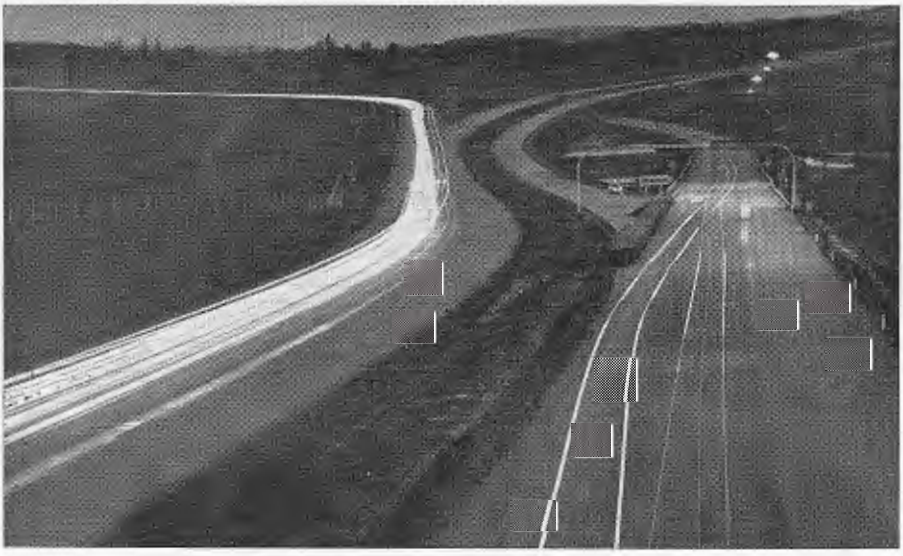

— de nuit

Naturellement, une telle machine doit être accompagnée d'un ensemble d'appareils d'alimentation et de réglage de la fondation bien plus importants et impressionnants que la machine elle-même. C'est ainsi que les entreprises ont été amenées à mettre en œuvre sur le chantier deux centrales de pesage à gachées sèches, des appareils américains pour le réglage au cm. près de la fondation stabilisée au ciment, deux grosses bétonnières sur chenilles capables chacune de malaxer 60 m³ de béton à l'heure pour l'alimentation de la machine à coffrages glissants, des appareils automatiques pour le répandage de la membrane de protection du béton, des batteries de scies pour le sciage des joints longitudinaux et transversaux, etc...

C'est la mise en place de tout cet important matériel à grand rendement qui a permis l'achèvement du chantier de bétonnage dans des délais très courts et celui-ci n'a en effet démarré que dans le courant du mois d'août pour être terminé moins de trois mois après, au début de novembre, malgré une mise au point initiale très délicate. Pendant les belles journées de septembre et d'octobre la machine a avancé régulièrement avec une vitesse de 500 ml par jour de chaussée terminée de 7 m 50 de largeur correspondant à la fabrication et à la mise en œuvre d'une centaine de mètres cubes de béton à l'heure.

III - AMÉLIORATIONS POUR L'USAGER

Lorsqu'il passe du revêtement bétonné de 1960 à celui de 1963, l'automobiliste ne peut manquer de sentir une notable différence : toutes les petites dénivellations superficielles de l'ancien revêtement qui entraînent soit des cahots de la voiture, soit un bruit de fond important, ont disparu pour faire place à un revêtement très lisse et roulant comparable à un tapis bitumineux. Ce résultat a été obtenu essentiellement grâce aux

moyens de mise en œuvre, mais aussi grâce à ceux de contrôle et de correction. Les clauses de surfaçage étaient les mêmes il y a 15 ans dans notre cahier des charges, mais on n'avait alors ni les moyens de les respecter, ni ceux de les contrôler rapidement, ni enfin ceux de corriger des défauts localisés inévitables : la machine à coffrages glissants fonctionnant de façon continue permet maintenant de mettre en œuvre le béton de ciment dans les mêmes conditions qu'un béton bitumineux ; les règles roulantes de contrôle qui ont été mises au point permettent de suivre au jour le jour la qualité du résultat obtenu et de modifier immédiatement, si nécessaire, les conditions d'exécution ; enfin les raboteuses pour béton à lames diamant multiples permettent de supprimer efficacement les quelques bosses supérieures à 3 mm qui auraient pu échapper aux finitions du revêtement.

La qualité du revêtement bétonné a été maintenue au passage sur les ouvrages d'art sans aucune discontinuité dans la nature des chaussées comme on était obligé de l'admettre précédemment. Les dispositifs spéciaux qui ont été réalisés aux abords des ouvrages d'art doivent réduire, sinon supprimer complètement, les tassements et les désordres qui se manifestent toujours à la longue en ces points.

Après la qualité de surfaçage, l'usager remarquera rapidement la grande largeur du terre-plein central creux et gazonné qui le sépare de la chaussée opposée. Ce nouveau dispositif, qui a comme seule sujétion d'augmenter un peu la largeur de la plate-forme, ne présente que des avantages aussi bien pour la construction des chaussées que pour la sécurité de la circulation et les facilités d'entretien (fauchage mécanique) : il n'y a plus aucun ruissellement d'eau du terre-plein central vers les chaussées ; la sortie accidentelle d'un véhicule vers ce terre-plein entièrement dégagé ne se traduit plus par une catastrophe, et enfin l'écartement des chaussées diminue grandement les ennuis dus à l'éblouissement des phares la nuit.

En bordure des chaussées, du côté du terre-plein central une bande de rive stabilisée et recouverte d'un tapis bitumineux doit d'ailleurs supprimer tous risques d'accidents pour les usagers rapides qui seraient conduits à serrer de trop près le bord intérieur de la chaussée et à empiéter légèrement sur le terre-plein. Il est d'ailleurs prévu d'augmenter sensiblement la largeur de cette bande.

Au bord extérieur de la chaussée, la situation est encore plus favorable, puisqu'un accotement stabilisé, solide et revêtu d'un tapis mince bitumineux peut être emprunté en cas de nécessité sur 2 m 75 de largeur. Cette bande d'arrêt d'urgence doit permettre un dégagement aisé de la chaussée par les véhicules en difficulté, les réparations dans de bonnes conditions, surtout par temps de pluie, et enfin un dégagement possible de la circulation en cas d'accident.

De plus, quatre parcs de stationnement ont été prévus, qui peuvent accueillir les plus gros poids lourds. Deux de ces parcs sont aménagés dans les bois, comme de petites zones de repos et de détente à la belle saison.

Enfin, les grands panneaux verts de signalisation qui ont été placés sur la liaison routière de Chailly-en-Bière ont déjà frappé beaucoup d'usagers par leur nouveauté et leur efficacité de nuit comme de jour. La couleur verte de ces panneaux, conforme aux normes américaines, n'est qu'un élément expérimental secondaire, leur plus grande nouveauté étant constituée par leurs dimensions et par leurs procédés de fabrication au moyen de profilés spéciaux en aluminium, de possibilités pratiquement illimitées.

Des recherches de détails de même nature ont été effectuées pour tous les équipements accessoires, qu'il s'agisse de portiques de signalisation extrêmement légers en aluminium, de dispositifs catadioptriques de balisage, de l'éclairage de sécurité mis en place à tous les points dangereux de la liaison routière, etc., et même des glissières de sécurité métalliques : sans que l'usager prudent s'en aperçoive, ces glissières comportent un dispositif de fixation nouveau qui doit réduire encore en cas d'accident les dommages dus à un contact brutal avec ces éléments !

***

Les automobilistes n'ont pas boudé cette nouvelle voie mise à leur disposition et dès les premiers jours, les records antérieurs de trafic dans cette zone ont été largement battus. Alors que le trafic journalier maximum de la route nationale n° 7 au carrefour de Perthes avait été de 38.000 véhicules le 29 juillet 1962, on a recensé plus de 38.000 véhicules le mardi 16 avril 1963 sur la nouvelle autoroute, plus les 6.000 usagers qui ont encore emprunté le même jour l'ancien tracé de la Route Nationale 7. Le trafic de pointe pour cet itinéraire a donc augmenté d'un seul coup, d'une année sur l'autre, de 15 %. Pendant les premières semaines suivant cette ouverture, aucun accident corporel n'a été relevé sur le nouveau tronçon routier (si malheureusement quelques-uns se sont encore produits sur la Liaison Routière de Chailly-en-Bière ne présentant pas toutes les caractéristiques autoroutières avec ses chaussées non séparées et deux carrefours à niveau). Les installations accessoires de l'autoroute elle-même commencent à être connues et largement appréciées : la première aire de repos dans le bois des Fontaines reçoit déjà 200 usagers en moyenne les jours de semaine et plus de 300 les dimanches. La poursuite de l'autoroute Paris-Lyon et des autres grandes Autoroutes Françaises avec des caractéristiques analogues, et même meilleures, doit répondre au vœu de la totalité des automobilistes qui prendront longtemps encore ce premier tronçon, souvenir de l'an I des autoroutes.

Il reste encore bien des questions à régler, sur lesquelles nous travaillons avec application, notamment pour améliorer l'écoulement du trafic les jours chargés, à la lumière des expériences américaines et des conclusions des ingénieurs de trafic des U.S.A. Nous citerons notamment l'enseignement « sur place » des conducteurs qui ne connaissent pas les règles de circulation sur autoroute, l'amélioration des conditions d'entrée et de sortie aux différents points de communication, la création d'une vitesse

minimum, au moins certains jours et dans certaines conditions, la présignalisation à longue distance des points de sortie, et de certains dangers, etc... Cette liste n'est pas exhaustive, et lors de comptages de recensement, nous sollicitons l'opinion des usagers qui nous ont déjà fait part de certaines de leurs doléances et observations. Mais la grande variété des différents usagers et de leurs besoins rend ces études délicates et propres à notre pays. Nous espérons que des résultats satisfaisants pourront être obtenus prochainement, et qu'ils se traduiront par une amélioration appréciable de la sécurité et du confort de la circulation.

P. ARRIBEHAUTE.

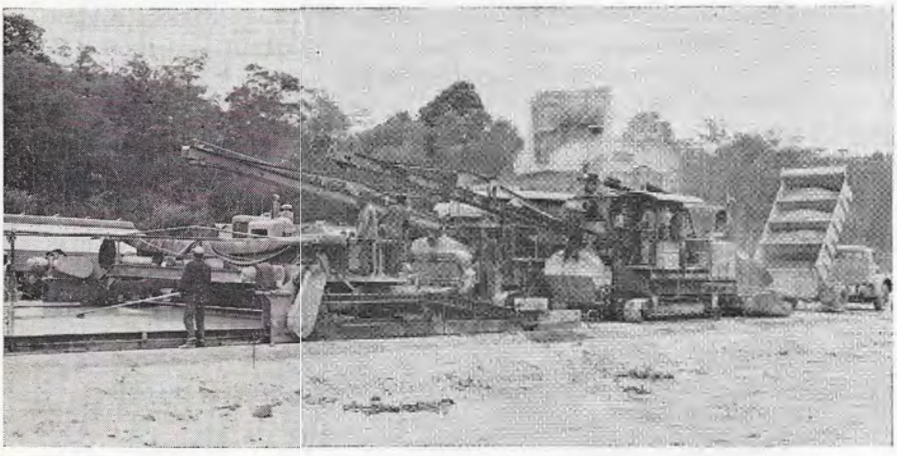

La machine à coffrages glissants (slip form) et la betonnière sur chenilles (pavers).

AU SUJET DU CONCOURS LATÉRAL INSTITUÉ DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

et donnant accès aux grandes écoles

La Presse a continué à s'occuper de l'X à propos de ce concours. « Combat » et « L'Express » nous ont, en particulier, consacré plusieurs colonnes. Les faits étant relatés avec quelque inexactitude, le Président les a priés de rectifier par une lettre analogue à celle adressée au « Monde », ce qui a été correctement fait.

« Candide » a, d'autre part, publié un article bien documenté sur lequel il n'y aurait pratiquement rien à reprendre si celui-ci n'avait été précédé — à la manière américaine — de titres et de sous-titres sans rapport aucun ni avec le texte, ni avec la vérité. L'A.X. a adressé une lettre de rectification qui a été publiée par Candide du 19-9-63.

Enfin, nos camarades voudront bien trouver ci-après le texte de la lettre adressée au « Monde » le 7 août (cf. la Jaune et la Rouge du 1er septembre) et qui est demeurée sans réponse ni publication de la part de ce journal.

Lettre adressée au Directeur du Journal « Le Monde »
par M. J. Majorelle, Président de la Société Amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique

Paris, le 7 août 1963

Monsieur le Directeur,

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique a été, depuis quelques semaines, l'objet d'une polémique, soit verbale soit écrite, à propos de laquelle je m'étais, jusqu'à présent, gardé d'intervenir.

Le terrain d'attaque — notre prétendu manque d'esprit démocratique — était si mal choisi, la réalité si contraire à l'accusation, qu'une discussion me paraissait sans objet.

Toutefois, la publication dans Le Monde du 1er août de lettres qui vous ont été adressées, montre que dans certains esprits l'erreur est si tenace qu'il ne m'est plus permis de la laisser se perpétuer sans réagir.

Du document anonyme signé courageusement « Une centaine de jeunes polytechniciens » je n'aurais rien dit et lui aurais réservé le sort mérité par ce genre de littérature, si elle n'avait reçu l'hospitalité libérale des colonnes du Monde. Je signale en passant que notre Association n'est pas recrutée « parmi les plus traditionalistes des anciens X » mais comprend pratiquement tous les anciens élèves : il suffit d'ouvrir notre annuaire pour le vérifier. Quant à l'idée que nous nous opposerions au mélange des classes sociales afin de maintenir un système de caste — qui n'a d'ailleurs jamais existé et n'existe pas — elle est à ce point absurde qu'elle n'en est même pas diffamatoire. Ceci m'incite à quelques scepticismes sur le nombre et la qualité réelle de vos correspondants.

En ce qui concerne l'accusation de malthusianisme d'un jeune camarade qui, lui, a signé, c'est un vieux bateau qui se trompe de port. S'il y a malthusianisme il n'est pas chez nous : j'y reviendrai plus loin. Par contre j'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de fruit la lettre de M. René Bayol, Professeur à la Section Technique du Lycée de Brive. Celui-ci sait de quoi il parle et l'expose avec clarté et pertinence. Je suis parfaitement d'accord avec lui de même, bien entendu, qu'avec M. Cagnat (X 57).

Je crois que pour mettre les choses au point le mieux est de vous communiquer mon rapport au Conseil de la S.A.X. (devenue A.X.) du 11 avril 1962 (La Jaune et la Rouge du 1er juin 1962) ainsi que la motion qui le sanctionne. Vous voudrez bien le trouver ci-joint et je vous serais reconnaissant de le mettre sous les yeux de vos lecteurs.

Comme ma lettre, ce document est un peu long et je m'en excuse : mais Le Monde étant intervenu dans le débat - et croyez que ce n'est aucunement une critique, bien au contraire - vous serez certainement d'accord avec moi pour penser qu'il lui appartient de présenter les pièces authentiques du dossier.

Vous jugerez à la lecture de ces textes combien sont injustes les accusations portées contre notre action.

Est-ce à dire que tout soit parfait ? Loin de moi cette pensée et ceci est pour moi l'occasion de revenir sur un sujet qui tient à cœur à tous ceux qui ont le souci des grandes écoles : l'insuffisance actuelle du nombre de classes de Spéciales. De ce fait des pré-triages ont été institués avant l'entrée en taupe et cette entrée devient pratiquement un premier examen d'admission à l'X. Il fait suite d'ailleurs à toute une série de criblages commencés à partir de la 6me. Vaste sujet qui nous entraînerait bien loin : limitons-nous à notre problème.

Jadis pour entrer en Spéciales il fallait un seul baccalauréat - lettres ou sciences, peu importait - les deux ont été ensuite demandés, puis spécifiquement celui de Math Elem. Enfin, une mention à celui-ci est en fait obligatoire aujourd'hui.

Cette présélection - qui déplace d'ailleurs les responsabilités - est, en tout état de cause, condamnable : elle est de surcroît antidémocratique.

D'une part, le développement des jeunes cerveaux - cela est bien connu et Montaigne, déjà, le signalait - se fait à des rythmes très différents et, de l'autre, il est inévitable qu'un enfant d'un milieu familial évolué et orienté vers la culture de l'esprit soit dans de meilleures conditions de départ que son contemporain d'un environnement moins intellectuel.

A cela personne ne peut rien mais souligne la grandeur du rôle des enseignants - notamment de ceux du 1er degré - dans leur ardente recherche des sujets d'avenir - auxquels, lorsqu'ils sont détectés, toutes les facilités doivent être données de poursuivre, sans soucis matériels et moraux, leur ascension. Notre rapport le marque fortement. La présélection - elle - risque d'éliminer des garçons qui, leur retard initial rattrapé, pourraient brillamment réussir et qu'entravent dans leur course les obstacles semés au nom des petits mandarinats requis.

Pour mesurer ses méfaits possibles je citerai le cas d'un de nos plus brillants camarades, Ingénieur au Corps des Mines et dont l'action a profondément marqué l'enseignement des grandes écoles qui, recalé une première fois au bac de Math Elem et repêché de justesse en octobre, se verrait aujourd'hui pratiquement fermer les portes de la Taupe : à ses dépens certes mais essentiellement à ceux de la collectivité.

Il faut donc élargir le nombre des classes de Spéciales. Mais pour cela - c'est d'évidence - de nouveaux professeurs sont nécessaires. Or le recrutement de Professeurs de Spéciales - qui exercent un véritable sacerdoce et auxquels tous les anciens X vouent une déférente reconnaissance - est, d'ores et déjà, insuffisant et difficile. Nous demandons depuis de longs mois, en plein accord avec le distingué Président de leur Association, qu'un statut spécial consacre le rang et la dignité de leur fonction. Cela jusqu'à présent, sans succès.

Sans les Professeurs voulus il ne sera pas de Taupes - techniques ou normales - en nombre suffisant, donc pas de recrutement libéral possible et au bout du compte plus de grandes écoles facilement accessibles au mérite de tous les garçons de valeur dans un concours - et un seul - largement ouvert. Là est le malthusianisme, là la porte étroite qu'il faut faire sauter.

Je suis heureux que l'occasion d'écrire au « Monde » m'ait donné celle de tirer une fois de plus, sur un sujet capital, la sonnette d'alarme.

Ceci dit, et pour en revenir à l'objet initial de cette lettre, je tiens à préciser :

1° *que le recours présenté par notre Association date d'avril* 1962 *et vise* un principe. *Il n'est donc en aucune façon une prise de position contre un cas particulier récent ainsi que cela a été faussement dit et écrit.*

2° *que, tout au contraire, le jeune candidat jugé cette année digne d'entrer à l'X y sera accueilli sans aucune réserve : l'X ignore la ségrégation, une fois passée la porte seul compte le mérite.*

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

J. Majorelle

LA SITUATION ÉCONOMIQUE AU DÉBUT DE L'AUTOMNE 1963

par Jacques MERAUD (46)
chef de la conjoncture à l'I.N.S.E.E.

Les problèmes économiques ont tenu ces derniers mois une grande place dans les chroniques d'actualité. Au moment où a été rédigé le présent article, le plan de stabilisation des prix mis au point par le Gouvernement allait voir le jour. C'est sur ces mesures que débouchera notre conclusion. Les pages qui suivent exposent donc les tendances de l'économie française telles qu'elles apparaissaient début septembre. Une place importante y sera faite à la conjoncture des prix. Mais c'est de l'évolution des données économiques en termes « physiques » que nous partirons. C'est en effet la croissance qui est l'objectif premier de toute politique économique, encore que — nous le verrons — n'importe quel chemin ne puisse être emprunté pour atteindre cet objectif...

L'EXPANSION DE LA PRODUCTION

La progression de la production industrielle, modérée mais continue au 2e semestre 1962, a été interrompue au 1er trimestre 1963 par les fortes gelées de l'hiver et les conflits sociaux du mois de mars. En fait le froid a gêné de façon très inégale les divers secteurs industriels : le bâtiment et les travaux publics ont été sérieusement touchés ; les industries extractives et les activités connexes du bâtiment (production et transformation des matériaux de construction) ont également souffert, mais dans une moindre mesure ; dans les autres branches enfin, les effets des intempéries ont été minimes. De même les conflits sociaux de mars 1963 n'ont directement affecté qu'un petit nombre d'industries : les charbonnages évidemment, — où la grève s'est même prolongée jusqu'aux premiers jours d'avril, — et d'autre part quelques branches beaucoup moins gravement touchées (mines de fer, gaz de Lacq, E.D.F.). Les autres secteurs n'ont subi que les effets indirects — et le plus souvent négligeables — de ces conflits.

Ces remarques nous invitent à distinguer trois groupes dans notre analyse de la conjoncture industrielle : le bâtiment et les travaux publics d'une part ; les charbonnages d'autre part ; enfin l'ensemble des autres industries.

Les estimations faites au cours de l'hiver dernier de la perte de production causée dans le bâtiment et les travaux publics par les intempéries ont souvent été quelque peu exagérées. En fait beaucoup de travaux ont pu continuer malgré les conditions climatiques défavorables, et au total la perte de production dans ces deux branches n'a représenté qu'environ 6 % de la production prévue pour l'ensemble de l'année 1963 en matière de bâtiment et de travaux publics, la réduction ayant été un peu supérieure à

ce pourcentage dans les travaux publics et un peu inférieure dans le bâtiment.

Au mois de mars l'activité a repris dans ces deux branches, retrouvant le niveau de l'automne précédent. Mais pour rattraper d'avril à décembre les pertes de janvier et février et réaliser par surcroît les progrès primitivement prévus, il fallait soutenir pendant ces neuf mois dans l'ensemble des deux secteurs considérés un niveau d'activité (1) supérieur de 7 à 8 % en moyenne à celui de l'automne 1962. Au 2e trimestre 1963 ce niveau d'automne était déjà dépassé de 7 % environ. En maintenant simplement ce volume d'activité, c'est-à-dire sans embauche nouvelle, la perte de production due à la rigueur de l'hiver eut été presque rattrapée à la fin de l'année. Aussi, compte tenu de la tendance à l'accroissement des effectifs, il y a lieu de penser que les prévisions de production faites dans ces secteurs à l'automne 1962 pour l'ensemble de l'année 1963 seront non seulement tenues, mais même légèrement dépassées.

Dans les charbonnages, la perte de production résultant des conflits sociaux de mars-avril a atteint environ 10 % de la production prévue pour l'année 1963. Pour qu'il soit possible de rattraper cette perte avant la fin de l'année, il eut fallu que le tonnage de houille extrait chaque semaine depuis la fin de la grève jusqu'au 31 décembre soit supérieur de 14 % en moyenne à ce qu'il était avant la grève. Un tel rattrapage n'était pas possible. On a donc renforcé le recours aux importations pour satisfaire l'hiver prochain les besoins nationaux en charbon.

Dans les autres secteurs industriels, considérés globalement, la production, qui avait à peine ralenti sa croissance pendant l'hiver — nous avons noté plus haut les répercussions des gelées et des grèves sur quelques branches d'activité — a repris à un rythme accéléré au 2e trimestre. Cette accélération faisait plus que compenser le léger ralentissement de l'hiver. Les enquêtes effectuées par l'I.N.S.E.E. auprès des chefs d'entreprise montrent bien ce phénomène : l'écart entre la proportion des entreprises déclarant leur production en augmentation et la proportion des entreprises la déclarant en diminution au cours des mois précédant chaque enquête est passé de + 24 en juin 1962 à + 23 en novembre (ce qui impliquait à peu près le maintien du même rythme de croissance), puis à + 18 en mars 1963 (ce qui traduisait le léger ralentissement signalé ci-dessus) et enfin à + 31 en juillet, chiffre qui correspondait à un rythme de progression jamais connu depuis plusieurs années (2).

Mais ces chiffres ne donnent qu'une vision *globale* du rythme de progression de la production. En fait l'accélération a été plus accusée encore dans les industries produisant des biens de consommation, notamment l'habillement, les textiles, le cuir, le papier-carton, l'appareillage ménager et les industries agricoles et alimentaires. A l'opposé la production des industries mécaniques et électriques fabriquant des biens d'équipement, assez hésitante à l'automne, continuait à plafonner ou ne connaissait qu'un rythme de croissance très faible.

Ces tendances de la production correspondaient largement à celles de la demande. Les achats des consommateurs s'étaient fortement accrus au stade du détail depuis le printemps 1962 jusqu'au début de 1963. Ils ont cessé de progresser pendant l'hiver et au début du printemps, sauf bien entendu pour les combustibles et les « articles chauffants », mais ils sont restés à un niveau élevé. Compte tenu du décalage habituel entre les mou-

(1) C'est-à-dire un nombre d'heures ouvrées.

(2) Le champ couvert par ces enquêtes de conjoncture ne comprend pas le bâtiment, les travaux publics et les charbonnages, c'est-à-dire les secteurs qui ont été le plus touchés, soit par les gelées de l'hiver, soit par les grèves de mars. Plusieurs secteurs inclus dans l'enquête (matériaux de construction, chimie, par exemple) ont toutefois subi quelques pertes de production du fait des intempéries ou des effets indirects des conflits sociaux, ce qui explique le passage d'un écart de + 23 en novembre à + 18 en mars.

vements qui se produisent au stade du détail et ceux que l'on enregistre au stade de la production, il était normal que les fabricants de biens de consommation reçoivent des grossistes, — qui l'avaient eux-mêmes reçue des détaillants, — une demande particulièrement forte au printemps et au début de l'été 1963.

La prudence des producteurs de biens d'équipement s'explique de son côté par l'évolution de la demande de ces articles. En ce domaine il faut distinguer entre la passation des commandes et la réalisation de la dépense correspondante, car les processus de production sont en général assez longs. En 1961 le volume des investissements — c'est-à-dire le montant des dépenses d'investissements corrigé pour éliminer l'influence de la hausse des prix d'une année sur l'autre — avait dépassé de 15 à 16 % celui de l'année précédente. Mais dès la fin de 1961 le rythme de croissance des commandes de biens d'équipement se ralentissait, et celles-ci finissaient par plafonner au milieu de l'année 1962 pour diminuer ensuite à un rythme de plus en plus rapide jusque dans les premiers mois de 1963. Compte tenu du décalage signalé entre les passations de commandes et les dépenses correspondantes, le volume des *dépenses* d'investissement de l'industrie privée dépassait encore en 1962 de 7 à 8 % celui de 1961. Mais le rythme des *commandes*, que l'on vient de décrire, laissait déjà penser que le volume des dépenses d'investissement réalisé en 1963 serait inférieur à celui de 1962. Certes depuis mars 1963 les entreprises moyennes et petites fabriquant des biens de consommation ont eu tendance à renforcer les projets d'investissements qu'elles avaient primitivement formulés pour l'année en cours, et l'on a constaté en conséquence ces derniers mois un arrêt du dégonflement des carnets de commandes des industries mécaniques et électriques fabriquant des biens d'équipement. Mais cette amélioration de certains programmes n'empêchera pas le volume des dépenses d'investissements de l'industrie privée (1) d'être inférieur d'environ 4 % en 1963 au niveau correspondant de l'année dernière.

Fort heureusement les investissements du secteur public, en progression marquée, ont largement contrecarré les effets du ralentissement de l'investissement industriel privé. Au total, si l'on considère l'ensemble des investissements civils, privés et publics, leur volume dépassera en 1963 de 4 à 4 ½ % celui de 1962 ; ce pourcentage est porté aux alentours de 5 ½ % si l'on tient compte également des dépenses militaires *en capital*, qui ont fortement progressé cette année.

Il faut toutefois remarquer que les investissements de l'Etat et des collectivités locales consistent pour une large part en construction de bâtiments et en travaux publics. Ceci explique à la fois que les producteurs de matériels d'équipement appartenant aux industries mécaniques et électriques aient été moins favorisés par l'accentuation des programmes publics que ne le laisseraient penser les chiffres globaux du paragraphe précédent, et qu'en revanche le secteur du bâtiment et des travaux publics ait connu une demande exceptionnellement forte et un rythme d'activité d'autant plus vigoureux qu'il fallait aussi rattraper le retard pris au cours de l'hiver.

Les échanges avec l'étranger ont de moins en moins contribué à stimuler la production française en 1962 et ne l'ont plus guère stimulé depuis le début de l'année 1963. Certes les exportations, qui n'avaient progressé que très lentement au 2e semestre 1962 et dans les premiers mois de 1963, ont brusquement repris au printemps pour atteindre au cours de l'été un « plafond » supérieur de plus de 14 % au « palier » du 2e semestre 1962. Mais les importations ont augmenté à peu près parallèlement, le taux de couverture des importations par les exportations restant depuis le début de 1963

(1) Tel que peuvent le saisir les enquêtes de l'I.N.S.E.E. sur les projets d'investissements, c'est-à-dire bâtiment, travaux publics et industrie pétrolière exclus.

voisin de 92 %, taux correspondant à peu près à l'équilibre des échanges commerciaux extérieurs (1). La tendance a même été un peu moins favorable si l'on ne considère que les produits industriels, surtout les produits manufacturés de consommation. De son côté la demande en provenance des pays de la zone franc — notamment d'Algérie —, qui avait repris au cours de l'été 1962, a plafonné à l'automne et ne s'est guère modifiée depuis lors (2).

Au total c'est essentiellement la demande intérieure, et plus précisément celle des particuliers (biens de consommation et construction de logements) et le renforcement des investissements publics, qui a suscité la croissance de la production industrielle au 2e semestre 1962 et sa reprise à un rythme accéléré au 2e trimestre 1963. Cette croissance n'a pas été sensiblement gênée par l'insuffisance des équipements disponibles ni par une pénurie excessive de main-d'œuvre. Au 2e semestre 1962 on a même pu observer un léger desserrement de ces deux « goulots ». La mise en œuvre des équipements commandés les années précédentes donnait aux capacités de production une croissance un peu supérieure à celle de la production elle-même. D'autre part l'arrivée des rapatriés d'Algérie et la réduction du service militaire augmentait fortement le nombre des candidats à un emploi. C'est ainsi que la proportion des entreprises se déclarant gênées par l'insuffisance de leur matériel ou le manque de main-d'œuvre diminuait entre juin 1962 et mars 1963. Au 4e trimestre 1962 les effectifs occupés dans l'industrie augmentaient de 1,2 % ; l'augmentation était plus forte encore dans les activités commerciales et libérales, dans les transports et surtout le bâtiment et les travaux publics.

Le printemps 1963 a vu en revanche se resserrer quelque peu les goulots qui venaient de se détendre. Le ralentissement des investissements privés, au moment où la production, dans les industries de consommation, s'accélérait fortement, tendait à réduire les marges de capacité de production inutilisées ; sans doute l'amélioration des projets d'investissements des entreprises appartenant à ces secteurs lors de l'enquête effectuée en juin par l'I.N.S.E.E. témoignait-elle d'une prise de conscience par les industriels, de cette diminution des capacités de production disponibles, donnant en même temps l'espoir d'une prudente reprise des passations de commandes aux industries d'équipement. En même temps des tensions ont réapparu sur le marché du travail, le renforcement des besoins de main-d'œuvre, surtout dans le bâtiment et les travaux publics, coïncidant avec l'époque où saisonnièrement le nombre des candidats à un emploi ne s'accroît guère.

A la veille des mesures décidées par le gouvernement à la mi-septembre, les perspectives de production restaient orientées dans le sens de l'augmentation, à un rythme moins rapide qu'au printemps, mais un peu plus fort qu'au cours de l'année 1962 et surtout que dans les premiers mois de 1963. Sur le marché du travail on pouvait s'attendre à nouveau à une certaine détente, l'automne étant toujours saisonnièrement le moment où les jeunes ayant terminé leur scolarité cherchent un emploi. Les mesures prises en vue de réduire un peu plus la durée du service militaire ne pourront que faciliter cette détente. Compte tenu de l'immigration étrangère, des arrivées de Musulmans algériens, et de l'exode des agriculteurs vers des activités industrielles, il n'est même pas exclu que se manifeste au début de 1964 un certain accroissement du nombre des demandes d'emploi non

(1) On sait que dans les statistiques douanières les importations sont comptabilisées C.A.F., c'est-à-dire y compris le coût de l'assurance et du fret, et les exportations F.O.B., c'est-à-dire non compris ce coût ; c'est pourquoi l'équilibre des échanges de marchandises ne correspond pas à un « taux de couverture » de 100 %, mais seulement de 92 % environ.

(2) La tendance récente est toutefois meilleure. Mais l'effet global de cette amélioration est encore minime.

satisfaites (1). En fait un léger accroissement du nombre des demandeurs d'emploi dans certaines régions et certains métiers coïncidera vraisemblablement avec le maintien des tensions sur le marché du travail dans d'autres zones géographiques ou d'autres professions.

Tendances instantanées et masses annuelles : la « production intérieure brute » de 1963

Compte tenu des tendances de la production industrielle que l'on pouvait ainsi déceler à la fin de l'été pour l'automne 1963, et en les complétant par une évaluation de la production agricole et de celle des services, il est possible de donner une estimation du volume de la « production intérieure brute » de l'année en cours prise dans son ensemble (2). Ce volume se révèlera vraisemblablement en définitive supérieur d'environ 5 % à celui de 1962. Compte tenu de l'inertie des phénomènes économiques, et du fait qu'il ne restait à la mi-septembre que 3 mois et demi à courir jusqu'à la fin de l'année, les éventuels effets du plan de stabilisation des prix mis en œuvre à la rentrée sur le rythme de croissance de la production ne peuvent guère modifier ce chiffre. C'est seulement en 1964 que le rythme de croissance de la production industrielle pourrait en être ralenti.

Le pourcentage d'accroissement de la production intérieure brute entre 1962 et 1963, tel qu'on peut actuellement le prévoir, est inférieur à celui qui avait été indiqué dans le Rapport économique accompagnant à l'automne 1962 le projet de Loi de Finances pour 1963. Le chiffre alors annoncé était de 6,1 %. Les raisons de cette modification des prévisions des comptables nationaux doivent être clairement explicitées. Tout d'abord, comme nous l'avons noté plus haut, la perte de production des charbonnages en mars-avril, imprévisible à l'automne 1962, ne pourra être rattrapée en 1963. D'autre part la généralisation ou tout au moins l'extension à de nombreuses industries de la 4e semaine de congés payés aura entraîné une moindre production dans un certain nombre de branches, en dépit des efforts de productivité, et de l'embauchage d'effectifs nouveaux auxquels il aura été procédé en compensation. Toutefois la correction apportée entre l'automne 1962 et l'automne 1963 aux estimations de la production *industrielle* de 1963 reste très faible. La principale raison de la réduction du pourcentage d'accroissement de la production intérieure brute entre 1962 et 1963 est la modification apportée depuis l'époque où fut déposée la Loi de Finances 1963 aux estimations de la production *agricole*, notamment — ce qui peut à première vue apparaître paradoxal — à l'évaluation de la récolte de 1962.

L'explication de ce qui s'est passé est simple. Lorsque fut élaboré le Rapport économique qui devait accompagner la Loi de Finances 1963 — c'est-à-dire au cours de l'été 1962 — les récoltes de l'année n'étaient encore qu'imparfaitement connues. Sur la base 100 en 1961, l'indice du volume de la production agricole de 1962 fut alors évalué à 105,2. Pour 1963 on fit — comme à l'ordinaire — une hypothèse de conditions atmosphériques « moyennes », qui aboutit à un indice 105 sur la base 100 en 1962, ou encore 110,4 sur la base 100 en 1961.

Or lorsqu'on disposa des informations définitives sur les récoltes 1962, on s'aperçut qu'elles étaient nettement meilleures que prévues : le volume de la production agricole de 1962 dépassait celui de 1961 non pas de 5,2 %,

---

(1) Toutes les tendances mises en évidence dans cet article font toujours abstraction des mouvements purement saisonniers, sauf mention explicite du contraire.

(2) Il faut bien distinguer les **tendances** de la production industrielle (rythmes d'évolution, ou pentes de courbes corrigées des variations saisonnières) et l'évolution du volume annuel global de la production intérieure (masse de la production industrielle, de la production agricole et de celle de services, réalisée pendant les 12 mois de l'année, et située en pourcentage par rapport à la production correspondante de l'année précédente).

mais de 9,6 %. Cette correction apportée aux estimations primitives modifia du même coup le pourcentage d'accroissement de la production intérieure brute (qui comprend la production agricole) entre 1961 et 1962 : alors qu'on avait d'abord retenu un chiffre de 5,6 %, on passait en définitive à 6,3 %.

Il n'y avait cependant aucune raison de modifier à l'époque les estimations faites *en valeur absolue* (sur la base de conditions atmosphériques « moyennes ») pour la production agricole de 1963. C'est-à-dire que par rapport à 1961, cette production de 1963 devait toujours être représentée par l'indice 110,4. Le relèvement de l'estimation du volume de la production agricole en 1962 (109,6 au lieu de 105 par rapport à 1961) devait donc se traduire — mécaniquement — par un très net abaissement du *pourcentage* d'évolution de cette production entre 1962 et 1963 : alors que la progression initialement prévue était de 5,2 % (on passait de 105 en 1962 à 110,4 en 1963), la progression prévisible dans l'hypothèse climatique « moyenne » retenue n'était plus que de 0,7 % (on passait de 109,6 à 110,4).

En fait les circonstances atmosphériques en 1963 — on le sait maintenant — ont été plutôt médiocres, de sorte qu'il faut plutôt s'attendre à ce que le volume de la production agricole de 1963 soit inférieur en valeur absolue à ce qui avait été prévu : l'indice sur la base 100 en 1961 devrait donc être inférieur à 110,4 ; corrélativement l'accroissement entre 1962 et 1963 ne serait même pas de 0,7 %, et il est même vraisemblable qu'il s'agira d'une diminution. Il n'est pas surprenant dans ces conditions que la « production intérieure brute », qui primitivement devait être supérieure de 6,1 % à celle de 1962, ne s'accroisse en définitive que d'à peine 5 % d'un an sur l'autre.

LA CONJONCTURE DES PRIX

La conjoncture des prix se présentait cet été sous un jour moins favorable que celle de la production. Sous la plume de la plupart des commentateurs, le mot « inflation » revenait de plus en plus fréquemment. Il y aurait beaucoup à dire sur la signification donnée à ce mot, dont l'imprécision n'a d'égale que l'efficacité polémique. Nous parlerons plutôt ici de hausse des prix, phénomène scientifiquement mesurable, encore qu'avec de grosses difficultés et une relative approximation.

De juin 1961 à juin 1963, soit en deux ans, les prix de détail à Paris ont augmenté de 12,5 %, alors que dans la période de deux ans immédiatement antérieure, de juin 1959 à juin 1961, l'augmentation n'avait été que de 6 %. En juillet et août 1963 la hausse s'est poursuivie au même rythme que les mois précédents : 1 % en deux mois.

La hausse des prix est toujours un phénomène inquiétant, à la fois par ses conséquences intérieures et ses répercussions sur les relations commerciales extérieures. Dans le cadre national, elle gêne la prise de décisions rationnelles par les entreprises, en particulier en ce qui concerne les programmes d'investissement à moyen et long terme. Quant à ses inconvénients pour les détenteurs de revenus fixes, et par conséquent pour l'orientation et le développement de l'épargne, ils ne sont plus à démontrer. Sur le plan des relations commerciales extérieures, la hausse des prix entraîne en principe à plus ou moins longue échéance un déséquilibre générateur d'une hémorragie de devises. Il faut alors se résigner à réduire la demande intérieure pour calmer la hausse des prix, stimuler les exportations et freiner les importations. Mais surtout lorsqu'on intervient trop tard ou trop brutalement, la réduction de la demande intérieure entraîne souvent une récession de la production.

Dans l'état actuel des comportements psychologiques et des structures sociales, une certaine hausse des prix peut être regardée comme un moindre mal, dans la mesure où elle est la rançon quasi-inévitable d'une expansion un peu rapide. Encore faut-il absolument qu'elle reste contenue dans des limites suffisamment étroites et surtout qu'elle reste, bon an mal an, voisine de celle que subissent nos principaux partenaires étrangers, qu'il s'agisse de clients ou de concurrents.

Il est évident en particulier qu'un rythme de hausse des prix de 6 % par an est inacceptable. Ce pourcentage est trop élevé du simple point de vue interne. Il suffit de penser que les ménages qui placent leurs économies à la Caisse d'Epargne au taux de 3 % voient la valeur réelle de la somme dont ils peuvent ainsi disposer diminuer de 3 % en un an, malgré le revenu qu'ils perçoivent et malgré l'exemption de tout impôt sur ledit revenu. On pourrait donner d'autres exemples montrant que dans ces conditions aucune valeur à revenu fixe ne remplit plus son rôle minimum de conservation de la valeur de l'argent mis de côté pour faire face aux besoins ou aux aléas de l'avenir.

Une hausse des prix de 6 % par an se prolongeant pendant deux ans est également inacceptable du point de vue des relations commerciales extérieures. Il est vrai qu'au cours des dernières années les prix de vente ont également monté chez nos principaux partenaires. Il est même indiscutable que, si l'on exprime les prix de chaque pays non plus en monnaie nationale mais en francs français (ou en dollars), la hausse du coût de la vie entre septembre 1958 et juin 1963 apparaît moins forte en France que dans plusieurs pays étrangers (Royaume-Uni, Italie, et surtout Allemagne et Pays-Bas). On aboutit aux mêmes conclusions si, au lieu de suivre l'évolution du coût de la vie dans son ensemble, — qui tient compte des prix de nombreux articles qui ne sont ni exportés ni exportabes (services, loyers, certains produits alimentaires) —, on examine la hausse des prix de groupes d'articles bien caractérisés. Les conclusions ne changent pas davantage si l'on confronte l'augmentation des coûts salariaux horaires, toujours exprimés en francs français courants et non pas en monnaie nationale de chaque pays. C'est qu'il y a eu en décembre 1958 une dévaluation du Franc et en mars 1961 une réévaluation du Deutschmark et du Florin (équivalente à une dévaluation du Franc vis-à-vis de ces deux monnaies). Les effets de ces ajustements monétaires ne sont donc pas entièrement effacés, tout au moins vis-à-vis de certains de nos partenaires :

Hausse du coût de la vie en France et à l'étranger entre septembre 1958 *et juin* 1963

	hausse des prix exprimés en monnaie nationale de chaque pays	hausse des prix exprimés en francs français courants
France	24 %	24 %
Pays-Bas	16 %	43 %
Italie	16 %	36 %
Allemagne de l'ouest	14 %	41 %
Royaume-Uni	11 %	30 %
Belgique	6 %	24 %
Etats-Unis	5 %	24 %

Mais cette constatation n'est qu'apparemment rassurante. En effet à la veille de la dévaluation de décembre 1958 la balence commerciale française, bien qu'en amélioration par rapport à sa situation la plus sombre des années précédentes, n'était pas équilibrée. Et surtout la France se trouvait alors protégée par des barrières douanières élevées et un étroit

contingentement des importations. Depuis lors les contingents ont été supprimés et les droits de douane fortement réduits. Un complet « effacement » de la dévaluation de 1958 — s'il s'était produit — nous aurait vraisemblablement mis dans une position difficile. Si notre balance commerciale, quoique moins favorable depuis un an, est encore aujourd'hui à peu près équilibrée, c'est bien parce que la dévaluation de 1958 n'est pas encore effacée.

C'est donc la tendance qui est inquiétante plutôt que la situation actuelle. Le rythme de croissance de nos prix ne s'accélère plus, mais il se maintient depuis deux ans. Or à l'étranger (l'Italie mise à part) la hausse des prix est maintenant contenue dans des limites nettement inférieures à la nôtre. Et pendant ce temps la France s'oriente comme ses partenaires vers une liberté de plus en plus grande des échanges internationaux, c'est-à-dire vers un renforcement de la concurrence internationale. Notre marge de sécurité s'amenuise ainsi de plus en plus. C'est le caractère permanent de notre hausse des prix, et son renforcement depuis deux ans qui doivent nous inciter à plus de discipline. Certes ni la situation, ni même la tendance n'ont rien de comparable à ce que nous avons connu en 1957 et en 1958. Le grand changement en particulier tient au fait que nous avons plus de 4 milliards de dollars de réserves officielles en or et devises et que notre dette extérieure s'est considérablement réduite grâce aux remboursements anticipés que nous avons largement pratiqués ces dernières années. Mais il faut bien considérer que c'est notre situation actuelle qui est devenue normale, et que nous ne pourrions envisager d'un cœur léger de reprendre le chemin de nos difficultés passées.

Il est donc nécessaire de contrecarrer vigoureusement la hausse des prix et de s'y prendre à temps. Mais pour bien orienter nos efforts, il ne faut pas se limiter à une analyse trop globale et faire allusion aux « prix français » dans leur ensemble, sans plus de précision. Cherchons donc d'abord *quels prix* ont monté et *pourquoi* ils ont monté. Nous distinguerons successivement les prix alimentaires, ceux des services et de la construction et enfin ceux des produits manufacturés.

Les prix des denrées alimentaires sont soumis à d'assez importantes variations saisonnières. Si l'on essaie d'en faire abstraction, on voit qu'ils ont moins augmenté dans la période récente qu'auparavant. Mais ils augmentent toujours : en deux ans, de juin 1961 à juin 1963, leur hausse a été de 15 % (9,5 % entre juin 1961 et juin 1962, 5,5 % entre juin 1962 et juin 1963). Le mécanisme de cette hausse est relativement simple. Pour beaucoup de produits la « loi du marché » joue plus ou moins, et la hausse survenue à telle ou telle époque peut être imputée à une pénurie passagère provoquée par des accidents climatiques. Mais alors que dans le passé le retour à l'abondance s'accompagnait en général d'une chute spectaculaire des cours, la politique de soutien des revenus agricoles mise en place depuis 1957 tend à empêcher le retour au niveau de prix antérieur : un nouveau palier est atteint, d'où le prochain accident climatique fera repartir pour un nouveau bond en avant jusqu'au palier suivant. La raison de la politique de soutien des revenus agricoles a été maintes fois exposée : il est certain que les effondrements de prix et les baisses de revenus qu'apportait jadis aux agriculteurs le retour à l'abondance étaient davantage faits pour les inciter au malthusianisme que pour leur inspirer l'amour du progrès. A long terme les consommateurs bénéficieront donc du dynamisme des producteurs. Mais les effets sur les prix de la politique ainsi menée peuvent dépasser quelque peu les intentions de ses promoteurs.

Les prix des services sont ceux qui ont le plus augmenté dans la période récente. Entre juin 1961 et juin 1963 leur hausse a été de 15,5 % dans l'agglomération parisienne. Ce mouvement est essentiellement imputable à l'augmentation des coûts salariaux, dans un secteur où dans l'ensemble

l'accroissement de la productivité est notoirement assez lent et où les salaires subissent la « contagion » des hausses de rémunérations du secteur industriel. Pour certains articles (transports publics par exemple) la hausse des salaires s'est traduite dans les prix du fait de la nécessité d'assurer l'équilibre budgétaire. Enfin pour les loyers la hausse des prix résulte de la politique de l'habitat qui se poursuit depuis 15 ans.

Le prix de la construction de logements, qui était resté à peu près stable en 1959 et 1960, malgré une hausse modérée des coûts salariaux — parce que la demande était alors à peu près stagnante — a augmenté de juin 1961 à mars 1963 (dernier indice connu) de 11 %. La hausse s'est accélérée depuis le milieu de 1962 dans ce secteur, du fait du développement considérable de la demande, renforcée par l'arrivée des rapatriés d'Algérie.

Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 6,8 % entre juin 1961 et juin 1963. Ce pourcentage inclut une hausse importante survenue en juin 1963 (1,1 % en un mois) due essentiellement au relèvement au cours de ce mois des prix des tabacs et cigarettes. Si l'on fait abstraction de ce phénomène, la hausse a été très régulière, a un rythme un peu inférieur à 3 % par an. En 1959 et 1960, après qu'eurent été enregistrées les répercussions sur les prix de détail des mesures financières prises fin décembre 1958, le taux de croissance des prix de ces articles fut également assez régulier, mais à peine supérieur à 2 %.

Pour les produits manufacturés, les causes de la hausse des prix — de loin la plus modérée — sont plus complexes que pour les autres articles. Au stade de la production, la hausse des coûts salariaux a sans nul doute poussé au relèvement des prix de vente ; on sait en effet que le plein emploi de la main-d'œuvre, en dépit de la légère détente survenue au 2e semestre 1962, a entraîné une progression des taux de salaires horaires atteignant plus de 9 % par an, rythme nettement supérieur au taux de croissance moyen de la productivité. La vigueur de la demande, notamment pour la plupart des biens de consommation, tendait à faciliter la répercussion des hausses de coût sur les prix de vente. Il est vrai qu'en sens inverse la pression de plus en plus forte de la concurrence internationale incitait de nombreuses entreprises à renoncer à la tentation de la hausse des prix ; cette concurrence jouait particulièrement pour certains produits de base ou biens intermédiaires (acier et produits métallurgiques, produits chimiques, etc...). La résultante de ces diverses forces a été d'ampleur assez variable suivant les produits. Au contraire au stade du détail la hausse a été plus homogène. C'est que la concurrence internationale ne joue guère à ce niveau et que la concurrence intérieure entre les diverses formes de distribution ne joue encore que modérément. En revanche la pression de la demande s'exerce sur le commerçant de façon directe, et surtout le climat psychologique ambiant ne s'opposait guère jusqu'ici à la répercussion, — sinon même quelquefois à l'amplification —, des hausses des prix d'achat. On sait que le commerçant et la ménagère font volontiers chorus pour déplorer la hausse des prix en rejetant généralement la responsabilité sur l'Etat, bouc émissaire traditionnel et suffisamment lointain pour que l'unanimité se fasse contre lui. (1)

L'analyse qui précède montre bien qu'il y a des causes spécifiques de la hausse des prix. Ce sont elles qui font que le taux de la hausse varie assez fortement d'un produit ou d'une catégorie de produits à l'autre. Mais on constate aussi que les prix on augmenté dans à peu près tous les secteurs. Si le mouvement est si général, c'est qu'il a *aussi* des causes générales : c'est d'une part l'importance des liquidités disponibles, fortement accrues ces dernières années, et d'autre part le climat psychologique favorable à la hausse.

---

(1) Lointain, mais nécessairement abstrait : l'Etat, pour beaucoup de Français, c'est le percepteur.

Grâce au niveau élevé des disponibilités monétaires, la demande est forte. Certes les capacités de production disponibles sont, pour la plupart des produits, largement suffisantes. Mais, dès qu'il y a la moindre pénurie (par exemple pour les produits alimentaires du fait de circonstances atmosphériques défavorables) ou lorsque les coûts se renforcent un peu trop vite (pour les produits manufacturés ou les services) le fait que la demande soit forte facilite la hausse des prix de vente. Et si le climat psychologique dans lequel baignent traditionnellement producteurs et consommateurs français joue si bien dans le sens de la hausse, c'est que les liquidités disponibles sont abondantes. Ainsi tout se tient : facteurs globaux et facteurs spécifiques se conjuguent pour déterminer la hausse.

⁂

C'est d'une telle analyse que semblent procéder les mesures prises par le gouvernement à la mi-septembre (1). Leur objectif est de freiner le rythme de croissance de la demande, mais de façon modérée, tout en desserrant autant que possible les quelques goulots, notamment la relative pénurie de main-d'œuvre — d'ailleurs temporaire — qui ralentissent la croissance de l'offre. Il serait bien sûr facile d'arrêter la hausse des prix en « cassant » l'expansion. Mais l'expansion est un bien précieux. Les réformes de structures, notamment dans le secteur de la distribution, ne se font que lentement. Il fallait donc calmer l'excès de la demande, sans briser le processus de croissance. Ce qui explique à la fois la relative modération et la grande diversité des mesures prises. De l'ampleur de leurs effets directs et indirects dépendra pour une large part, la conjoncture 1964.

(1) Ces mesures sont connues au moment où nous mettons sous presse.

TRAVAUX ET DISTINCTIONS

La Jaune et la Rouge du 1er décembre 1961 a signalé dans sa rubrique bibliographique l'intérêt du livre « **Le Progrès social en France** » (Plon éditeur) écrit par le camarade NORGUET (1908).

Nous sommes heureux d'apprendre que l'**Académie des Sciences Morales et Politiques** lui a attribué le **prix Finot** destiné à récompenser une œuvre « manifestant des tendances sociales profondément humaines et bienfaisantes ».

La lecture de ce livre est particulièrement intéressante à un moment où la réforme de l'entreprise est un sujet débattu. Il rappelle des vérités économiques et psychologiques fondamentales telles que si elles ne sont pas respectées, des réformes, fussent-elles inspirées par les meilleures intentions du monde, risquent de ne pas porter les fruits attendus — si même elles ne se révèlent pas nocives.

UNE EXPOSITION DE PEINTURE

Notre camarade Paul Garfunkel (19 N) qui réside depuis de nombreuses années au Brésil et qui a, peu à peu, abandonné toute activité industrielle pour se consacrer uniquement à la peinture, vient de faire don à la Bibliothèque de l'Ecole de deux albums qu'il a édité : « Images du Brésil » (1958) et « Nouvelles Images du Brésil » (1962), ouvrages de luxe à tirage réduit présentant des aspects peu connus et souvent insolites de cet immense pays.

Paul Garfunkel profitera de son séjour actuel parmi nous pour réaliser, sous les auspices de l'Ambassade du Brésil, une exposition d'aquarelles, dessins et toiles dont le vernissage aura lieu le 4 Novembre prochain, à la Galerie, 1 rue Paul Cézanne Paris (8e).

SORTIE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE EN 1963

COMPOSITION DE LA PREMIERE DIVISION

Promotion 1961 : 294 élèves classés « Catégorie normale »
12 élèves étrangers classés « bis »
1 élève exclu de l'Ecole

Promotion 1960 : 5 élèves classés « Catégorie Normale »

Récapitulation :	Effectif des élèves « Catégorie Normale » ..	299
	Elèves étrangers classés « bis »	12
	Elève exclu de l'Ecole	1
		312
Effectif total des élèves classés		**311**

REPARTITION DES POSTES

I — Bottes	Places offertes	Places prises
Mines	10	10
Ponts et Chaussées	37	37
Télécommunications	18	18
Statistique	8	8
E.N.A.	2 (1)	2
Géographe	4	0
Navigation Aérienne	4	2
Météo	2	1
Génie Rural	7	7
Eaux et Forêts	5	4
Instr. de Mesure	4	1
Contrôle Assurances	3	3
I.M. Poudres	10	8
I.M. Air	23	22
I.M.F.A.	16	13
I.M. Télé	8	8
Génie Maritime	26	17
Hydrographe	3	1
II — Officiers	—	3 (2)
III — Recherche	—	39
IV — Démissionnaires	—	95

(1) Obligatoirement classés dans le premier tiers de la promotion.
(2) 1 Génie et 2 Commissaires de la Marine.

LISTE PAR ORDRE DE MERITE DES ELEVES ADMISSIBLES DANS LES « SERVICES PUBLICS »
arrêtée par le Jury de classement le 26 juillet 1963

Abbréviations employées

Ingénieur des Mines	M.
Ingénieur des Ponts et Chaussées	P.C.
Ingénieur des Télécommunications	Télé.
Ingénieur Géographe	I.G.
Ingénieur de la Navigation Aérienne	I.N. Air
Ingénieur de la Météorologie	Météo.
Institut National de la Statistique	Stat.
Ingénieur du Génie Rural ..	G.R.
Ingénieur des Eaux et Forêts	E.F.
Ingénieur des Instruments de Mesures	I.M.
Commissaire Contrôleur des Assurances	C. Ap.
Ecole Nationale d'Administration	E.N.A.
Recherche (Décret du 4-7-1959)	R.
Ingénieur du Génie Maritime	G.M.
Espace	(G.M.)
Ingénieur Hydrographe	I.H.
Ingénieur Militaire de l'Air .	I.M. Air
Espace	(I.M.Air)
Ingénieur Militaire des Poudres	P.
Ingénieur Militaire des Fabrications d'Armement	I.M.F.A.
Espace	(I.M.F.A.)
Ingénieur Militaire des Télécommunications	I.M.T.
Espace	(I.M.T.)
Officier de Marine	Mar.
Commissaire de la Marine ..	C.M.
Officier de l'Air (Cadre Navigant)	Air
Officier des Bases de l'Air ..	O.B. Air
Officier Mécanicien de l'Air.	O.M. Air
Commissaire de l'Air	C. Air
Service du Matériel de l'Armée de Terre	S.M.A.T.
Infanterie	Inf.
Infanterie de Marine	Inf. M.
Arme Blindée et Cavalerie ..	A.B.C.
Artillerie	A.
Artillerie de Marine	A.M.
Génie	G.
Transmissions	T.

Tout élève démissionnaire ou n'ayant pu obtenir un service de son choix est désigné par la lettre **D** dans la colonne **« Service Public »** dans lequel l'élève est classé. **Son nom est en outre écrit en caractères gras.**

Tout élève sortant dans l'Armée comme officier et admis à bénéficier des dispositions de l'arrêté du 17 juillet 1956 est désigné par l'abréviation correspondant à l'arme ou au corps d'officiers choisi, entre parenthèses. Ex. (G), (A).

Les postes **« Espace »** signifient qu'à la sortie de l'Ecole d'Application, les ingénieurs ainsi désignés seront détachés au Centre National d'Etudes Spatiales.

Nos DE CLASSEMENT DE SORTIE	NOMS ET PRENOMS	SERVICE PUBLIC dans lequel chaque élève est classé	NUMERO DE CLASSEMENT dans chaque service
1	Legrand Bernard	M	1
2	Saint-Raymond Philippe	M	2
3	Coste Thierry	M	3
4	Isautier Bernard	M	4
5	Lajard Jean-Claude	M	5
6	Maury Claude	M	6
7	Costa de Beauregard Albert	M	7
7 bis	Ruiz de Arcaute	Etranger	
8	Mandil René	M	8
9	Bouchard Jean-Marie	M	9
10	Poulain Jacques	M	10 et dernier
11	Bernard Alain	P.C.	1
12	Mathieu Bernard	P.C.	2
13	Bodin Jean	Stat.	1
14	Ostenc Philippe	P.C.	3
15	Lauer André	P.C.	4
16	Cousquer Yves	P.C.	5
17	Parent Christian	P.C.	6
18	Schmitt Paul	P.C.	7
19	Monadier Pierre	P.C.	8
20	Lespine Edmond	P.C.	9
21	Claverie Pierre	R	1
22	Rouillon Jean-Marcel	P.C.	10
23	Lefrançois Guy	Télé.	1
24	Pellegrin Jacques	P.C.	11
25	Perdrizet François	P.C.	12
26	Binet Tarbe de Vaux-clairs Christian	P.C.	13
27	Richard Pierre-Henri	P.C.	14
28	**Vourlat** Pierre-André	**D.**	1
29	Masnou Thierry	P.C.	15
30	Huart Yves	P.C.	16
31	Defoug Henri	P.C.	17
32	Pascal Philippe	P.C.	18
33	Farran Pierre	P.C.	19
34	Marvillet Jacques	P.C.	20
35	Sene Daniel	P.C.	21
36	Baguelin François	P.C.	22
37	Chapulut Jean-Noël	P.C.	23
38	Malhomme Claude	Stat.	2
39	Feldmann Michel	Télé.	2
39 bis	Rekik Kemal	Etranger	
40	Chaussin Robert	P.C.	24
41	Fischer Jacques	P.C.	25
42	Lehuerou Kerisel Thierry	P.C.	26

Nos DE CLASSEMENT	NOMS ET PRENOMS	SERVICE PUBLIC dans lequel chaque élève est classé	NUMERO DE CLASSEMENT dans chaque service	Nos DE CLASSEMENT DE SORTIE	NOMS ET PRENOMS	SERVICE PUBLIC dans lequel chaque élève est classé	NUMERO DE CLASSEMENT dans chaque service
43	Damiamian Jean-Jacques	Télé.	3	113	Grouaile Hervé	I.M. Air	4
44	Frebault Jean	P.C.	27	114	Brugnot Gérard	G.R.	5
45	Sauvalle Eric	G.M.	1	115	**Germain** Jean-Louis	**D.**	7
46	Aubin Thierry	R.	2	116	Labernede Philippe	(G.M.)	7
47	Brochier Bruno	E.N.A.	1	117	Boissier Hubert	I.M. Air	5
48	Kerbrat Yvan	R.	3	118	Vaffier Daniel	I.M. Air	6
49	Rozen Georges	P.C.	28	119	Gaudilliere Pierre	P.	1
50	Lecomte Daniel	P.C.	29	120	Benkheiri Salim	P.	2
51	Boulesteix Pierre	P.C.	30	120 bis	Alloul Henri	Etranger	
52	Marcillet Jérôme	P.C.	31	121	Le Bars Yves	G.R.	6
53	Frey Jacques	P.C.	32	122	**Picard** Hervé	**D.**	8
54	Rossier Dominique	R.	4	123	**Gallou** Jean	**D.**	9
55	Hoffman François	R.	5	124	Bouquin Jean	C.A.p.	1
56	Graillot André	P.C.	33	125	Della Negra Michel	R.	17
57	Treheux Michel	Télé.	4	126	Pelosse Pierre	I.M. Air	7
58	Vignaron Jacques	P.C.	34	127	Perrot Jean-François	R.	18
59	Roude Jean-Claude	P.C.	35	128	**Viennois** Jean-Paul	**D.**	10
60	Ayrault Bernard	R.	6	129	**Waterlot** Bernard	**D.**	11
61	Micheli Jacques	R.	7	130	Itie Daniel	I.M. Air	8
62	Donjon de Saint-Martin Pierre	P.C.	36	131	Tron Henri	I.M F.A.	3
63	Robin-Champigneul Yves	Télé.	5	132	Pelous Gérard	Télé.	15
64	Grall Philippe	Télé.	6	133	Cartier Michel	Télé.	16
65	Lancelle Caude	P.C.	37 et dernier	134	Atten Pierre	R.	19
66	Daubie Michel	I.M.T.	1	135	D'Almagne Bernard	R.	20
67	Le Gac Jean	I.M.T.	2	136	La Rosa Gérard	I.M. Air	9
68	Mathey François	R.	8	137	Moisset Philippe	G.R.	7 et dernier
69	Mandel René	Stat.	3	138	Luton Jean-Marie	R.	21
70	Schmit Charles	R.	9	139	Doin Bernard	P.	3
71	Breton Jacques	(I.M.F.A.)	1	140	Lepoutre Alain	I.M. Air	10
72	Picard Hugues	Stat.	4	141	Seite Roger	I.M.	1
73	Eymard Roger	R.	10	142	Cade Daniel	Télé.	17
74	Bertinetto Michel	Télé.	7	143	**Male** Henry-Paul	**D.**	12
75	Limet François	Stat.	5	144	Saint Raymond Jacques, Henri	P.	4
76	Saglio Alain	Stat.	6	145	**Bezie** Alain	**D.**	13
77	Anquetil Philippe	Télé.	8	146	**Treps** Bernard	**D.**	14
78	Pebereau Michel	E.N.A.	2 et dernier	146 bis	Ninio Jacques	Etranger	
79	Raynaud Thierry	G.M.	2	147	Platet Frédéric	Télé.	18 et dernier
80	**Barberis** Pierre	**D.**	2	148	**Dethoor** Jean-Marc	**D.**	15
81	Bossavit Alain	R.	11	149	**Lefebvre** Bernard	**D.**	16
82	Smadja Gérard-Léon	R.	12	150	**Bonnamy** Philippe	**D.**	17
83	Vautherin Dominique	R.	13	151	**Perrot** Bernard	**D.**	18
84	Negre François	Télé.	9	152	**Le Baut** Jean	**D.**	19
85	Huet Philippe	G.R.	1	153	Desmouliere Maurice	I.M. Air	11
86	Meschemberg André	Télé.	10	154	**Cassou** Marcel	**D.**	20
87	**Aulard** Jean-Louis	**D.**	3	154 bis	Salami Emilio	Etranger	
88	Trapp Gérard	R.	14	155	Pean Gérard	I M. Air	12
89	Crestin Jean-Pierre	I.M.F.A.	2	156	Moutonnet Jacques	(I.M.T.)	4
90	Lechantre Jean-Pierre	G.R.	2	157	**Urbain** Jean-Pierre	**D.**	21
90 bis	Vu Hoang Chan	Etranger		158	**Gaubert** Jean	**D.**	22
91	Dages Michel	I.M. Air	1	159	**Mitschi** Jean	**D.**	23
92	Fauvet Alain	Télé.	11	160	Rossiensky Jean-Paul	R.	22
93	Salais Robert	Stat.	7	161	Despres Rémi	R.	23
94	de Maistre Marie	I.M. Air	2	162	Bouquet Bernard	R.	24
95	Sirot Alain	Télé.	12	163	**Audouze** François	**D.**	24
96	d'Allest Frédéric	(I.M.Air)	3	164	Hofnung Maurice	R.	25
97	Diethrich Robert	Télé.	13	165	Guillou Yves	I.M.F.A.	4
98	Rozenwaig Boris	Télé	14	166	Turpin Philippe	I.M. Air	13
99	**Godin** Paul	**D.**	4	167	Bruneau Robert	I.M.T.	5
100	Darmon Claude	Stat.	8 et dernier	168	Demaille Jean-Paul	P.	5
101	Guionnet Michel	(I.M.T.)	3	169	Moniez Jean-Claude	G.M.	8
102	Vasseur Guy	R.	5	170	**Bardin** Christian	**D.**	25
103	Babin Pierre	G.R.	3	171	Rousseau Daniel	Météo.	1
104	Despax Henri-François	G.M.	3	172	Gaudillet Jean-Charles	I M. Air	14
105	**Griffe** Lionel	**D.**	5	173	Fuerxer Pierre	I.M.T.	6
106	Bonnaud Jean-François	G.M.	4	174	Decousser Roland	I.N Air	1
107	Joly Gérard	G.R.	4	175	Heude Jacky	P.	6
108	Leroy Jean-Pierre	R.	16	176	**Guillot** Vincent	**D.**	26
109	Contensou Jean-Noël	G.M.	5	177	du Boscq de Beaumont Philippe	I.M.F.A.	5
110	Japiot Philippe	G.M.	6	178	**Lefebvre** Robert	**D.**	27
111	Blanchard Gilles	E.F.	1	179	Dubost Robert	I.M. Air	15
112	**Caille** Pierre	**D.**	6	180	Chounet Louis-Marie	R.	26
				181	Bertaux Jean-Loup	R.	27
				182	**Desombre** Patrice	**D.**	28

Nos DE CLASSEMENT DE SORTIE	NOMS ET PRENOMS	SERVICE PUBLIC dans lequel est classé chaque élève	NUMERO DE CLASSEMENT dans chaque service
183	Deparis Michel	G.M.	9
184	**Gitiaux** Christian	**D.**	29
185	Bruckert Philippe	I.M.F.A.	6
185 bis	Guessous Abderrafik	Etranger	
186	Sivardiere Jean	R.	28
187	**Auberte!** Jean-Pierre	**D.**	30
188	d'Aumale Geoffroy	I.M.F.A.	7
189	**Decourcelle** Gérard	**D.**	31
190	**Tancredi** Bernard	**D.**	32
191	**Grandil** Gilbert	**D.**	33
192	Autogue Alain-Xavier	(C.M.)	1
193	**Aubin** Michel	**D.**	34
194	Le Hot Philippe	I.N. Air	2
195	Lauriac Georges	I.M. Air	16
196	Vincent Philippe	R.	29
196 bis	Benisty Salomon	Etranger	
197	**Gendreau** Francis	**D.**	35
198	Rouvin François-Xavier	I.M. Air	17
199	Lascar André	R.	30
200	Natta Marc	R.	31
201	**Manset** Christian	**D.**	36
202	Zimmermann Hubert	I.M.T.	7
203	**Camizon** Paul-Louis	**D.**	37
204	**Ossart** Claude	**D.**	38
205	**Dietsch** Pierre	**D.**	39
206	**Champion** Marc	**D.**	40
207	**Dupré** Michel-Jean	**D.**	41
208	**Azoulay** Bernard	**D.**	42
209	**Thouvenel** Gérard	**D.**	43
210	**Yver** Jean-Pierre	**D.**	44
211	**Tronchon** Claude	**D.**	45
212	**Wolf** Curt	**D.**	46
213	**Nadaud** Bernard	**D.**	47
214	**Gamot** Guy	**D.**	48
215	**Duportal** Philippe	**D.**	49
216	**Vouillon** Christian	**D.**	50
217	Laure Didier	G.M.	10
218	Blime Philippe	R.	32
219	**Boutte** Claude	**D.**	51
220	Auberger Philippe	C.A.p.	2
221	**Petrini Poli** Etienne	**D.**	52
222	**Eymery** Gérard	**D.**	53
222 bis	Bel Khayat Zougari Mohamed	Etranger	
223	**Lot** Jean-Marie	**D.**	54
224	Pflimlin Etienne	C.A.p.	3 et dernier
225	**Quiles** Paul	**D.**	55
226	**Lambert** Alain	**D.**	56
227	Wolff Jean-François	I.M.T.	8 et dernier
228	**Paret** Jean-Pierre	**D.**	57
229	Fraysse Alain	G.M.	11
230	**Olivier** Louis	**D.**	58
231	**Bonnet** Michel	**D.**	59
232	**Gellion** Pierre	**D.**	60
232 bis	Zeitoun Jean Chalom	Etranger	
233	Bruston Paul	R.	33
234	**Caumartin** François	**D.**	61
235	Normand Jean-Yves	I.M. Air	18
236	**Cherruau** François	**D.**	62
237	Carrez Christian	R.	34
238	**Warnier** Antoine	**D.**	63
239	Couchet Yves	G.M.	12
240	**Gresse** Hervé	**D.**	64
241	**Belin** Paul	**D.**	65
242	Marcel Jean	G.M.	13
243	**Le Buzullier** Patrick	**D.**	66
243 bis	Ngo Quang Minh	Etranger	
244	**Pichot** Michel	**D.**	67
245	**Cottin** Bernard	**D.**	68
246	**Pignolet** Guy	**D.**	69
247	Girard Jacques	E.F.	2
248	Faury François	G.M.	14
249	Villey-Desmeserets Franck	P.	7
250	**Tricot** Jean	**D.**	70
251	Schmitt Frantz, Jacques	E.F.	3
252	Leclerc Jean	R.	35
253	Guitton Jean-Paul	I.H.	1
254	**Pallud** Jacques	**D.**	71
255	**Clarac** Jean-Claude	**D.**	72
256	**Erussard** Michel	**D.**	73
257	Tingaud Jean-Pierre	R.	36
258	**Tabourier** Yves	**D.**	74
259	**Baudry** Georges	**D.**	75
260	Bahurel Daniel	I.M.F.A.	8
261	Bachelot François	I.M.F.A.	9
262	**Parent** Jacques	**D.**	76
263	**Barthelemy** Dominique	**D.**	77
264	Grossi Jacques	G.M.	15
265	**Sechaud** Philippe	**D.**	78
266	**Lacombe-Allard** Jean-François	**D.**	79
267	Werquin Jean-Claude	I.M. Air	19
268	Roussel Michel	I.M. Air	20
269	**Taille** Pierre	**D.**	80
270	Burg Jean-Marie	G.M.	16
271	Bourcier de Carbon Philippe	R.	37
272	**Hamon** Hervé	**D.**	81
273	Perrot Jean-Lou	I.M.F.A.	10
274	Linden Pierre	E.F.	4
275	**Bues** Jean-Pierre	**D.**	82
276	**Souviron** Philippe	**D.**	83
277	**Treuil** Jean-Pierre	**D.**	84
278	**Bidaut** Alain	**D.**	85
279	Nourissat Yves	I.M.F.A.	11
280	**Esclozas** Marcel	**D.**	86
281	**Schaefer** Bernard	**D.**	87
282	**Hueber** Bernard	**D.**	88
283	**Delor** Michel	**D.**	89
284	Plathey Henri-Paul	I.M. Air	21
285	**Deffis** Xavier	**D.**	90
286	Maury Alain	I.M.F.A.	12
287	**Lantz** Claude	**D.**	91
288	Tixier Vincent	R.	38
289	**Evrard** Yves	**D.**	92
290	Bentz Jacques	R.	39
291	Melchior Jean	I.M.F.A.	13
292	Brothier Michel	P.	8
293	Paziaud Jacques	(G.)	1
294	Desecures Marc	I.M. Air	22
295	Goullet de Rugy Olivier	G.M.	17
296	**Collin** Michel	**D.**	93
297	**Rousselle** Alain	**D.**	94
297 bis	Vidal-Madjar Alfred	Etranger	
298	**Peccoud** Gérard	**D.**	95
299	Mourez Bernard	(C.M.)	2

Application des dispositions de l'arrêté du 17-7-56

Les places offertes dans les **Ecoles de formation scientifique et technique** ou dans les laboratoires, aux élèves classés dans un **Corps d'Officiers** à la sortie de l'Ecole Polytechnique, qui ont demandé à bénéficier des dispositions de l'arrêté du 17 juillet 1956, sont attribuées comme suit, conformément à l'article 1er de l'arrêté du 16 juin 1960 :

Nos de classement de sortie	NOMS ET PRENOMS	Arme ou Corps d'Officiers choisi	Ecoles ou Laboratoires où les intéressés doivent être admis
192	Autogue Alain-Xavier	CM 1	I.N.S.E.E.
293	Paziaud Jacques	G 1	E.N. Ponts-et-Chaussées
299	Mourez Bernard	C.M. 2	I.N.S.E.E.

Nota : En fait, tous ces élèves ont obtenu l'Arme ou le Corps d'Officiers et l'Ecole ou le Laboratoire qu'ils avaient demandés en priorité N° 1.

LISTE D'ADMISSION PAR ORDRE DE MERITE AU CONCOURS DE 1963

N.B. — L'astérisque après le numéro de classement indique que le candidat est surlimite.

Par arrêté de M. le Ministre des Armées, en date du 12 août 1963, sont nommés élèves de l'Ecole Polytechnique, au titre de la catégorie normale (concours de 1963 d'après l'ordre de la liste de classement établie par le Jury d'admission :

La présentation ci-après, où les candidats sont associés par couple sous un même numéro impair, résulte de la création d'un double jury nécessité par le nombre de candidats à examiner.

classement Nos de	NOMS ET PRÉNOMS	ORIGINES	Nos de classement	NOMS ET PRÉNOMS	ORIGINES
1	**Haroche Serge**	Louis-le-Grand	37	**Raulin Gérard**	Charlemagne
	Voyer Paul	Rennes		**Duc Jean-Michel**	Lous-le-Grand
3	**Lagayette Philippe**	Ste-Geneviève	39	**Lozac'h René**	Caen
	Bourrel Albert	Strasbourg		**Bine Jean-Pierre**	Marseille
5	**Ekeland Ivar**	Ste-Geneviève	41	**Linglin Denis**	Saint-Louis
	de Baecque Denis	Ste-Geneviève		**Fourlon Jean-Pierre**	Saint-Louis
7	**Bizeau Denis**	Louis-le-Grand	43	**Attali Jacques**	Janson-de-Sailly
	Laudenbach François	Janson-de-Sailly		**Bauer Jean-François**	Janson-de-Sailly
9	**Tavernier Hubert**	Lyon	45	**Butruille Vincent**	Louis-le-Grand
	Claudel Gérard	Lyon		**Ventre Jérôme**	Ste-Geneviève
11	**Perricaudet Michel**	Louis-le-Grand	47	**Guez Jean-Claude**	Lille
	Brachon Alain	Lyon		**Maquet Jean-François**	Hoche (Versailles)
13	**Cabanieu Jacques**	Louis-le-Grand	49	**Le Bras Hervé**	Louis-le-Grand
	Chenciner Alain	Louis-le-Grand		**Jacob François**	Janson-de-Sailly
15	**Hee Jean-Yves**	Saint-Louis	51	**Hennion Bernard**	Lille
	Neudin Gérard	Rouen		**Morand Henri**	Louis-le-Grand
17	**Spielrein Marc**	Strasbourg	53	**Chabert Marc**	Lyon
	Eymard Joël	Charlemagne		**Pin Xavier**	Louis-le-Grand
19	**Besson Bernard**	Lous-le-Grand	55	**de Montbrial Thierry**	La Flèche
	Mazet Pierre	Saint-Louis		**Van Gaver André**	Ste-Geneviève
21	**Lucas Patrick**	Lille	57	**Labesse Jean-Pierre**	Ste-Geneviève
	Doyard Jean	Saint-Louis		**Teyssandier Jean-Paul**	Nice
23	**Flori François**	Saint-Louis	59	**Catherin Jean**	Ste-Geneviève
	Rivollier Jacques	Nice		**Greiveldinger Jean-Pierre**	Louis-le-Grand
25	**Jung Jean**	Saint-Louis	61	**Dresel Guy**	Louis-le-Grand
	Bescond Pierre	La Flèche		**Jacod Jean**	Ste-Geneviève
27	**Van de Valle Francis**	Louis-le-Grand	63	**Dourdan André**	La Flèche
	Laieunesse Yves	Louis-le-Grand		**Taran Jean-Pierre**	Rennes
29	**Lejeune Gérard**	Charlemagne	65	**Sadoulet Bernard**	Lyon
	Manchec Joël	Janson-de-Sailly		**Duhil Yves**	La Flèche
31	**Muller Jean-Claude**	Louis-le-Grand	67	**Hardy Denys**	Ste-Geneviève
	Demeestere René	Lille		**Chapon Jean-Paul**	Nice
33	**Tremey Gilles**	Lyon	69	**Tsalkovitch Gérard**	Lille
	Michel-Villaz Michel	Lyon		**Aussourd Philippe**	Louis-le-Grand
35	**Raoult Jean-Claude**	Clermont-Ferrand			
	Ruel Serge	Hoche (Versaliles)			

Nos de classement	NOMS ET PRÉNOMS	ORIGINES
71	**Assouad Patrice**	Marseille
	Coquelle Jacques	Lille
73	**Bouy Gérard**	Janson-de-Sailly
	Le Roux Jean	Saint-Louis
75	**Bournaud Jean-Louis**	Clermont-Ferrand
	Jacob Laurent	Janson-de-Sailly
77	**Heraud Jean-Paul**	Tours
	Moutet Gilles	Ste-Geneviève
79	**Masnou Bruno**	Lyon
	Keller François	La Flèche
81	**Rogy Bernard**	Metz
	Chadeau Alain	Charlemagne
83	**Viort Bernard**	Bordeaux
	Fauconnier Gilles	La Flèche
85	**Dujardin Hubert**	Lille
	Rieux Michel	Louis-le-Grand
87	**Fouques Bernard**	Clermont-Ferrand
	Le Tual-Laheudrie Hans	Louis-le-Grand
89	**Thomas Serge**	Douai
	Roche Claude	Louis-le-Grand
91	**Kieken Jeon-Pierre**	Louis-le-Grand
	Gaillord Claude	Clermont-Ferrand
93	**Klefstad-Sillonville Francis**	Bordeaux
	Breton Jean-Claude	Condorcet
95	**Estournet Gérard**	Marseille
	Vialatte Pierre	Clermont-Ferrand
97	**Marti Bernard**	Louis-le-Grand
	Lofont Jean	Hoche
99	**Coursol Jean**	Louis-le-Grand
	Raynal Jean-Claude	Louis-le-Grand
101	**Baumgart Alain**	Condorcet
	Raynaud Barthélémy	Ste-Geneviève
103	**Legros Didier**	Lille
	Desplanque Jacques	Lille
105	**Fonlupt Jean**	La Flèche
	Goudemand Alain	Charlemagne
107	**Legaut Xavier**	Stanislas
	Machet de la Martinière Gérard	Ste-Geneviève
109	**Vivier Jean**	Lyon
	Badre Denis	Strasbourg
111	**Quarre François**	Dijon
	Choukroun Jean-Marc	Louis-le-Grand
113	**Carbonne Philippe**	Bordeaux
	Schmitt Jacques	Louis-le-Grand
115	**Meric Jean-Paul**	Strasbourg
	Peyraud Michel	Saint-Louis
117	**Delaballe Jacques**	Chaptal
	Martin François	Saint-Louis
119	**Lureau François**	Ste-Geneviève
	Trebuchet Jean-François	Casablanca
121	**Videau Henri**	Saint-Louis
	Morice Philippe	Rennes
123	**Valleron Alain-Jacques**	Louis-le-Grand
	Destruel Serge	Janson-de-Sailly
125	**Leclercq Jacques**	Nancy
	Frachon Guy	Ste-Geneviève
127	**Rainsard Jean-Yves**	Henri-IV
	Chauvaux Gilbert	Saint-Louis
129	**Laborde-Milaa Bernard**	Janson-de-Sailly
	Garrivier Philippe	Lyon
131	**Roux Marcel**	Nancy
	Cinquin Bernard	Lyon
133	**Gressier Claude**	Ste-Geneviève
	Pronost Jean-Pierre	Rennes
135	**Faessel André**	Metz
	Mailhan Jean-Claude	Marseille
137	**Rozmaryn Charles**	Louis-le-Grand
	Eclache Alain	La Flèche
139	**Champsaur Paul**	Grenoble
	Monnot Michel	Condorcet
141	**Gervois Jean-Pierre**	Lille
	Denizon Jean-Marc	Saint-Louis
143	**Six Jean-Marie**	Lille
	Colas Christian	Condorcet
145	**Polge de Combret Bernard**	Saint-Louis
	Berlioz Claude	Lyon
147	**de Seguins-Pazzis d'Aubignan Olivier**	Condorcet
	Borbe Jacques	Rennes
149	**Carsalade Yves**	Candidat libre
	Rougeron Michel	ordeaux
151	**Verluca Pierre**	Saint-Louis
	Delale Jean-Pierre	Saint-Louis
153	**Mohl Robert**	Strasbourg
	Daugeras Bernard	Janson-de-Sailly
155	**Baudry Henri-Georges**	Charlemagne
	Serise Bernard	Louis-le-Grand
157	**Coutiere Antoine**	Saint-Louis
	Fondanoiche Philippe	Toulouse
159	**Houguel Gérard**	Rouen
	Gay Jean-Pierre	Louis-le-Grand
161	**Rooy Bruno**	Pasteur
	Terrier Jean-Claude	La Flèche
163	**Traizet Michel**	Saint-Louis
	Truchot Cloude	Ste-Geneviève
165	**Hauvette Jacques**	Ste-Geneviève
	Diez Robert	Buffon
167	**Charles Michel**	Lille
	Varoquaux William	Louis-le-Grand
169	**Pilverdier Jean-Pierre**	Saint-Louis
	Valentin François-Marie	Janson-de-Sailly
171	**Berthonneau Yves**	Saint-Louis
	Deville Jean-Claude	Louis-le-Grand
173	**Croize-Pourcelet Jeon-Morie**	La Flèche
175	**Lourencin Jacques**	Lyon
	Jochem Jean-Jacques	Strasbourg
	Colin Cloude	Louis-le-Grand
177	**Belorgey Philippe**	Nancy
	Belleville Jacques	Lyon
179	**Dessogne Jean-François**	Pasteur
	Antoni Bernard	Janson-de-Sailly
181	**Nadaud Jean-François**	Pasteur
	Martin Gérard	Marseille
183	**Leservot Gilles**	Louis-le-Grand
	Blanchet Philippe	Louis-le-Grand
185	**Lobarthe Jean-Pierre**	Nantes
	Joseph Francis	Marseille
187	**Mangin Joseph**	Metz
	Duthoit Jean-Pierre	Louis-le-Grand
189	**Boisrayon Gérald**	Marseille
	Horclois Jean-Claude	Louis-le-Grand
191	**Kreitmann Henri**	Marseille
	Goudard Daniel	Marselile
193	**Chavent Guy**	Lyon
	Colome Pierre	Saint-Louis
195	**Le Borgne Edmond**	Ste-Geneviève
	Muguet Jean	Lous-le-Grand
197	**Denegre Jean**	Tours
	Pruvost Maurice	Louis-le-Grand
199	**Meier Jean**	Louis-le-Grand
	Kerneis Jean	Louis-le-Grand
201	**Laurent Didier**	Pasteur
	Aymar Jean-Paul	Marseille
203	**Heidmann Richard**	Janson-de-Sailly
	Conze Jean-Pierre	Condorcet
205	**Quentin Philippe**	Saint-Louis
	Yeung-Wan-Pin Bazar	Stanislas
207	**Canonge Henri**	Charlemagne
	Chauve Vital	Saint-Etienne
209	**Gleizes Yves**	Janson-de-Sailly
	Maechel Jeon-François	Stanislas
211	**Leenhardt Michel**	Saint-Louis
	Bouvier Richard	Louis-le-Grand
213	**Saurois Jacques**	Poitiers
	Fabre François	Nice
215	**Boulvin Jacques**	Condorcet
	Rerolle Gilles	Lyon
217	**Fagnani Francis**	Lyon
	Narcy Jean	Ste-Geneviève

Nos de classement	NOMS ET PRÉNOMS	ORIGINES
219	**Daigne Gérard**	Poitiers
	Montfort Alain	Charlemagne
221	**Sol Jean-Pierre**	Saint-Louis
	Fache Jean-Louis	Saint-Louis
223	**Jeanbrau Christian**	Louis-le-Grand
	Cannavo Christian	Tours
225	**Dolle Guy**	Metz
	Pastre Claude	Toulouse
227	**Gonfreville Pierre**	Chaptal
	Delalande Gérard	Charlemagne
229	**Balland Michel**	Jacques Decour
	Thieriet Daniel	Louis-le-Grand
231	**Raymond Frédéric**	Saint-Louis
	Wernert Michel	Nice
233	**Berner Salomon**	Nice
	Riehl Alain	Janson-de-Sailly
235	**Lefèvre Marc**	Tours
	Houot Bernard	Ste-Geneviève
237	**Descartes Pierre**	Louis-le-Grand
	Carlotti Alain	Chralemagne
239	**Frey Jean-Jacques**	Louis-le-Grand
	Hébert Michel	Ste-Geneviève
241	**Roux Jean-François**	Louis-le-Grand
	de Gouvello Philippe	Saint-Louis
243	**Nigoghossian Jean-Pierre**	Lyon
	Grosse Jean-Pierre	La Flèche
245	**Gagey Dominique**	Ste-Geneviève
	Branche François	Louis-le-Grand
247	**Hulin Jean-Pierre**	Charlemagne
	Delsol Frédéric	Marseille
249	**Granboulan Paul**	Tours
	Boutanquoi Jean	Louis-le-Grand
251	**Gatbois Philippe**	Lille
	Renaudot Guy	La Flèche
253	**Thillaud Dominique**	Louis-le-Grand
	Desvergnes Patrice	Louis-le-Grand
255	**Mousson Jacques**	Clermont-Ferrand
	Nicolas Patrick	Hoche
257	**Plassard Louis**	La Flèche
	Lascar Daniel	Saint-Louis
259	**Dumesnil Jean-JJacques**	Louis-le-Grand
	Chauvel Yves	Nantes

Nos de classement	NOMS ET PRÉNOMS	ORIGINES
261	**Souquière Patrick**	Nice
	Feraud Robert	Ste-Geneviève
263	**Ghilini Jean-Noël**	Marseille
	Fieschi Jean-Pierre	Marseille
265	**Oziard Philippe**	Henri-IV
	Monville Jean	Louis-le-Grand
267	**Duche Philippe**	Jacques Decour
	Pierre François	Louis-le-Grand
269	**Dolino Gérard**	Saint-Etienne
	Dell'amico Jean-Jacques	Marseille
271	**Gaillard Michel**	Clermont-Ferrand
	Di Nicola Georges	Marseille
273	**Huret Eric**	Ste-Geneviève
	Pruvot Patrick	Lille
275	**Charpentier Jean-Marie**	Louis-le-Grand
	Dutruy Serge	Louis-le-Grand
277	**Charet Gérard**	Jacques Decour
	Damilaville Patrice	Hoche
279	**Fenayon Michel**	Saint-Louis
	Legros Bernard	Louis-le-Grand
281	**Carnet Jean-Marie**	Lyon
	Craplet Xavier	Ste-Geneviève
283	**Guiguet Jean-Claude**	Louis-le-Grand
	Bec Philippe	Saint-Louis
285	**Velut Dominique**	Condorcet
	Malkin Daniel	Charlemagne
287	**Porquet Christian**	Ste-Geneviève
	Verdier André	Louis-le-Grand
289	**Leconte Philippe**	Lyon
	Bouchet André	Saint-Louis
291	**Vermenouze Pierre**	Clermont-Ferrand
	Richez Bruno	Ste-Geneviève
293	**Quinchon Claude**	Ste-Geneviève
	Mennecier François	Lille
295	**Dagorn Jean-Paul**	Saint-Louis
	Nedelec Jean	Rennes
297	**Jonglez Maurice**	Ste-Geneviève
	Berducou Jacques	Condorcet
299	**Beer Jacques**	Nancy
	Badel Marc	Lyon

Candidats qualifiés pour le remplacement éventuel des démissionnaires

301 a	**Marescaux Henri**	
b	**Dugre Henri**	
303 a	**Berger Dominique**	
b	**Dessein Daniel**	
305 a	**Berry Michel**	
b	**Plantey Jacques**	
307 a	**Blazy Jean-Paul**	
b	**Chartier Francis**	
309 a	**de Plazaola Jacques**	
b	**Reverdy Bernard**	
311 a	**Marseille Jean-Claude**	
b	**Finance Robert**	
313 a	**Kehren Jean-Paul**	
b	**Sanz Germain**	
315 a	**Bastiani André**	
b	**Maury Jean**	
	Lapadu-Hargues François	
317 a		
b	**Bellon André**	
319 a	**Pressensé Loïc**	
b	**Tuffery Alain**	
321 a	**Griveau Philippe**	
b	**Fousson Jean-Louis**	
323 a	**Loudière Daniel**	
b	**Picq Philippe**	
325 a	**Koscziusko Jacques**	
b	**Vinot Jacques**	
327 a	**Russac Francis**	
b	**Bonche Paul**	
329 a	**Bailhache Patrice**	
b	**Longin Etienne**	
331 a	**Louvain Yvon**	
b	**Brenot Jean-Claude**	
333 a	**Benjamin Patrick**	
b	**Unger François**	
335 a	**Dubois Bernard**	
b	**Herr Jean**	
337 a	**Morel Yves**	
b	**Horaist Bernard**	

Candidats étrangers

1	**Abou-Jaoude Saab**	Ste-Geneviève
3	**Benseba Lahacène**	Toulouse
2	**Angelopoulos Evghénios**	Janson-de-Sailly
4	**Khammouma Salah**	Saint-Louis
5	**Vo-Dinh Tâm**	Saint-Louis
6	**Tifous Ahmed**	Marselile
7	**Mostefai Djamal**	Louis-le-Grand
8	**Antonakas Dimitrios**	Casablanca
9	**Icsevgi Arslan**	Louis-le-Grand
10	**Nguyen Van Qui**	Buffon
11	**Herman Michael**	Saint-Louis

ARRÊTÉ
PORTANT NOMINATION D'UN ÉLÈVE A L'ECOLE POLYTECHNIQUE AU TITRE DE LA CATÉGORIE NORMALE

Le Ministre des Armées,

Vu le décret n° 57-78 du 28 janvier 1957 portant règlement sur l'organisation de l'Ecole Polytechnique, ensemble tous les textes l'ayant modifié,

Vu le décret n° 59-897 du 30 juillet 1959 portant organisation dans l'enseignement technique de sections préparatoires à un concours de recrutement spécial ouvrant accès aux grandes écoles d'ingénieurs,

Vu l'arrêté du 22 février 1962 fixant la liste des écoles d'ingénieurs auxquelles un concours spécial de recrutement organisé en faveur **des élèves de l'enseignement technique** ouvre accès,

Vu l'arrêté du 22 février 1962 fixant les conditions et le programme du concours spécial ouvrant accès aux grandes écoles d'ingénieurs,

Vu l'arrêté du 17 juillet 1963 fixant la liste des candidats admis au concours spécial ouvrant accès aux grandes écoles d'ingénieurs, organisé en 1963,

ARRÊTE :

Article 1er — Est nommé élève de l'Ecole Polytechnique, au titre de la catégorie normale (concours de 1963), d'après l'ordre de la liste de classement objet de l'arrêté du 17 juillet 1963 susvisé :

RODTS Gilbert

Fait à Paris, le 22 août 1963

Signé : MESSMER.

REMPLACEMENT DE DEMISSIONNAIRES DU CONCOURS 1963

Par Arrêté ministériel du 12 août 1963 (J.O. du 19-20 août 1963, page 7672).

Ont été admis en remplacement d'élèves démissionnaires :

Les élèves portant les **numéros 301 à 326** inclus, les élèves démissionnaires étant ceux classés aux rangs ci-après : 1, 5, 9, 15, 18, 20, 29, 35, 39, 57, 67, 71, 72, 99, 100, 111 113, 114, 126, 161, 180, 200, 204, 208, 247, 258.

Dernière heure

Au moment où nous mettons sous presse, des informations parues dans la Presse annoncent que M. *Laurent SCHWARTZ* va être de nouveau professeur d'Analyse à l'Ecole Polytechnique, à partir de la rentrée d'octobre.

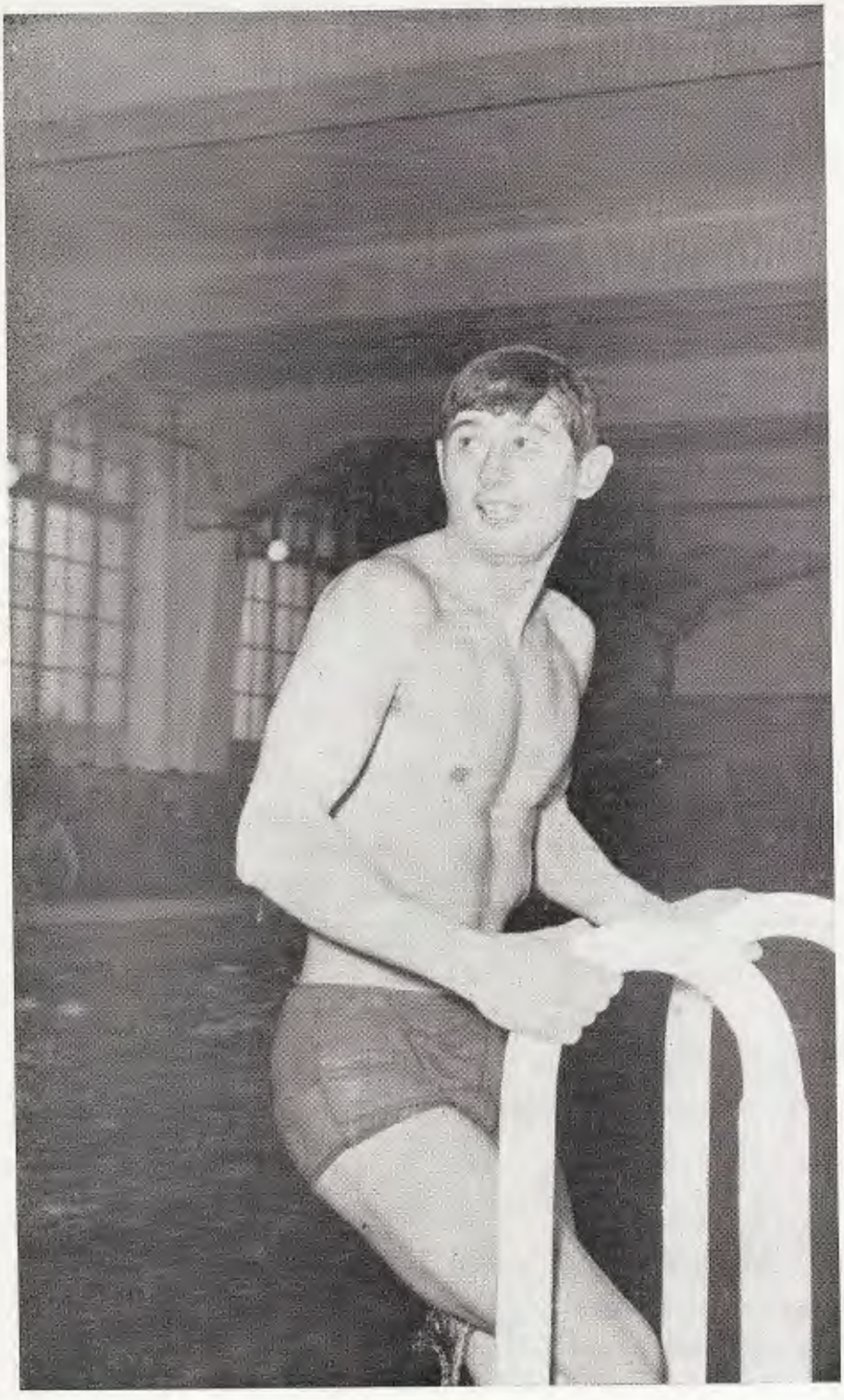

Elève DESECURES (X 61)
Capitaine de l'équipe de natation année scolaire 1962-1963

PRINCIPAUX RÉSULTATS SPORTIFS OBTENUS AU COURS DE L'ANNÉE 1962-1963

. Les équipes de l'Ecole Polytechnique ont disputé les championnats universitaires et les Tournois traditionnels dont les résultats sont les suivants :

1° — Tournoi triangulaire (H.E.C. - Centrale - X)
— Natation - Cross-country - Judo : 1er X.
— Escrime - Volley-ball - Athlétisme : 2me X.
— Aviron - Rugby - Basket-ball - Foot-ball : 3me X.

2° — Tournoi des Grandes Ecoles Militaires (X - St-Cyr - Navale - Air)
— Athlétisme et Natation : 1er X.
— Escrime et Cross : 4me X.

3° — Tournoi Athlétisme entre Académies Militaires (Ecoles Militaires Belge et Hollandaise - Sandhorst - St-Cyr - X).

4° — L'Ecole a présenté aux *Championnats de France* Universitaires de natation à Bordeaux une équipe de relais 4 × 100 m.
Cette équipe, composée des élèves : Desecures, Kern, Vidal-Madjar et Dumon, entraînée par MM. Boulin et Bouzigues, s'est classée 2me en 4' 15" 9/10, battant le record de l'Académie de Paris qu'elle détenait déjà (ancien record 4' 18").

5° — Les challenges Chapelie et Lebreton ont été attribués à l'Ecole Polytechnique, grâce aux victoires sur l'Ecole Royale Militaire Belge, l'Ecole de Santé Navale de Bordeaux.

Quelques élèves faisant partie de l'équipe de natation :
RUPIED, KERN, VIDALMADJAR, LEFEBVRE R., SECHAUD, ESPER, CHERRUAU, DUMON, DESECURES

CHARLES MALEGARIE (1905)

Président de l'Académie des Sciences morales et politiques

Nous avons le grand regret d'annoncer le décès de notre camarade Charles MALEGARIE (1905), *Président de l'Académie des Sciences morales et politiques, Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées,* décédé à Biarritz le 7 septembre 1963.

Nous voulons signaler ici, une disparition qui frappe l'industrie et la famille polytechnicienne. Après avoir appartenu à des services officiels au Maroc, puis à la Cie parisienne de distribution d'électricité, M. Malegarie occupait récemment les fonctions de Président-Directeur général du Carbone Lorraine. C'est en 1951 qu'il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques dont il devait devenir le Président.

Sans mentionner ici tous les ouvrages qu'il a publiés sur la technique et les questions sociales, notamment un livre sur « Lyautey et l'action », nous rappelons le concours si dévoué qu'il a donné à notre association et nous citerons l'article si pénétré d'expérience qu'il avait bien voulu rédiger pour le numéro spécial de *la Jaune et la Rouge* de 1960 consacré à l'Ecole Polytechnique, sous le titre « L'X et l'Industrie ».

Nous prions sa famille d'agréer nos bien vives condoléances.

La J. et la R.

INFORMATIONS INTERESSANT TOUS INGENIEURS

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Organisés à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures pendant l'année scolaire 1963-1964 à l'intention de tous ingénieurs en fonction

Un Cycle d'information portant sur la *Thermodynamique moderne* ou la *conversion des énergies* sera organisé à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures sous la direction de MM. Kling et Tesson, Professeurs à l'Ecole Centrale.

Les cours de ce cycle commenceront le *lundi 4 novembre* et se termineront à la fin de mars.

Les cours auront lieu à raison de
— 3 jours par semaine en novembre et décembre (le lundi et le vendredi).
— et de deux jours par semaine en janvier, février et mars (le mardi et le jeudi).

de 18 h. 15 à 19 h. 15

Les demandes d'inscription sont à adresser *avant le 15 octobre 1963* à la Direction des études de l'Ecole Centrale, 1, rue Montgolfier, Paris (3e) - TURbigo 53-48.

ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS SONT-ELLES DANS LA COURSE ?

L'Institut technique des administrations publiques organise, dans le cadre du SICOB, au CNIT, les 14, 15 et 16 octobre, de 15 à 18 heures, trois colloques sur le thème :

« Dans un monde en accélération constante, administrations et entreprises sont-elles dans la course ? »

Les travaux sont dirigés par *M. Jean Milhaud* (X 17), Président-Fondateur de la CEGOS, Secrétaire général de l'I.T.A.P.

Voici dès à présent le programme adopté :

Lundi 14-10-63 :

Le facteur organisation dans l'adaptation continue des administrations et des entreprises

Président de séance : S.E. M. d'Arbousier, Ambassadeur du Sénégal.

Interventions prévues : MM. H.E. Baratin, A. Griotteray, J. Lobstein, L. Mehl, G. Pallez, A. Prothin.

Mardi 15 *octobre :*

L'Entreprise devant la profession, le Plan, l'Etat... l'Europe

Président de séance : M. N. Pouderoux, Président d'honneur de la SAVIEM, Président délégué général de la CEGOS.

Interventions prévues : MM. P. Drouin, G. Dumas, J. Lecerf, M. Van Goethem, ainsi qu'un délégué du Commissariat au Plan.

Mercredi 16 *octobre :*

L'Adaptation permanente des hommes à leurs fonctions

Président de séance : M. H. Bourdeau de Fontenay, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire de l'E.N.A.

Interventions prévues : Mlle M. Aumont, MM. J. Capelle, *A. de Peretti* (X 36). *Vattaire* (X 36).

Ces colloques ont lieu au C.N.I.T.

PRÉCISION

Le numéro spécial de « La Jaune et la Rouge » *de* 1963, *paru en juin dernier, a reproduit, à la page* 31, *une très belle photographie d'un* chalumeau à plasma en fonctionnement. *Nous précisons que cette photographie a été prise dans le Laboratoire de M. Georges CHAUDRON, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences.*

SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS CIVILS

19, rue Blanche, Paris (9e) - (TRI. 66-36)

PROCHAINES SÉANCES

Jeudi 10 Octobre 1963, à 21 h.
I.C.F., 19, rue Blanche, Paris (9e)

— Communication de :

M. André REVUZ

Professeur à la Faculté
des Sciences de Poitiers

« La vie des mathématiques »

Jeudi 24 Octobre 1963, à 17 h.
I.C.F., 19, rue Blanche, Paris (9e)

En commun avec la
« SOCIÉTÉ DE STATISTIQUES DE PARIS » :

— Communications de MM. :

Robert GIBRAT, Daniel DUGUÉ, Georges MORLAT, Maurice GIRAULT

« La statistique et l'art de l'ingénieur - ce que la statistique apporte aux ingénieurs - nécessité d'une formation statistique pour les ingénieurs »

LE COIN DU DISCOPHILE

Chaque jour apparaissent de nouvelles versions d'enregistrements qui figurent déjà plusieurs fois au catalogue. La raison commerciale en est évidente, mais le discophile n'y trouve d'intérêt que si l'interprétation répond mieux que les précédentes à sa propre conception de l'œuvre ou éclaire celle-ci sous un jour nouveau, ou si l'enregistrement est techniquement supérieur aux autres.

Ces deux conditions sont réunies dans deux disques admirables parus chez Deutsch Grammophon, dont l'un a obtenu le grand prix du disque 1963 : quatre concertos pour piano et orchestre de Mozart, par Geza Anda en soliste qui dirige lui-même la Camerata Academica du Mozarteum de Salzbourg, les n° 17 et 21 (1 × 30 cm DGG 138783) et n° 6 et 22 (1 × 30 cm DGG 138824). Geza Anda atteint au niveau des plus grands interprètes de Mozart : Fischer, Gieseking, Clara Haskil, aujourd'hui disparus. Une gravure extrêmement fidèle, notamment dans la version stéréophonique, ajoute à l'achèvement de ces enregistrements d'une qualité rare.

Autre enregistrement de la même qualité, celui des quatre œuvres de Ravel *écrites* pour orchestre — Daphnis et Chloé, Boléro, Rapsodie Espagnole, La Valse, — par l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, dirigé par André Cluytens, en stéréophonie, (2 × 30 cm Columbia SAXF 951/2), venant après la version monophonique dont nous avons parlé en son temps. Ces quatre œuvres, écrites par le plus grand orchestrateur qui ait sans doute jamais été, gagnent plus que tout autre, *sur le pur plan de l'art*, à être enregistrées en stéréophonie, car la richesse de la palette orchestrale est leur élément fondamental (rappelons à ce propos que le progrès apporté par la stéréophonie ne réside pas dans l'« effet stéréophonique » de l'audition, mais dans la fidélité de la reproduction, le « support » de l'information étant deux fois plus « large » que pour un disque monophonique similaire).

L'apport de la stéréophonie n'est pas moins important — isolant deux groupes de musiciens — dans un enregistrement de musique de chambre comme le Quintette en la majeur « La Truite » de Schubert, par Hephsibah Menuhin et la Quatuor Amadeus (1 × 30 cm Voix de son Maître ASDF 248). Mis à part cette perfection technique, le mérite essentiel de cet enregistrement, réalisé par d'excellents interprètes, réside dans la clarté cristalline de l'exécution, parfaitement équilibrée — à la différence d'autres versions, où une importance exagérée est accordée au piano pour justifier la célébrité du soliste. Mais un « soliste » fait rarement un bon exécutant de musique de chambre.

Je voudrais, pour terminer, signaler la poursuite d'une initiative très intéressante qui est née voici quelques mois (avec les 9 symphonies de Beethoven dirigées par Herbert von Karajan) : l'édition à tirage limité en souscription, par Deutsche Grammophon d'enregistrements sous coffret d'œuvres importantes, parfaits sur le plan technique comme sur celui de l'interprétation, et à des prix très intéressants : Cosi Fan Tutte, avec Irmgard Seefried, Dietrich Fischer-Dieskau, Ernst Häfliger (3 × 30 cm, 69 F), les six derniers Quatuors de Beethoven, par le Quatuor Amadeus (4 × 30 cm, 95 F), Œuvres Instrumentales de Bach (les 6 Concertos Brandebourgeois, les 4 Suites pour orchestre, l'Offrande Musicale) avec Karl Richter, Wolfgang Schneiderhan, Rudolf Baumgartner, etc (5 × 30 cm Archiv, 118 F), et un ensemble d'enregistrements dont plusieurs inédits par Wilhelm Fürtwaengler à la tête du Philarmonique de Berlin, de Bach à Brückner en passant par Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann (5 × 30 cm, 98 F). La qualité des interprètes fait bien augurer de l'entreprise.

J.S. (56).

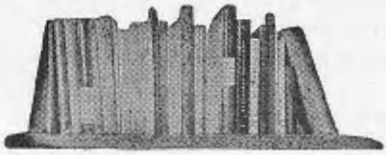

« LES CARREFOURS DE LA SCIENCE » N° Spécial de la revue « REALITES » de Juin 1963.

Nous signalons ce n° spécial présenté avec une introduction de notre Camarade Louis ARMAND (1924) membre de l'Institut, sur le sujet très actuel de l'interdépendance des sciences et des techniques de la recherche. Il apparaît que si les sciences se développent au début parallèlement et par branches distinctes, les diverses ramifications se rejoignent dans des carrefours où les convergences se manifestent et prennent de plus en plus d'importance. Des articles précis et chargés d'exemples sont un des mérites de cette publication très suggestive. 4 carrefours ont été choisis : les cristaux, la bionique, les basses températures, l'espace. Ces articles fondés sur une documentation abondante, sont d'une lecture des plus intéressantes et font ressentir à la fois les conditions et l'intérêt de la Recherche. Des articles sur la vie au Californian Technology Institut et des réflexions d'Oppenheimer évoquent ce qu'est devenue La Recherche.

(« Réalités », n° 209 de juin 1963, 13, rue Saint-Georges, Paris (9e) - Lam. 85-39).

EQUIPEMENT THERMIQUE DES USINES GENERATRICES D'ENERGIE ELECTRIQUE, par J. Ricard (1918), Ingénieur E.S.E. chargé de conférences à l'Ecole Supérieure d'Electricité.

Cette nouvelle édition a été considérablement développée pour tenir compte de l'évolution de la technique au cours des dernières années.

Parmi les sujets développés pour la première fois dans la présente édition, signalons plusieurs questions nouvelles telles que l'application de la notion si féconde de cycles partiels de vapeur dans la recherche de soutirages optimaux et les corrections de cycles, la réfrigération naturelle par les lacs et rivières, l'emploi du calcul des probabilités pour la détermination des réserves, l'étude des équipements optimaux dans un ensemble interconnecté en expansion, ou dans un ensemble comportant des centrales minières à quantité de combustibles limitée.

Cet ouvrage qui s'achève d'ailleurs sur une abondante bibliographie, s'adresse aux exploitants de centrales, ingénieurs d'E.D.F. et des Charbonnages de France, aux bureaux d'études chargés de leur construction, aux constructeurs de matériel enfin aux élèves ingénieurs et étudiants.

Dunod, éditeur PARIS (6e), 92, rue Bonaparte, 1962.

ENFANTIN, LE PROPHÈTE AUX SEPT VISAGES, par **Jean-Pierre Callot** (31).

Notre camarade Callot, sous le pseudonyme Jean-Pierre Alem, a fait une excellente étude sur l'un de nos plus étonnants antiques : Prosper Enfantin.

Il est peu d'hommes dont la destinée ait été aussi étrange et le génie aussi singulier.

Héritier de la doctrine de Saint-Simon, à laquelle il donna un développement et une diffusion immenses, il fut le créateur d'une secte qui groupa 40 000 adhérents et d'un mouvement religieux dont il s'érigea « le Père Suprême, tabernacle de la loi vivante ».

C'est par sa diversité peut-être, que le personnage d'Enfantin a échappé à l'histoire, faute de pouvoir en fixer les traits, les biographes l'on affublé du masque de la caricature. C'est pour tenter de lui restituer la grande place à laquelle il a droit, que Jean-Pierre Alem, autrement dit Jean-Pierre Callot — l'auteur du volume récent sur « l'Ecole Polytechnique » — s'appuyant sur des documents incontestables, nous présente dans ce nouveau livre « Enfantin, le prophète aux sept visages ».

Editeur : Jean-Jacques PAUVERT, 8, rue de Nesles, Paris (6e).

DICTIONNAIRE TECHNIQUE DES TERMES UTILISES DANS L'INDUSTRIE DU PETROLE, par **Mmes Magdeleine MOUREAU** et **Janine ROUGE,** Préface **d'André GIRAUD** (X 44), Ingénieur en Chef des Mines, Directeur Général adjoint de l'Institut Français de Pétrole.

D'excellents dictionnaires spécialisés par discipline scientifique existent. De très bons glossaires existent également pour éclairer le technicien sur le vocabulaire employé dans une branche particulière de son industrie.

Mais l'absence d'un dictionnaire technique pétrolier anglais-français et français-anglais se faisait vivement sentir si l'on en croit le nombre et la fréquence des demandes reçues à ce sujet par le Centre de Documentation de l'Institut Français du Pétrole.

Les auteurs ont travaillé dans le but de mettre entre les mains de chacun un outil essentiellement pratique qui doit permettre de traduire aisément les textes pétroliers de l'anglais en français et de français à l'anglais.

Société des Editions techniques, 7, rue Nélaton, Paris (15e), 920 pages, format 18 × 24.

REVUE « HUMANISME ET ENTREPRISE ».

Nous signalons cette nouvelle revue qui publie, outre des articles sur les problèmes de gestion et d'administration des entreprises, les résultats des recherches effectuées en matière de Sciences humaines appliquées ; elle rend compte, en particulier, du rôle et de la valeur des problèmes humains qui se posent aux entreprises.

Cette publication qui se veut un lieu de rencontre entre universitaires et représentants des divers secteurs de l'Economie nationale est présidée par M. CATIN, Délégué-Général de l'Union des Industries Textiles, MM. AYMARD, Doyen de la Faculté des

Lettres de Paris et Arnaud de VOGUÉ, Président de la Compagnie de Saint-Gobain.

Nous avons noté dans le sommaire du premier numéro, outre les avants-propos de MM. AYMARD et de VOGUÉ, les articles de :

MM. BERCOT, Président-Directeur Général des Ets CITROEN :
- La place de l'industrie automobile dans l'économie française.

BLEUSTEIN-BLANCHET, Président de l'Agence PUBLICIS :
- Les jeunes et la publicité.

DESBRUERES, Président-Directeur Général de la S.N.E.C.M.A. :
- La Société Nationale d'Etude et de Construction de Moteurs d'Aviation.

GRIMANELLI, Directeur Général du S.E.I.T.A. :
- Le Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs et des Allumettes.

HUVELIN, Président-Directeur Général de la Sté KLEBER-COLOMBES :
- L'enjeu de la civilisation industrielle.

MAYEUX, Président-Directeur Général de l'Imprimerie CHAIX :
- Les imprimeurs et leur monde.

ROOS, Président de la Cie Nationale AIR-FRANCE :
- L'évolution du transport aérien commercial.

SPEYSER, Membre du Comité Directeur de la C.G.C. :
- Evolution technique, économique et sociale.

VERRET, Président des CHARBONNAGES DE FRANCE :
- L'industrie Charbonnière.

17, rue de la Sorbonne, Paris (5e), ODE. 24-13 (poste 541).

PROBLEME DE BRIDGE

La Deutscher Bridge Verbands-Blatt a publié, il y a un an ou deux un problème qui m'a été communiqué par un camarade.

Par la suite, cette revue m'a fort aimablement autorisé à reproduire ce problème que voici :

	P — A 7 6 C — 10 8 7 6 5 4 K — 10 3 2 T — 2	
P — R D 10 C — R V K — V 9 8 7 6 4 T — V 10	N O E S	P — V 9 8 5 4 3 C — 9 3 2 K — — T — R 8 7 4
	P — 2 C — A D K — A R D 5 T — A D 9 6 5 3	

Comment Sud doit-il jouer pour gagner 4 S A après entame R de P, puis D de P que Nord laisse encore passer, puis 10 de pique.

LORILLEUX (19 sp.)
23, rue de Naples, Paris 8e

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, SECRÉTARIATS

L'unique Société des anciens élèves est dorénavant la **Société amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique (A.X.)** (décret du 28-1-63).

La Société se compose de membres titulaires ainsi que de membres d'honneur.

Pour être membre titulaire, il faut être ancien élève de l'Ecole Polytechnique soit à titre français, soit à titre étranger, adhérer aux Statuts et être agréé par le Conseil d'administration. Les membres des anciennes S.A.S. et S.A.X. ont, de plein droit, la qualité de membre titulaire.

La cotisation normale annuelle est de 30 F. Toutefois :

— la cotisation sera ramenée à 1 F pour les élèves pendant leurs années de présence à l'Ecole ;

— la cotisation de membre titulaire sera réduite de moitié pendant les quatre premières années qui suivront la sortie de l'Ecole et ne sera plus exigée après 45 ans de versement.

Tout membre titulaire qui a versé, en une ou plusieurs fois, dans les conditions fixées par le Conseil d'administration, une somme d'au moins 20 fois le montant de la cotisation annuelle en sus de ladite cotisation devient titulaire bienfaiteur, sans, pour autant, être dispensé du paiement de la cotisation annuelle.

Il ne pourra pas être procédé au rachat des cotisations, mais les droits des anciens sociétaires de la S.A.S. et de la S.A.X. ayant exercé leur faculté de rachat antérieurement restent acquis.

Le titre de membre d'honneur peut être décerné aux veuves d'anciens élèves et à toutes personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à la Société. Leur cotisation est facultative.

Le Secrétariat de l'A.X. étudie toutes questions intéressant l'Ecole, ses élèves et anciens élèves ; y fonctionne également un service d'entraide et d'orientation professionnelle en vue de conseiller et d'aider les camarades soit à choisir leur situation, soit à recruter leurs cadres.

En plus des offres insérées dans « La Jaune et la Rouge », il publie une fois ou deux fois par mois une liste des offres de situations parvenues tout récemment à la société. L'abonnement à cette liste est de 3 F par semestre.

Un secrétariat particulier à la « Caisse de secours » de l'A.X. s'occupe de venir en aide aux camarades malheureux et à leurs familles.

Renseignements

a) Le Secrétariat de l'A.X. fonctionne 17, rue Descartes, Paris (5e), sous la direction du camarade Georges CHAN (1916) et est ouvert le matin de 9 h à 12 heures et l'après-midi, sauf le samedi, de 14 h à 18 h. Pour le placement, le camarade Lt Col. BERNARD (33) reçoit les après-midi, de 15 h à 18 h, sauf le samedi.

b) Le Secrétariat de la « Caisse de Secours » de l'A.X. fonctionne sous la direction du Lt Col. BERNARD (33) qui reçoit les après-midi, de 15 h à 18 h, sauf le samedi.

c) Adresser toutes les lettres à l'A.X., en ajoutant toutefois « Caisse de Secours » si elles concernent cette dernière. **Ajouter la somme de 0,25 F en timbres à celles qui comportent une réponse.**

En vue d'éviter les confusions, faire toujours suivre la signature du nom écrit lisiblement avec l'adresse et l'**indication de la promotion.**

d) Accompagner toute demande de changement d'adresse de la somme de 0,50 F.

e) Les fonds destinés à l'A.X. (y compris à la Caisse de Secours) doivent être versés soit par chèque sur Paris, soit par versement aux comptes de chèques postaux :

N° 2139-PARIS de la Sté Amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique (A.X.).

N° 13318-82-PARIS pour la Commission du bal ;

C.C.P. n° 5860-34 pour la Caisse des élèves.

f) Téléphone : ODE. 32-83 à 87 pour l'A.X., 17, rue Descartes.

Groupe parisien : G.P.X. : LIT. 52-04, 12, rue Maison des X : LITtré 41-66 de Secrétariat du bal : LITtré 74-12 Poitiers

Caisse des élèves : DANton 38-29, 5, rue Descartes.

AVERTISSEMENT. — *Le Comité de rédaction n'entend pas prendre à son compte la responsabilité des faits avancés et des opinions exprimées dans des articles insérés dans « La Jaune et la Rouge ».*

Ces articles sont publiés à titre documentaire : la responsabilité en est laissée à leurs auteurs.

Le Comité de rédaction reste maître de refuser l'insertion d'un article ou d'un communiqué, sans avoir à donner les motifs de son refus.

⁂

NOUS NE POUVONS GARANTIR UNE INSERTION DANS LE NUMERO DE « LA JAUNE ET LA ROUGE » PARAISSANT LE PREMIER JOUR D'UN MOIS DONNÉ QUE SI ELLE EST REMISE AU PLUS TARD DOUZE JOURS OUVRABLES AUPARAVANT (JOUR DE REMISE NON COMPRIS). SI LA REMISE TOMBE UN SAMEDI, L'AVANCER D'UN JOUR ; SI ELLE TOMBE UN DIMANCHE, L'AVANCER DE DEUX JOURS.

Groupe Parisien

SECRETARIAT

12, rue de Poitiers (7e), LIT. 52-04. C.C.P. PARIS 2.166.36.
Le Secrétariat sera ouvert cette année de 14 h. à 19 h. du lundi au vendredi, et de 14 h. à 17 h. le samedi.

COTISATIONS ET COMPTE PROVISION

Le tarif des cotisations pour la Saison 1963-64 a été donné en détail dans « LA JAUNE ET LA ROUGE » de Septembre.

Il est simplement rappelé que :

— le droit fixe est de 30 F,
— le droit proportionnel de 25 F par carte.

La cotisation est donc de la forme $30 + (n \times 25)$.

Les Elèves des promos 62 et 63 seront tenus au courant des dispositions spéciales les concernant par CHANET (Grosse KES 62) et CANEVET, (Délégué 62 auprès du G.P.X.).

L'attention des Camarades est attirée sur l'institution d'un COMPTE PROVISION (voir LA JAUNE ET LA ROUGE de Septembre).

ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est tenue à la Maison des X le 25 septembre.

Après approbation à l'unanimité des conclusions du Rapport Moral, présenté par LISSACQ, Secrétaire Général, et du Rapport Financier, présenté par DAVRAINVILLE, Trésorier, le Bureau a procédé au dépouillement du scrutin portant élection ou réélection pour 3 ans, conformément aux statuts, de 7 Camarades :

COMITE

Sous la Présidence de COMOLLI (42), le Comité a ensuite procédé à la constitution de son Bureau et à la répartition des tâches entre les divers Camarades, pendant la Saison 1963-64.

Le Bureau est ainsi composé :

Président : COMOLLI (42) ;

Vice-Présidents : BOYRIE (35), Ancien Président ;
THIERRY (39) ;
REME (39) ;

Secrétaire Général : LISSACQ (12) ;
Secrétaire Général Adjoint : ARTAUD (44) ;
Trésorier : DAVRAINVILLE (08).

BOYRIE (35) a été spécialement chargé des relations avec les Groupes X Régionaux et les Groupes X Professionnels.

— DUMARD (39) a été désigné comme Commissaire Général au RALLYE X-PISTON,

— MICHEL (31) ARTAUD (44) et LASSARTESSE (57) seront chargés des relations avec les promos à l'Ecole et plus spécialement de l'organisation de la Soirée de Mi-Carême (mars 1964),

— HOUBAS (45) coordonnera le Programme des visites techniques et artistiques.

En outre, le Comité a coopté deux nouveaux membres stagiaires pour la saison 1963-64 :

— BODEZ (42),
— MAILLARD (49).

et comme membres correspondants pour les promos à l'Ecole :

— CHANET Grosse Kès 62,
— CAVENET (62).

La Promo 63 désignera son représentant courant Octobre.

PROGRAMME DES REUNIONS DU MOIS D'OCTOBRE

Lundi 14 : Visite spéciale du SALON DE L'AUTO. Rendez-vous à 9 heures précises à la Porte principale (devant le Hall monumental) Bd Victor. Les camarades VASSEUR (21) et DEUTSCH (30) accueilleront le G.P.X.

Mercredi 16 : SOIREE A LA CITE UNIVERSITAIRE : Le spectacle de variétés débutera à 21 heures. On dansera jusqu'à une heure du matin avec l'orchestre Fred Alban.

Dimanche 20 : PROMENADE A PIED.
L'Automne en Forêt de Fontainebleau - Partie Sud.
Rendez-vous à la Gare de Lyon, près des guichets de banlieue, à 8 h 10.
Départ à 8 h 28, Billet : Bon dimanche - zone n° 4.
MONTIGNY à 9 h 37 (changement à MORET).
Traversée du Sud de la Forêt, par le Long Rocher, l'Enfer de Dante, la Malmontagne, le Rocher d'Avon.
Retour à PARIS avant 19 heures.

Samedi 26 : VISITE ARTISTIQUE, un Hôtel du Marais : l'HOTEL DAUMONT, nouvellement restauré.
Rendez-vous 7, rue de Jouy, 4e.
Inscription au Secrétariat.
Participation aux frais : 4 F.

Mercredi 23 et Mercredi 30 : Départs des Groupes A et B pour le VOYAGE EN INDE, au NEYPAL et à CEYLAN.

SKI DE NOEL A LA PLAGNE

Le départ aura lieu le jeudi 19 décembre au soir. Le retour le mardi 31 décembre au matin, soit 11 jours dans la station.

Le prix forfaitaire par personne ne peut être précisé pour le moment.
Il sera de l'ordre de 450 F. Il comprendra :
— Voyage AR (en couchettes 1ere classe) par wagons spéciaux G.P.X.
— Pension complète en hôtel, studios ou chalets.
Arrhes : 100 F par personne à verser au G.P.X. avant le 31/10.

Une première liste de 50 participants a été close le 30 septembre.

Nous avons pu obtenir une vingtaine de places supplémentaires. La nouvelle liste sera close le 15 octobre.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de PELEGRIN (43), LIT. 96-24.

Une circulaire détaillée sera adressée dès après le 31 octobre à tous les participants.

Une réunion d'information aura lieu courant Décembre.

COURS

Danse pour les jeunes

Les cours seront donnés le Samedi de 14 h 15 à 15 h 30, Salle Pleyel.
Le premier cours aura lieu le 19 octobre.
Cotisation pour 10 cours : 20 F pour les jeunes gens et les jeunes filles titulaires d'une carte de membre du G.P.X., ainsi que pour les jeunes filles

présentées par les Elèves de l'Ecole, titulaires d'une carte Spéciale permanente.

10 F pour les Elèves à l'Ecole.
Nombre de places limitées.

Judo

Le Judo-Club du Cercle Militaire (place St-Augustin) sera heureux d'accueillir les membres du G.P.X. et leurs enfants. Renseignements auprès de SAGE (41) TRI. 82-61. Les cours d'adultes ont lieu deux fois par semaine :
— le mardi de 19 à 20 heures,
— le vendredi de 21 h à 22 heures.
Le cours d'enfants fonctionne tous les jeudis matins :
— de 9 h 30 à 11 h 30.

Yoga

Les cours reprendront le mardi 15 octobre.
Des carnets de tickets-leçons seront délivrés par le Secrétariat (tarif 5 F la leçon).

Bridge

Tous les lundis à 21 heures à la Maison des X - Participation aux frais : 2 F par personne.

Natation

Les séances à la piscine de l'X reprendront le mardi 15 octobre. Elles ont lieu tous les mardis de 18 à 20 h. Carnets de tickets au Secrétariat.

Théâtre et connaissance du monde

Des circulaires indiquant les spectacles pour lesquels le G.P.X. peut éventuellement obtenir des réservations dans divers théâtres et à Connaissance du Monde seront envoyées aux Sociétaires qui se seront fait inscrire au Secrétariat en joignant la somme de 2 F.

Tout titulaire d'un Compte Provision recevra gratuitement et automatiquement les Circulaires Théâtre.

COMMUNIQUÉ DES GROUPES

GROUPE LOTOIS

Le Magnan annuel du Groupe X lotois a eu lieu à SOUILLAC, le 5 septembre. Il a réuni 33 camarades et parents de camarades. Après le repas, qui fut très sympathique et enjoué, une vingtaine de personnes, que la pluie ne décourageait pas, ont terminé la journée par la visite commentée de la vieille ville de SARLAT.

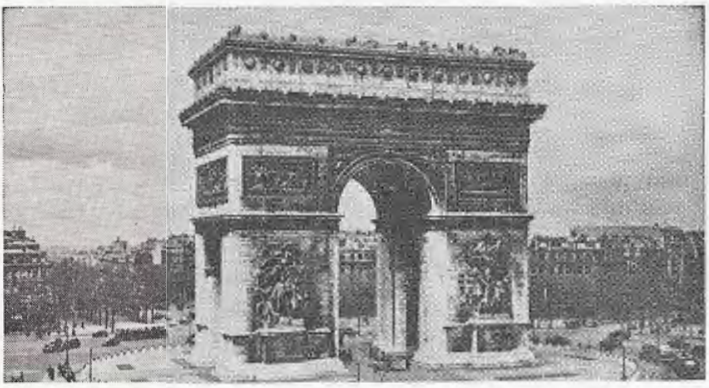

CHRONIQUE DE L'A.X.

Cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe le mercredi 16 octobre 1963, à 18 heures 30

Le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe a été confié à la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique pour le mercredi 16 octobre 1963 à 18 h. 30.

Cette cérémonie traditionnelle sera présidée cette année par le général CONZE (1921), *gouverneur militaire de Lyon et vice-président du Conseil de perfectionnement de l'Ecole.*

Le président MAJORELLE (1913) *fait un pressant appel à tous les camarades habitant Paris et la région parisienne pour qu'ils viennent former autour du général CONZE un rassemblement important digne de notre Ecole. Il demande à tous les groupes polytechniciens dont le siège est à Paris et tout particulièrement au GPX de faire en sorte que cet appel soit entendu.*

Il s'adresse également aux Caissiers et Délégués de promotion pour qu'ils agissent de même auprès de leurs cocons.

L'heure a été choisie de façon à ne pas causer de dérangement aux camarades que leurs occupations peuvent retenir tard dans l'après-midi et la durée de la manifestation sera très courte, une dizaine de minutes.

Il est recommandé d'être sur les lieux, c'est-à-dire sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe, à l'intérieur des chaînes, à 18 h. 20 *au plus tard. Emprunter le souterrain qui existe entre l'avenue des Champs-Elysées et l'avenue Friedland.*

Selon une tradition établie, toutes les Taupes de Paris et de Versailles seront invitées, par les soins de l'A.X., à envoyer deux représentants porteurs de leurs insignes.

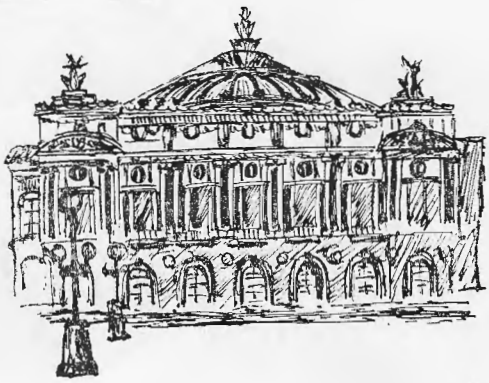

Bal de l'X 1963

Jeudi 14 Novembre 1963

Le Bal de l'X 1963 *aura lieu le jeudi* 14 *novembre à l'OPÉRA.*

Le prix de la carte d'entrée sera de 30 *francs.*

Des cartes à tarif réduit seront réservées aux camarades des promotions 1958, 59 *et* 60.

Ceux des promotions 61, 62 *et* 63 *auront droit à des cartes gratuites.*

Un souper, pour lequel il est expressément recommandé de retenir ses places au Secrétariat du Bal (12, *rue de Poitiers* (7e) - *Littré* 74-12), *sera servi dans la Rotonde du Glacier au* 1er *étage.*

Les Camarades recevront directement par la poste des billets de la tombola organisée à l'occasion du Bal. Ils voudront bien envoyer le prix de ces billets de tombola et des cartes qu'ils désireront recevoir — ainsi que leurs dons personnels — soit par chèque bancaire, soit par virement postal, à l'ordre de S.A.S. Commission du Bal de l'X, 12, *rue de Poitiers, Paris* (7e), *C.C.P. n°* 13 318 82 *Paris* (1).

En outre, cartes d'entrée et billets de tombola seront en vente à partir du lundi 14 *octobre tous les jours, samedis compris, de* 9 h. 30 *à* 12 h. *et de* 14 h. *à* 18 h. *au Secrétariat du Bal,* 12, *rue de Poitiers.*

Les Caissiers et Délégués de promotion assez dynamiques et efficients pour profiter des déjeuners, réunions, etc..., pour placer auprès de leurs cocons des billets de tombola, les trouveront au Secrétariat du Bal (12, *rue de Poitiers, Littré* 74-12).

Tous les Camarades auront à cœur de faire l'effort nécessaire pour donner au Bal de l'X 1963, *par leur présence, un éclat digne de l'Ecole, et lui assurer, par leur générosité, le succès financier ardemment désiré par la Caisse de Secours.*

T.S.V.P.

(1) Le compte S.A.S. qui existait avant la fusion de nos sociétés, a été prolongé jusqu'à la fin des opérations du Bal 1963.

Tombola du bal de l'X

1re LISTE DE LOTS

Une automobile, de la Régie Nationale Renault.
Un poste de télévision, Sté Thomson-Houston.
Une Caméra Pathé, Sté Nouvelle Pathé Cinéma.
Un passage gratuit en avion, Air France.
Un bateau pneumatique, Sté Hutchinson.
Une machine à écrire, Sté Japy.
Un bon pour un bureau métallique, Sté Ronéo.
Un vase en cristal, Sté Daum.
Quatre appareils d'éclairage, Sté Philips.
Deux cafetières électriques, Sté Etudes et Applications Mécaniques.
Six colis de conserves, Sté Olida.
Coffrets cigares et cigarettes, s.e.i.t.a.
Douze couverts, deux plats métal inoxydable, Sté Stainless.
Un stylo plaqué or, Sté Baignol et Farjon.
Six demi bouteilles champagne, Champagne Krugg.
Six bouteilles cognac, Sté Hennessy.
Un flacon de parfum, Lanvin.
Un flacon de parfum, Coty.
Un colis liqueurs, Sté Grande Chartreuse.
Un lot apéritif, Dubonnet.
Un lot apéritif, St-Raphael Quinquina
Deux atomiseurs de parfum, Parfumerie Bourgeois.
Cravates, Chemiserie Poirier.
Une lampe Berger, Sté Produits Berger.
Disques, La Guilde Internationale du Disque.
Un fer électrique, Sté Babeth.
Un colis bonneterie, Etablissements Mauchauffée.
Un colis bonneterie, Etablissements Vitoux.
Une écharpe de soie, Grande Maison de Blanc.
Deux masques à nage sous-marine, Sté Industrielle Richelieu.
50 kilos de sucre, Sucrerie Bouchon.
Dix boîtes de peinture, Sté Giffer.
Des livres, Librairies Hachette, Nathan, Arthaud, Larousse, Editions du Cerf.
Objets de maroquinerie, Commission du Bal de l'X.

Vue vers le nord. La flèche indique l'emplacement de la maison de retraite

La maison de retraite des Polytechniciens à Joigny (Yonne)

Comme tous les camarades le savent, notre ancienne Société Amicale de Secours a effectué depuis 1958, en liaison avec l'association M.R.X. spécialement créée à cet effet, des recherches en vue de créer une maison de retraite destinée aux camarades et à leurs familles.

Les difficultés rencontrées dans cette recherche n'avaient pas permis jusqu'ici d'aboutir à une solution constructive permettant des conditions possibles d'exploitation.

C'est chose faite aujourd'hui.

En fin 1962, des pourparlers concernant l'acquisition à Joigny, sur les bords de l'Yonne, d'un ancien hôtel, d'équipement récent, ont pu aboutir dans de bonnes conditions. Concluant ces pourparlers, le président de l'A.X. a signé le contrat d'acquisition le 20 avril 1963.

La maison sera gérée par la M.R.X. dont le Président est le Général JAUBERT.

Nous voudrions aujourd'hui présenter la nouvelle maison à nos lecteurs.

Aspect de la maison. Vue de la route nationale

Situation

La ville de Joigny est située sur la grande voie ferrée Paris-Lyon, entre Sens et Laroche, à 147 km de la gare de Lyon. Plusieurs trains par jour la mettent en relation avec la capitale et le trajet s'effectue en 2 h. environ. Une liaison possible avec la gare de Laroche qui est à 9 km, permet en outre d'utiliser un certain nombre de trains rapides qui ne s'arrêtent pas à Joigny. Cette ville occupe un site agréable dominant le cours de l'Yonne. Ses ressources sont nombreuses en établissements divers (institutions, hôpitaux, etc...) et ses monuments en font une ville pittoresque. Les bords de l'Yonne sont, à Joigny, particulièrement dégagés et propices à la promenade. Ils sont animés en été par des sports nautiques.

La maison qui vient d'être acquise portait autrefois le nom de « Rôtisserie Jovinienne » et était classée, au point de vue touristique dans la catégorie à 3 étoiles. Elle est située au 19, Faubourg de Paris, sur la R. N. 6 dans la descente vers le centre de la ville quand on vient de Paris. Si cette situation, en bordure d'une route nationale fréquentée, peut paraître un inconvénient, disons que des travaux sont prévus par les Ponts et Chaussées pour faire passer, d'ici un an ou deux, sur la rive gauche de l'Yonne, de l'autre côté de la rivière, le trafic routier.

La maison est située à flanc de colline, son jardin descend en pente douce vers la rivière où se trouve simplement un chemin de halage sans grande circulation.

Les photographies que nous donnons montrent la vue étendue qu'on a de la terrasse de la maison et des chambres qui, pour la plupart, sont situées face à l'Yonne et exposées au Midi. Comme le montrent ces vues, la région de Joigny est encore très agreste et répond bien au désir que l'on avait de trouver un site calme et reposant.

Aspect de la maison. Vue du côté jardin

Vue sur l'Yonne, prise du 2me étage

Vue sur la terrasse et sur l'Yonne prise depuis la salle à manger

Description de la maison

La photo n° 1 montre l'aspect de la maison vue du côté de la route de Paris. Cet ancien hôtel comporte dans son intérieur, d'assez grandes salles et salons équipés pour les touristes, avec des boiseries et une grande cheminée servant d'âtre. Au 1er étage, côté rivière, se trouve une grande terrasse qui est visible sur la vue prise de ce côté (photo n° 2). Les chambres sont au nombre de 17, nombre assez restreint mais qui sera augmenté par la décision prise de faire aménager 6 pièces de plus en utilisant le dessous de la terrasse. Toutes les chambres possèdent un cabinet de toilette avec lavabo et bidet. En outre 9 possèdent une salle de bains, 6 une douche et 11 des W.C. particuliers.

La propriété, jardin compris, est d'environ 2 000 m², avec des possibilités d'extension des bâtiments. La mise en état de la maison qui a été inhabitée pendant plus d'un an et était d'ailleurs à peine achevée, et la construction des pièces supplémentaires ne pourront être achevées cette année et il a paru préférable de reporter l'ouverture de la maison, *au printemps* 1964 (en avril vraisemblablement).

Conditions d'admission

Nous rappelons que pourront être admis, les anciens élèves et leur épouse, les veuves et les mères (veuves) ainsi que les filles, isolées de toute famille, d'anciens élèves de l'Ecole. Comme il est d'usage, les postulants devront être en bon état de santé et valides. Nous envisageons de permettre aux postulants d'effectuer à titre d'essai, un séjour de plusieurs semaines avant qu'il ne soit procédé par la Direction de l'établissement à leur admission définitive.

Vue générale de Joigny et l'Yonne

Modalités d'exploitation

L'établissement n'aura aucun caractère commercial, la M.R.X. aussi bien que l'A.X. ne pouvant statutairement, faire de bénéfices.

Les chambres présentent quelques différences, du fait de l'exposition, de la superficie et des dépendances (salle de bains ou douche, WC particulier...).

Le prix de pension dépendra de la chambre occupée. Il pourra d'autre part comme on le conçoit, être d'autant moins élevé que le nombre des pensionnaires sera plus grand.

L'éventail des prix sera donc assez ouvert, mais on peut tabler sur un *prix moyen* journalier de la pension de l'ordre de 30 F. Des arrangements sont prévus pour le cas où une chambre sera occupée par deux personnes.

Ajoutons qu'il sera sans doute possible d'accepter que les pensionnaires apportent des meubles personnels pour le cas où ils voudraient conserver un cadre familier.

Les postulants seront bien entendu prévenus en temps utile du prix exact de pension applicable dans chaque cas particulier.

Avis aux camarades

a) Si vous désirez faire un séjour d'essai à la maison de retraite dès avril 1964, inscrivez-vous le plus tôt possible avant le 1er-12-63.

b) Si vous connaissez des membres de la famille polytechnicienne (veuves, mères ou filles de camarades) susceptibles d'être intéressés par la maison de retraite, invitez-les à nous écrire ou donnez-nous leurs adresses.

c) Si vous êtes caissiers ou délégués de promotion, ou de groupe géographique ou professionnel, faites de la publicité pour notre œuvre, surtout auprès des veuves que nous ne pouvons toucher directement.

Dès que les aménagements seront un peu plus avancés, nous inviterions des camarades et notamment les caissiers et délégués des promotions âgées (qui sont naturellement celles qui sont intéressées) à venir visiter la nouvelle maison.

D'ici là nous pouvons faire visiter la maison aux camarades directement intéressés en organisant des visites certains jours qui leur seront indiqués par la M.R.X.

Tous renseignements peuvent être demandés dès maitenant en adressant la correspondance à M. le Président de la M.R.X., au Siège de l'A.X., 17, rue Descartes, PARIS Ve, (Tél. : ODE. 32-83).

N.B. valable pour toutes les insertions : les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des frais calculé au moyen des tarifs portés au bas des pages. Mode de versement : chèque de banque, virement postal au compte de la Société Amicale des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique Paris 21-39, à l'exclusion des mandats et timbres-poste. Les transmissions de lettres nous occasionnent des dépenses élevées. Certaines sont à envoyer à 6 ou 8 dest. Les correspondances susceptibles d'être diffusées par la poste, ainsi que les insertions ne contenant ni adresse ni n° de téléphone, doivent être accompagnées de 4 timbres au minimum. Rédiger les insertions en style télégraphique avec abréviations.

I. — CARNET POLYTECHNICIEN

PROMO 1898

Décès : 2-9-63, Colonel Louis **Charles,** décédé à Linxe (Landes).

PROMO 1894

Décès : 22-8-63, Colonel d'Artillerie **Karcher** Eugène, décédé à Paris.

PROMO 1895

Décès : Gille Charles-Etienne, Colonel du Génie en retraite.

PROMO 1896

Décès : 25-6-63, Georges **Pader,** Ing. Chef hon. Chf. A.-L. Secr. gén. hon. de l'Union Internationale des Ch. de fer.

PROMO 1898

Décès : 24-8-63, Jean **Trancart,** Colonel d'Artillerie en retraite.

PROMO 1899

Décès : 20-8-63, **Vauthrin** a la douleur de faire part du décès de sa femme, sœur de Magnien (1893).

PROMO 1900

Décès : 4-8-63, Lucien **Ricard,** Ingénieur Gén. Hydrographe.

PROMO 1901

Décès : 27-8-63, Achille **Stouvenot,** ancien Ing. en chef au corps des Mines, décédé à Trouville.

PROMO 1904

Naissances : Colcombet fait part des nais. de son 26e p.-enf. et de ses 5e et 6e arrières p.-enf.

PROMO 1905

Décès : 7-9-63, Charles **Malegarie,** Insp. gén. hon. des P. C., Pt de l'Académie des Sciences Mor. et Polit., Pt-Direct. gén. du Carbone-Lorraine.

PROMO 1906

Décès : Stouvenot fait part du décès de son frère (1901).

PROMO 1908

Décès : 5-9-63, Mme Cornu a la douleur d'annoncer le décès de son mari Léon **Cornu.**

PROMO 1911

Décès : 2-11-63, 9 h. Chapelle des Invalides, Messe Requiem, cam. Pierre **Paoli,** Ing. gén. 1ère cl. GM, ancien chef du S.T.C.A.N.

PROMO 1912

Décès : 25-8-63, René **Poulain** a la douleur d'annoncer le décès de sa mère, Mme Pierre Poulain.

PROMO 1916

Mariage : 21-9-63, **Morel** fait part du mar. de son fils Jean-Marc, Ing. des Arts et Manufactures, av. Monique Monflier.

PROMO 1917

Naissance : Haymann fait part de la nais. de son 4e p.-enf. Jean-Philippe Haymann, Paris 23 août 1963.

PROMO 1919 N

Naissance : 18-8-63, **Colin** fait part de la naissance de son 13e p.-enf. Régis Colin.

Mariage : 3-10-63, Fernand **Aubert** fait part du mar. de son fils Jean avec Chantal Devaux, fille de Devaux (31).

PROMO 1923

Décès : 16-9-63 Hervé **Palud,** Ing. Sté d'app. mécanogr. Richard.

PROMO 1925

Naissances : 25-7-63, **Boivin** fait part de la nais. de sa 3e p.-fille Anne Morlet.
26-5-63, **Pialoux** fait part de la nais. de sa p.-fille Sabine Pialoux.

Fiançailles : Leroy G. fait part des fiançailles de sa fille Marie-Françoise av. M. Gilbert Nicolaon.

Mariages : 3-8-63, **Laborie** fait part du mar. de sa fille Madeleine av. Gérard Sabatier.
17-8-63, **Lefebvre** fait part du mar. de sa fille Monique av. Alain Donati.

Tarif des insertions :
Avis de naissance, fiançailles, mariage et décès : 0,25 F le mot. Pour les avis de décès de camarades dans leur promotion, les vingt premiers mots sont gratuits.

Décès : 20-8-63, **Vauthrin** a la douleur de faire part du décès de sa mère.
29-8-63. Nous avons appris avec regret le décès de Mme Jean-Jacques Desportes, femme de notre camarade.

PROMO 1926

Une Messe sera célébrée le samedi 5 octobre, à 9 h., en l'Eglise St-Antoine-de-Padoue, 52, bd Lefèbre, Paris 15e, à la mémoire de notre cam. **Hocquemiller** et de ses filles Hélène Sordoillet et Françoise Hocquemiller.

PROMO 1927

Naissances : **Single** fait part de la nais. de 2 p.-enf. Frédéric Sallerin (4-7-63) et Hélène Creuse (11-8-63).

Mariage : 27-7-63, **Carrière** fait part du mariage de son fils François av. Mlle Nicole David.

Décès : 4-9-63, Mme Pierre Degot fait part du décès de son mari, Pierre **Degot,** Ing. gén. des Mines.

PROMO 1928

Naissance : **Coquebert de Neuville** a la joie de faire part de la nais. de son p.-fils Pierre de Lepinau, Paris, 25 août 63.

PROMO 1930

Décès : **Chalandon** a la douleur de faire part du décès de ses b.-parents, le Comte et la Comtesse des Garets.

PROMO 1931

Mariage : 3-10-63, **Devaux** fait part du mar. de sa fille Chantal avec Jean Aubert, fils de Fernand Aubert (19 N).

PROMO 1933

Décès : 20-8-63, **Vauthrin** a la douleur de faire part du décès de sa mère.

PROMO 1935

Naissance : **Mermillod** fait part de la nais. de son 4e p.-enf. Ariane Foucart

Mariages : Charles **Balling** est heureux de faire part des mar. de ses enf. Jean-Michel avec Corinne Bureau et Marie-France av. Patrice Desombre (61).

PROMO 1937

Naissance : 13-9-63, Joëlle, Eliane et Bruno **Crinon** sont heureux d'ann. la nais. de Pascal.

PROMO 1943

Décès : **Desforges** a la douleur de faire part du décès de sa sœur Madeleine Gion, Alger, 9 septembre 63.

PROMO 1944

Décès : 5-7-62, **Leleu** décédé accident.

PROMO 1950

Naissance : 15-7-63, Mathieu de **Boissac** fait part de la nais. de sa fille Marie-Caroline, sœur d'Anne-Frédérique et Laure-Isabelle.

PROMO 1952

Naissance : 26-8-63, **Chatelperron** ann. la nais. de son 5e fils Olivier.

Décès- : **Desforge** a la douleur de faire part du décès de sa sœur Madeleine Gion, Alger, 9 septembre 1963.

PROMO 1953

Naissance : 18-6-63, Florence **Lévy-Lambert,** sœur d'Antoine et Guillaume.

PROMO 1954

Naissances : 12-6-63, **Gastaud** fait part de la nais. de son fils François, frère de Sophie.
18-6-63, Laurent **Richard** fait part de la nais. de Françoise.

PROMO 1955

Naissance : **Fortin** fait part de la nais. de sa fille Emmanuelle.

PROMO 1956

Naissances : 28-7-63, **Clinckx** fait part de la nais. de son fils Jérôme, frère de Lorraine.
1-9-63, **Ralite** fait part de la nais. de son fils Christophe.

Mariage : 3-8-63, Jacques **Thiébaut** fait part de son mar. avec Josiane Lefebvre.

PROMO 1957

Mariages : 23-7-63, **Castillon** fait part de son mariage avec Mlle Brigitte Dalsheimer.
14-9-63, **Louvet** fait part de son mar. avec Mlle Jacqueline Vannier.

PROMO 1958

Naissances : 14-6-63, **Chazot** fait part de la nais. de son fils Christophe.
31-7-63, Georges **Lespinard** est heur. de faire part de la nais. de son fils Philippe.
6-8-63, **Longre** fait part de la nais. de son fils Christophe.

Fiançailles : Jean-Pierre **Marvillet** fait part de ses fianç. av. Mlle Françoise Bisson.

Mariages : 5-7-63, **Brunhes** fait part de son mar. avec Mlle Annick Henry.
24-8-63, François **Ciolina** fait part de son mar. avec Mlle Françoise Depardieu.
10-8-63, Dominique de **Lapparent** fait part de son mar. avec Mlle Isabelle de Saint-Exupéry.
12-10-63, **Silvereano** fait part de son mar. avec Mlle Jacqueline Villaros.
27-7-63, André **Soubeiran** est heur. de faire part de son mar. avec Mlle France Bertrand.

PROMO 1959

Naissances : 4-9-63, **Ducongé** et sa femme Hélène, sœur de Chazot (58), sont heur. d'ann. la nais. de leur fils Jean-Patrick.
21-7-63, **Garcia** est heur. d'ann. la naiss. de sa fille Laurence.

PROMO 1960

Mariages : 1-8-63, **Cicurel** fait part de son mar. av. Mlle Michèle Valadaud.
5-7-63, Marc **Guillaume** fait part de son mar. avec Mlle Marie-France Boucheron.

Remerciements : Pallud remercie vivement ses camarades de promo pour les témoignages de sympathie qu'il a reçus à la suite de son accident.

PROMO 1961

Mariages : 2-9-63, Patrice **Desombre** est heur. de faire part de son mar. av. Marie-France Balling, fille de Charles Balling (35).
3-9-63, Jean-Marc **Dethoor** fait part de son mar. avec Mlle Dominique Perrin.

Décès : Henri-Paul **Plathey** déc. accident.
Les cam. de sa promo qui posséd. des photos de Plathey sont priés de les faire parv. à Bentz, 2, rue Bentayou, Metz.

CONVOCATIONS DE PROMOTIONS (1)

PROMO 1900

Déjeuner avec dames le *17 Octobre à 12 h. 45* Maison des X. Réponse à *ANDRE*, 9, rue J.-B.-Charcot, Courbevoie, DEF. 08-00.

PROMO 1916-1917

Déjeuner mensuel *3e mardi 15 octobre, 12 h. 30*, 1, rue Christine, métro Odéon. Inscriptions : BIROLAUD (KEL. 37-11) GUERIN (PAS. 63-41) éventuellement JOFFRE.

PROMO 1923

Quarantième anniversaire - Magnan *dimanche 13 octobre 12 h. 30* à l'Ecole.

PROMO 1933

Dîner de ménages *Mercredi 20 novembre à 20 h.*, Maison des X. Inscriptions : DEUBEL, 14, rue Angélique-Vérien, Neuilly-sur-Seine, SAB. 89-13.

PROMO 1935

Dîner de promo, sans épouse, Maison des X, *25-10-63*.
Convocations seront envoyées individuellement.

PROMO 1953

Réunion du 10e anniversaire à bord du BORDE-FRETIGNY le *10 novembre à 20 h.* Pont du Gros-Caillou, Quai d'Orsay. Inscript. à BASTIDE, 198, rue St-Jacques, Paris 5e avant le 15 octobre. (MED. 48-93 soirée).

CONVOCATIONS DE GROUPES

GROUPE X-AFRIQUE

Déjeuner mensuel d'octobre, inscriptions à M. *Wirth* (37), 2, rue Lord Byron, ELY. 25-52.

GROUPE X-CYBERNÉTIQUE-AUTOMATISME

Prochaine réunion le *Lundi 28 Octobre 1963* - Apéritif 19 h. 30, Dîner : 20 h. 15, rue de Poitiers. Au cours de cette réunion *Pélégrin* (43) passera la présidence à . . . . Venez accueillir nombreux le nouveau président.

(1) 0,08 le mot.

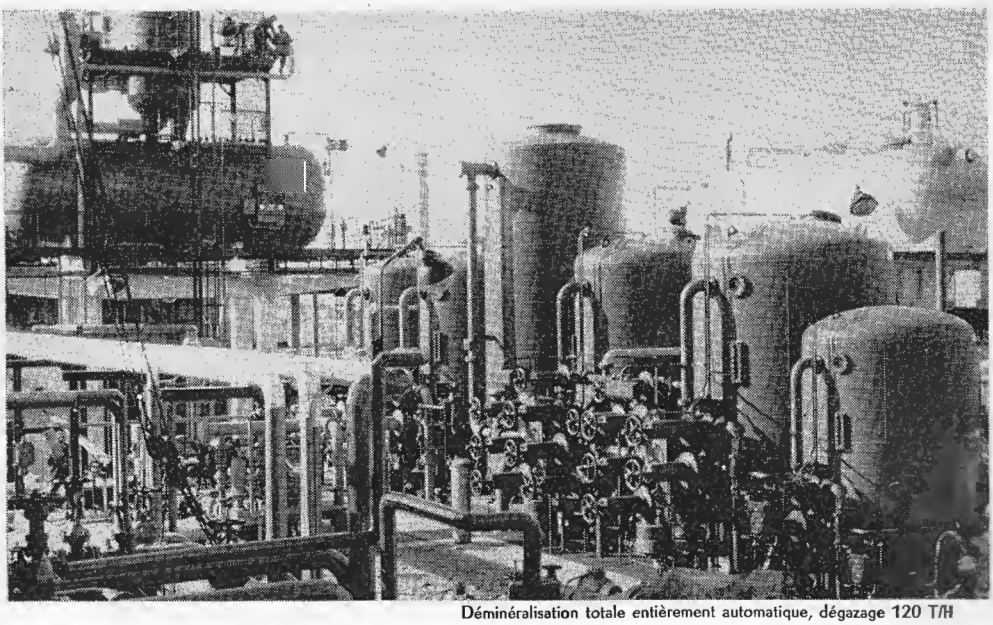

Déminéralisation totale entièrement automatique, dégazage 120 T/H

SITE INDUSTRIE

TRAITEMENT DES EAUX

CONTRASTE-PARIS 320

Les plus importantes installations de France ont été réalisées par "S.I.T.E."

NOS REFERENCES

- PETROLES "BP" Raffinerie de DUNKERQUE - 240 t/h pour chaudière à 70 Hpz
- MINES DE LA SARRE (6 commandes) - Chaudières à 170 Hpz - Centrales de "FENNE", "WEIHER" - Sté "BARBE"
- HOUILLERES DE LORRAINE - 270 t/h - Centrale de Paul Weiss
- Cie FRANÇAISE DE RAFFINAGE - Confreville - 400 t/h
- ESSO-STANDARD - 120 t/h
- PETROLES "BP" LAVERA - 65 t/h
- ENERGIE ATOMIQUE (Réacteurs "MELUSINE", "MINERVE", "TRITON") Usines de Miramas, Cadarache, Bollène
- "E.D.F." Centrale de Dunkerque, alimentation chaudière à 165 Hpz
- S.N. PETROLES AQUITAINE - 100 t/h
- MICHELIN, décarbonatation sur résines 500 t/h, déminéralisation totale avec Mixbed 90 t/h. Installation automatique (en construction)

TRAITEMENT GÉNÉRAL DES EAUX

Epuration et adoucissement des eaux de fabrication. Filtration et stérilisation des eaux de rivières, de ville, et de piscines.

Tous traitements des eaux de chaudières (procédés purge continue - H.Na - H.OH désiliçage - dégazage thermique et sous vide).

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE POUR LE TRAITEMENT DES EAUX
22, RUE NOTRE-DAME DE LORETTE, PARIS 9e - TÉL. : TRU. 71-21

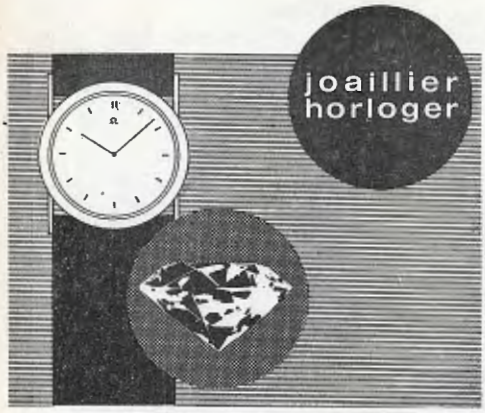

ROGER COL

15, rue Tronchet, Paris, Anj. 36-10
concessionnaire **OMEGA, JAEGER**

Brillants avec garantie de pureté
Perles - Pierres de couleur
Bijouterie or

LES POTASSES D'ALSACE

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

▶ *livre à l'industrie*

sylvinite - chlorure
sulfate - bicarbonate
brome

▶ *et à l'agriculture*

sylvinite - chlorure
sulfate - binaires
et ternaires

POTASSE D'ALSACE

K 153

Tous renseignements à la
SOCIÉTÉ COMMERCIALE
DES POTASSES D'ALSACE
PARIS : 11, av. de Friedland, BAL. 74-50
MULHOUSE : 2 bis, r. du 17 Novembre
et dans les bureaux régionaux

LES POTASSES D'ALSACE

IV. — PETITES ANNONCES
DEMANDES ET OFFRES DE SITUATIONS
RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

I. — POUR LES EMPLOYEURS

ADRESSEZ-VOUS A L'A.X. DES QUE VOUS DISPOSEZ D'UN POSTE VACANT POUVANT CONVENIR A UN POLYTECHNICIEN.

AVISEZ-NOUS QUAND VOS OFFRES NE SONT PLUS VALABLES, MÊME SI LE BÉNÉFICIAIRE N'EST PAS UN POLYTECHNICIEN.

II. — POUR LES DEMANDEURS

LORSQUE VOUS ENVOYEZ AU SECRÉTARIAT UNE ENVELOPPE A TRANSMETTRE, PORTEZ AU CRAYON SUR LADITE ENVELOPPE LE NUMÉRO DE L'ANNONCE QUI VOUS INTÉRESSE ET AFFRANCHISSEZ-LA.

AVISEZ-NOUS QUAND VOUS AVEZ OBTENU SATISFACTION, MÊME PAR UNE AUTRE VOIE QUE LA NOTRE.

DEMANDES DE SITUATIONS

1° PAR LES CAMARADES

Tarif : 0,08 NF le mot. Voir N.B. avant le « Carnet polyt. »

N° **1 387** — Dupont (35) cherche poste de respons. France ou étrang. FLO. 30-17.

N° **1412** — Cam. 57 a., ex off. sup. G., ing. cons. B.A. rapartr. Algérie, exp. adm. et techn., dynam., gde puiss. trav., ch. sit. Sté imm., entrepr. ou B.E. rég. paris. Acc. dépl. ou miss.-BLO. 35-16 ou TRO. 23-59.

N° **1 501** — Cam. 37 ans, bonnes conn. mécan. et électr. rech. direct. technique ou ind. Paris ou prov.

N° **1 505** — Ing. Ch. G.M., 45 a., expér. ateliers mécan., chaud. électr., répar. nav. et gestion adm., financ. ch. sit. Paris sect. privé, Sté nation. ou organ. public ou semi-public.

N° **1 506** — X 32 a., 7 a. d calcul électr. et trait. de l'in ch. poste de resp. Paris ou pro administr. ou techn.-comm. A transm.

N° **1 507** — Camarade, 27 ans M.S. Yale U.S.A., 2 a. métal non ferreux ch. sit. act. d entr. dyn., anglais et espagn court, France ou étranger.

N° **1508** — Cam. 39 a. ayt exp voies ferr. bât., aérodr., insta ind. et nucl., ét. et réal., miss France et étrang. ch. poste ad à direct. génér., moy. ou gross Sté, Paris ou banl. ouest. Etud ttes prop.- Libre ds les 3 mois

2° POUR CONJOINTS, ASCENDANTS, DESCENDANTS DE CAMARADES

Tarif : 0,15 NF le mot
Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 6 289 — Fille cam. (promo 14) rech. sit. d'av. secrét. administr. ou de direct. A.X. transm.

N° 6 297 — Fille cam. 23 a., sortant éc. Cadres, secrét. de direct, conn. all., bachel., ch. sit. Paris pr oct. Ecr. Mlle Le Liepvre, S.P. 69.389 FFA.

N° 6 306 — Fils Polyt. ing. autodidact. 38 a., cadre depuis 1953, dynam., sens des resp. ayt occ. poste imp., tech.-adm. ds grosse entrepr. ch. sit. corresp. à ses capac. ds ind. ou comm. rég. indiff.

N° 6 307 — Cam. (05) recom. gendre 26 a., ing. dipl. Ec. Violet, lib. sce milit., qui rech. sit., de préfér. électricité. LEBLOND, 26, r. Plateau St-Antoine, Le Chesnay (S.-et-O.).

N° 6 308 — Fille cam. (31), 22 ans, lic. et dipl. d'ét. sup., all., rech. poste interpr. trad. Paris ou Est.

3° POUR AUTRES PERSONNES RECOMMANDÉES PAR CAMARADES

Tarif : 0,25 NF le mot. Voir N.B. avant le « Carnet polyt. »

No 6 303 — Frère cam. rapat. d'Alger, a été 25 a. dir. comm. tr. dynam. assurer. à Nice direct. d'agence ou dépôt région. firme imp. AX transm.

OFFRES DE SITUATIONS POUR POLYTECHNICIENS

1° PARIS ET ENVIRONS

N° 1 469 — Le Groupe C.G.O. (Compagnie Générale d'Organisation), S.E.G.E.A. (Société d'Etudes, de Gestion et d'Economie Appliquée), C.O.G.E.R.A.F. (Cie Générale d'Etudes et de Recherches pour l'Afrique), recherche de jeunes ingénieurs pour compléter son équipe comportant entre autres 22 camarades.

N° 1.980. — LOICHOT (38) ser. heureux de s'entretenir personnellement av. j. cam. de valeur s'intéress. organisation, formation, marketing, étud. économiques, rech. opérationnelle. Postes pouvant (ou non) entraîner séjours Europe, Afrique, Etats-Unis, Amérique latine. **Tél.** pour r.-v. à KLE. 68-74.

N° 2 473. — L'organisat. Paul PLANUS et la SEPRO (Stés d'étud. prat. de rech. opérat.) désir. recruter des cam. (35 a maxim.) pour exercer au sein de leur import. équipe des activit. passionn. tr. évoluées et bien rémunérées dans les diff domaines : gestion, marketing, organis. rech. opérat., T A I. Intervent. : France, Belgique, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Afrique, Asie, Amérique du Sud. Qualités demandées : précision, imaginat. concrète, aptitudes psycholog. S'adress. à Gillonnier (32) OPP 233, fg St-Honoré, Paris, 8e.

N° 2 647 — Guerquin (37), Seurat (37), Manheimer (39), recevr. av. plais. j. camarades intéres. par carr. ing.-conseil en formation offr. larges débouchés ds pays fortement industrialisés et pays en voie de développt, notamm. France, Espagne, Moroc, Mauritonie, Afr. Noire. KLE. 17-54 pour r.-v.

N° 2 676 — Très important groupe rech. jeune cam. 25-28 ans, très dynamique et attiré par orientation commerciale d'avenir après formation systématique dans nombreuses usines et organisations du groupe. A.X. transmettra.

Passez
votre **WEEK END**
en **MER**
A BORD DE
"FRANCE"
LE PLUS LONG PAQUEBOT DU MONDE
LE HAVRE - NEW-YORK
AU MOINS UNE FOIS DANS VOTRE VIE FAITES CE VOYAGE QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS
Cie Gle TRANSATLANTIQUE
6, RUE AUBER - PARIS-IXe - TÉL. : RIC. 97-59
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

POUR RÉSOUDRE
VOS PROBLÈMES
DE CONSTRUCTION DE
ROUTES
PISTES
COURS D'USINES
il vous suffit d'écrire à :
ENTREPRISE
JEAN LEFEBVRE
(service A B)
77, boulevard Berthier
PARIS (17e)
qui vous enverra une brochure illustrée.
Vous y trouverez quelques exemples
de ses réalisations
et toutes les indications utiles
pour orienter vos propres recherches.

Important Groupe Industriel Français
créant Bureau Technico-Commercial
PAKISTAN

recherche

INGÉNIEUR 1er PLAN
DIPLOME X

disposant bonne expérience
VENTE INSTALLATIONS OU
MATERIELS INDUSTRIELS
IMPORTANTS

SITUATION IMPORTANTE
(traitement jusqu'à 1.600 doll. mensuels)
pour **INGENIEUR DE CLASSE**
disposant sens relations et négociations techniques
Connaiss. parfaite anglais indispensable

FIXATION KARACHI

Ecrire ss référence OC 109 A
E.T.A.P. 4, rue Massenet, Paris
Discrétion assurée

OBREY
Horloger - Joaillier
13, Rue Tronchet, 13 - PARIS
(ANJ 31-33)

BRILLANTS
Bagues de Fiançailles - Alliances
MONTRES (Modèles exclusifs)
—— Condition spéciale **aux X** ——

N° 2 685 — La Cofror (Cie Franç. d'Organsation), 2, avenue du Parc des Expositions, Paris 15e, rech. jeunes camarades intéress. par l'organisat. gén. et de gestion, l'organisat. de la product., l'organisat. commerc. et la distribution (étud. de marché, marketing), les études économ., etc.

N° 2 687 — Maurice MARTIN (26) et A. HOUPEURT (32) aimeraient rencontr. cam. hte. qualif. préf. G.M. ou Poudres intéress. par rech. scientif. et appliq. originale, princip. physique états fluides et pouv. devenir animateur d'un groupe d'une vingtaine jeunes ingénieurs ds. Société d'étud. en plein développ. BRE. 80-00.

N° 2 708 — Organis. financ. rech. j. cam. 25-30 a. comme adjt au direct. gén. CV manuscrit à AX qui transm.

N° 2 716 — La SETEC (Saias 44 - Grimond 46) rech. 1° pr proj. T.P., infrastr. et struct. j. cam. X ou Pont ; 2° pr ét. économ., rech. opérat., program. au calculat. électron. j. cam. (X ou INSEE). Sit. d'av. Ecr. ou tél. 34, av. de Messine (LAB. 02-69).

N° 2 725 — Le Groupe C.G.O. (Cie Gle d'Organ.), S.E.G.E.A. (Sté d'ét. et de gest. et d'écon. appl.), C.O.G.E.R.A.F. (Cie gle d'ét. et de rech. pr l'Afrique) rech. de j. ing. pr compl. son équipe comp. entre autres 22 cam.

N° 2 728 — La Sté an. d'étud. et réalisat. nucléaires SODERN rech. des ing. de direct. 28-35 a., pr sit. d'aven. ds domaines électron. et nuclé. Activ. essentielles : analyse des prob. posés par les gdes adm., la définit. des matér. correspond., le contr. de leur réalisat. et les interv. après-vente. Format. compl. pr être assur. si nécess. CV à SODERN, 341, r. des Pyrénées, Paris 20e ; à Mlle GRESSIN.

N° 2 729 — Important organisme coopér. rech. pr Paris et Outre-mer, des ing. dipl. Télécom. S'adresser OCORA, 46, r. d'Amsterdam, 9e. PIG. 99-39.

N° 2 730 — Sté Nle des Pétr. d'Aquitaine recr. pr diff. sect. d'activités (pétr., pétrochimie, chim.), cam. début ou ayt qq. ann. d'exp., sit. d'aven. C.V. manuscr. à la Sté Nle des Pétroles d'Aquitaine, 16, cours Albert-1er, Paris 8e.

N° 2 731 — Imp. Soc. const. électr. et mécan. rech. pr dir. sce techn. com. vente et instal. pompes, ing. 33-40 a., connaiss. et expér. ds domaine. Sit. aven. C.V. photo et prét. à A.X. qui transm.

N° 2 732 — Sté d'étud. fil. import. (Pétrochim.) recr. pr étud. techn. et économ. cam. lib. oblig. milit. C.V. manucr. à A.X.

N° 2 733 — Sté réputée rech. pr poste dir. adj., ing. anim. organis., spécialiste en signal. et télécom. Sit. imp.

N° 2 734 — Une imp. Sté ayant son siège à Paris, rech. Direct. financ. 35-45 ans, respons. de ts les sces financ., déjà formé aux méth. modernes de gest. financ., ayt des conn. de comptab. industr. sur cartes perfor. Bonne conn. de l'anglais. CV et prétentions à Sté P.A., 16, av. Hoche, Paris 8e.

N° 2 735 — Sit. complément. off. à retr., notions techn. génér. résid. Paris pr représent. industr. du centre. C.V. manuscr. A.X. qui transm.

N° 2 736 — Ing. spécial. const. mach. outils petite mécan. ayt bonnes conn. ds dom. **brevets** acquises soit ds cabin. de brev. soit ds sces brev. de Stés franç. pr entrepr. implant. Paris, relat. av. industr. allem., occid. Conn. **parfaite de l'allem.** sinon s'abst. C.V. et prétent. à A.X.

N° 2 737 — Rech. j. cam. préf. G.M. pr poste tech.-comm. Paris. C.V. à Chantiers Atlantique, 7, r. Auber, Paris 9e.

N° 2 738 — Management consultants A.A. 16, av. Hoche (M. Allan WAG. 42-14) rech. 1 ou 2 direct.. moins de 45 a., ayt exp. cons. en gest. à niv. supér. Stage de format. intens av. entr. en fonct. Cond. de sce et trait. suiv. val. du cand. (100.000 F ann.).

N° 2 739 — Sté de traduct. recherch. cam. retr. suscep. prosp. et (ou) négoc. trav. traduct. aup. adm. ou Sté priv. Rémunér. sur base de comm.

N° 2 739 bis — TRADUTEC 5, rue Ed. Detaille 17e CAR. 26-44 rech. en perman. cam. intér. par trav. de traduct. à dom.

2° PROVINCE

N° 572 — Imp. Sté d'Electron. et de Télécommun. rech. pr us. prov., X intéres. par probl. de fabric. et organis. industr., susceptible prendre ultérieur. Direction établis. ou d'assurer respons. import., 35-40 ans. Sér. expér. Logement prov. assuré

N° 573 — Le Centre de Rech. des Industr. linières, 40, Palais de la Bourse, Lille, rech. pr la direct. techn. de son labor. de rech., un ing.

N° 574 — Lamboley (50) 16, rue St Poylcarpe Lyon, ch. cam. pr le second. ds bur. d'étud. génie civ. (ouvr. d'art princip't).

N° 575 — L'Inst. Notre-Dame d'Avranches (Manche rech. prof. mathém. et sc. phys. 2e cycle, Poss. Logt.

3°) Outre-Mer

N° 693 — Gouvernem. Cambodge rech. conseiller techn principal pr aider directeur cambodgien de l'Ecole Nation. des T.P., du Bâtim. et des Mines à Phnom-Penh. Rémunérat. internationale (UNESCO), durée 2 à 3 a. av. possibil. prolongation. Rens. complément. à A.X.

OFFRES DE SITUATIONS POUR NON POLYTECHNICIENS

Tarif : 0,25 NF le mot

Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 2 715 — Groupe d'imp. bur. d'étude techn. rech MM. dispos. temps libre ayant eu relat. niv. élev., milieux économ. et ind. Donner indicat. activit. passées à A.X.

OFFRES D'APPARTEMENTS

Tarif : 0,30 NF le mot

Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 2 319 — Loue vide, appart. ensol. bords du Var, 70 km de Nice 1er ét. entr., 2 ch., s.-à-m., cuis., cab. de toil., balcon, eau, électric. Libre imm.

N° 2 320 — Fils cam. loue 1 an appt meub. 3 p., s.-de-b., cuis., téléph., chauf. ind., gaz et électr., 2e ét., près Eglise Auteuil-Mirabeau, calme sur jardin. Pr couple ou pers. seule. Tél. (heures repas) BAB. 25-71.

N° 2 316 — Living, 3 ch., tt conf., tél., libre pr env. 1 an, entre ligne de Sceaux et auto-r. Orléans. Vue panor. sur Paris. BAG. 67-75.

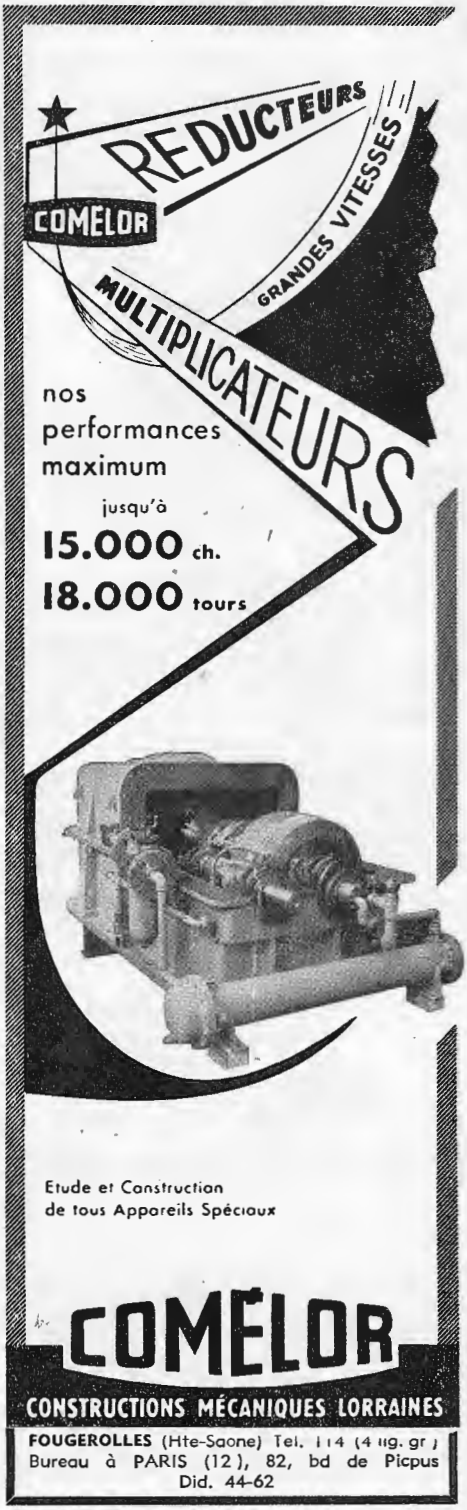

ÉTUDE RICHEPANSE

Société à Responsabilité limitée
au Capital de 50 000 F.

5, rue Richepanse - PARIS (VIII^e)

Tél. : OPE. 58-80 - 85-53

Gérant : **G. JUY (21)**

● Gestion immobilière

Gérance d'immeubles
Syndic de copropriété
Sociétés civiles immobilières

● Transactions immobilières

Achat et vente d'appartements
Immeubles et propriétés
Fonds et locaux commerciaux

● Conseil immobilier et juridique

Rédaction d'actes et expertises
Constitution et gérance de sociétés
Crédit immobilier

Indépendant de tout groupement

J. L. GENDRE (20 SP)

Ingénieur civil des Mines
Docteur en droit

BREVETS D'INVENTION

142, rue de Courcelles, PARIS (17^e)
WAG. 09-97

18, bd du Maréchal Joffre, Grenoble
Tél. 44-71-53

Libre de ses tarifs en France et à l'Etranger

RECHERCHES ET ÉCHANGES D'APPARTEMENTS

Tarif : 0,30 NF le mot

Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° **237** — Jeune fille ch. stud. à louer av. chauf. Possibil. cuis lavabo, 5^e, 6^e, 7^e, 14^e, 15^e arr. Maxim. 350 Frs.

N° **238** — Fille cam. (19 sp.) ch. louer appart. vide ou meub. 2 ch., living, tout conf. Paris. PREVOT-LEYGONIE, LIT. 44-30, poste 35-86.

N° **239** — J. cam. ch. pr déb. nov. stud. ou meub. 2 p. région est de Paris ou proche banl. est ou sud-est. A.X. transm.

N° **240** — Fille cam. ch. pr début novemb. 3 ou 4 p. tt conf. meubl. ou vide. Tél. Gal. 36-14.

N° **241** — B.-frère cam., (48) jne marié, ch. p. appar. Paris, vide ou meub., nov. à juil. Tél. Trassaert, GUT. 93-00, h. bureau.

N° **242** — Veuve cam. ch. 1-2 p. pr week-end, train ou car.

N° **243** — X 60, célib. ch. louer stud. ou p. meubl. Paris-est. Ansaldi, 24, cité St-Barthélémy, Marseille 14^e.

N° **244** — Cam. (55) rech. pr b.-frère, étud. télécom. ch. meu. indép., préf. 13^e, 14^e. TRE. 52-96.

N° **245** — Cam. ch. app. 3 p. Paris riv. gauch. ou ds parc ou maison banl.S.-S.-O. (800 F men. max.) PEL. 11-46.

N° **246** — Cam. éch. loc. app. conf., 7 p. très ensol.. Varenne, musée Rodin, c. loc. 4 p. tt conft sit. agréabl.

VENTES ACHATS D'APPARTEMENTS ET DE PROPRIÉTÉS

Tarif : 0,30 NF le mot

Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° **4.468** — V. app. 4 p. Ris-Orangis CAR. 96-25.

ACHATS ET VENTES DIVERS

Tarif : 0,30 NF le mot

Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° **4.466** — Cam. v. excel. état pneus et mécan. **403 T.O. 1956** 65.000 km, 1^e main. Tél. h. repas **ETOile** 51-42.

N° **4.467** — Cam. v. circuit 24,2 transf. 6,65 m piste bon état. LIT. 37-93.

N° **4.469** — A vendre cuisinière gaz 4 feux four électr. 110 w. Thermor Victoire t. bon état. A.X. transm.

N° **4.470** — Com. v. Simca Elysée 61 - Exc. état garanti - 3.500 F Tél. BLO. 24-26.

N° **4.471** — Cam. v. manteau 3/4, skungs (Révillon) Tél. apr. 19 h. GUT. 13-19.

N° **4.472** — Cam. v. cause double emploi, petit buffet bretin - excel. frigid. fourn. à gaz table Louis XV rect. table Louis XVI ov. faut. div. table cuis. ETO. 14-19.

ANNONCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Tarif : 0.60 NF le mot pour les camarades ;
1 NF pour les autres personnes.
Voir le N.B. porté avant le « Carnet polytechnicien »

N° 307 — Vous le savez déjà, dites-le à vos amis : VILLAS, TERRAINS, APPARTEMENTS, Yves PELLOUX les vend. CANNES, 45, Croisette, Résidence Grand Hôtel. Tél. 39-56-56 (frère cam.).

N° 352. — SOINS DE BEAUTE, buste, visage, traitement de l'ACNÉ (méthode PEGOVA) Conditions aux familles de cam Sur r.-v. seulement. PATRICIA, av. de Wagram. WAG. 99-20

N° 365 — La Sté Gén. d'Assurances et de Prévoyance (P.D.G. J Runner 20N) est à la disp. des cam. pour les conseiller au sujet de leurs assur. et leur obtenir les meil. conditions, 50, rue de Châteaudun, tél. PIG. 91-09.

DIVERS

Tarif : 0,30 NF le mot
Voir N.B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 348 — Cam. (45) recomm. vvt tapissier profession. fbg St-Antoine, tr. consciencieux, ts trav anc. et mod. pr particuliers et entrep.: Ets Thera et Demanche, 20, rue St-Nicolas, Paris, DOR. 49-49. Condit. spéc. aux X.

" LA CELLULOSE DU PIN "

S.A. CAPITAL 58.547.775 F

Siège Social : 7, rue Eugène-Flachat - **PARIS** (17e)

Usines de : **FACTURE** et **BÈGLES** (Gironde)

TARTAS et **ROQUEFORT** (Landes)

Pâtes à la soude et au bisulfite écrues - blanchies
Krafts frictionnés - Apprêtés - Duplex
Krafts transformés - Krafts crêpés et imprégnés
Sacs Petite - Moyenne - Grande Contenance

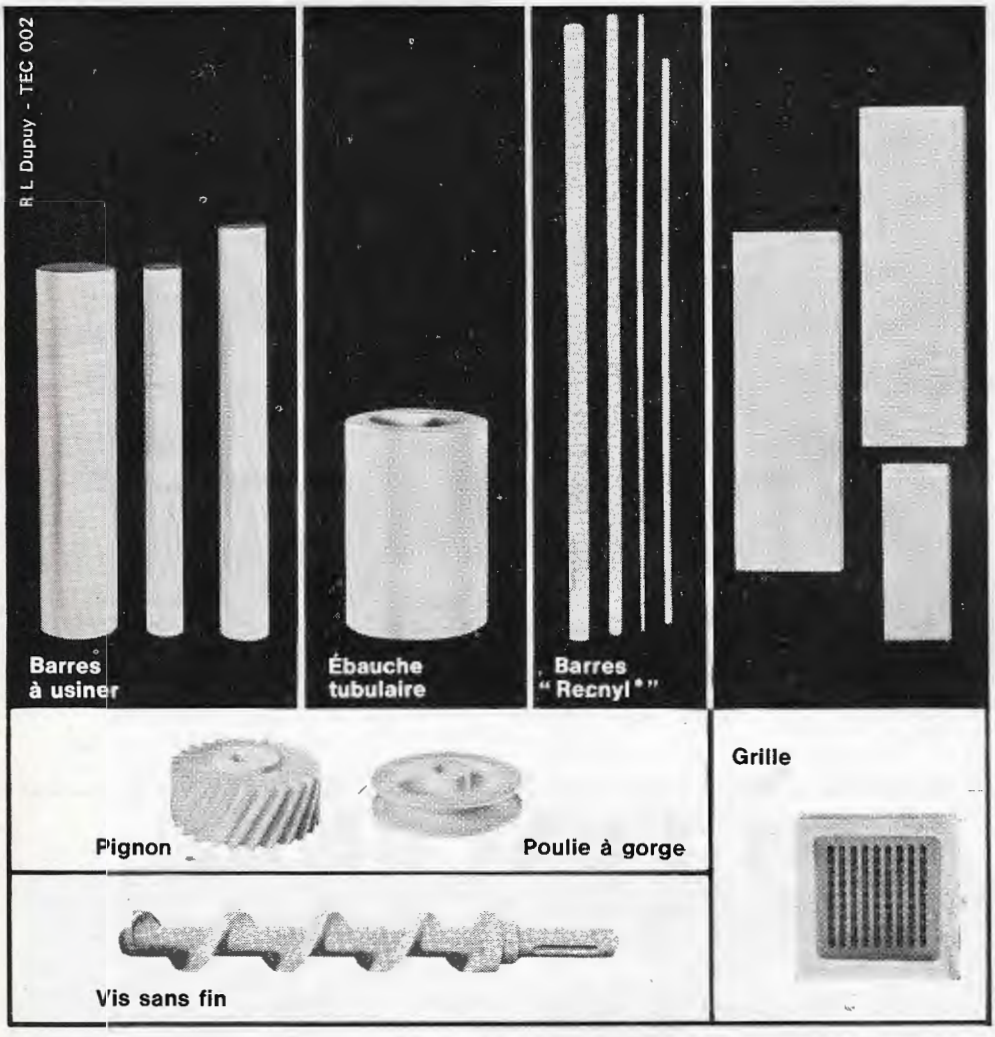

Pour vos travaux d'usinage, utilisez les produits semi-finis NYLON*-TECHNYL*

Barres à usiner - Barres RECNYL* pour décolletage (tolérance h. 10) - Planches - Ebauches tubulaires.
Les produits semi-finis NYLON-TECHNYL* s'usinent aussi facilement qu'un métal léger. Ils vous permettront la réalisation de tous vos prototypes et même l'usinage de petites et moyennes séries de pièces.
Un réseau de dépositaires couvre toute la France et peut vous livrer sans délai.
Adresses de nos dépositaires et documentation technique sur demande.

NYLON TECHNYL
* MARQUES DÉPOSÉES

Rhodiaceta
Division Matières Plastiques NYLON
45, rue Sergent-Michel-Berthet
Lyon (5e) - Tél. 28.75.41 - 28.75.26
Bureaux à PARIS (8e) :
21, rue Jean-Goujon – Tél. ALMA 40.00

Société d'Etudes et de Gestion d'Entreprises

49, rue Camban, PARIS (1er) — OPEra 47-60

ETUDES INDUSTRIELLES ET FINANCIÈRES

FUSIONS - PRISES DE PARTICIPATIONS
ÉVALUATION D'ENTREPRISES - ÉTUDES DE RENTABILITÉ
CONSEILS DE GESTION

J. ANGOUSTURES (29) - N. SOULIE de MORANT (30)

TELEVISION

GRAMMONT

LA PLUS BELLE **IMAGE** • RÉCEPTEURS RADIO **A TRANSISTORS** • LA MEILLEURE **SONORITÉ**

103, Boulevard Gabriel-Péri - MALAKOFF - Tél. : PEL. 00-10

LA CONCORDE

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES RISQUES DE TOUTE NATURE

Capital social : 20.400.000 F

SIEGE SOCIAL : **5, rue de Londres - PARIS (9e)**

Téléphone : TRInité 29-51 - PIGalle 97-77

Directeur Général Adjoint : P. FRANÇOIS (23) — Directeur Adjoint : C. RAYNAL (29)
Secrétaire Général : G. CAU (51) — A. LE SAUX (57) - J. GEOFFROY (59)

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE D'**IMPHY**

84, rue de Lille, PARIS 7e

USINES IMPHY - MAZIÈRES PAMIERS - IVRY

ACIERS SPÉCIAUX

FORGÉS - ESTAMPÉS - LAMINÉS
ÉTIRÉS - MOULÉS

M. NICOLAS (24) — **CARLES (28)**
FRAISSE (39)

AMOUREUX DE LA MUSIQUE

Vous trouverez le plus grand choix d'ensembles **HAUTE FIDÉLITÉ** chez

HEUGEL

au service de la musique depuis 150 ans

2 bis, rue Vivienne. PARIS 2e

GUT. 43-53 et 16-06

Service R

Prix de 1.000 à 30.000 francs

Service de décoration
Reprise des anciens appareils
Expédition et installation par spécialiste dans toute la France

Références d'amateurs et de musiciens réputés

CONSTRUCTIONS NAVALES

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

JEAN ESTÉOULE

GROSSE CHAUDRONNERIE

ACN

Ateliers et Chantiers de NANTES (BRETAGNE-LOIRE)

NANTES : Prairie-au-Duc - Tél. : 71-74-40
PARIS : 29, rue du Fg St-Honoré - Tél. : ANJ. 51-71 et 65, rue Montmartre - Tél. : LOU. 10-19

ETABLISSEMENTS

FOURRÉ & RHODES

S. A. Capital 2.500.000 F

20, rue de Chazelles - Paris-17e

★

TRAVAUX PUBLICS

BÉTON ARMÉ et PRÉCONTRAINT

Bâtiments industriels
Centrales

PIEUX PRÉFABRIQUÉS BATTUS

★

AGENCES : ALGER - TUNIS
CASABLANCA
BUREAU : PAU

DÉPARTEMENT TRANSMISSION
33, RUE ÉMERIAU, PARIS (15e) VAU. 38-70

COMPAGNIE INDUSTRIELLE des TÉLÉPHONES

ÉQUIPEMENTS
A COURANTS PORTEURS
TÉLÉPHONIQUES

ÉQUIPEMENTS
DE TÉLÉGRAPHIE
HARMONIQUE
A MODULATION
DE FRÉQUENCE

RÉPÉTEURS TÉLÉPHONIQUES
POUR CABLES SOUS-MARINS
ET CABLES TERRESTRES

ÉMETTEURS RÉCEPTEURS
A BANDE LATÉRALE UNIQUE
POUR LIAISONS
RADIOÉLECTRIQUES
HAUTE FRÉQUENCE

ACOUSTIQUE SOUS-MARINE

TÉLÉCOMMANDE
ET TÉLÉMESURE

CONTROLE AUTOMATIQUE
DES INSTALLATIONS
INDUSTRIELLES

CALCULATEURS
ÉLECTRONIQUES
NUMÉRIQUES

CIT

ENTREPRISE

DESCHIRON

S A. au Capital de 6.000.000 F

46, rue des Meuniers, BAGNEUX (Seine)

ALE. 72-90

TRAVAUX PUBLICS

GROS TERRASSEMENTS MÉCANIQUES GROS BÉTONS - BÉTON ARMÉ - TRAVAUX SOUTERRAINS - TRAVAUX EN RIVIÈRE

BARRAGES ET AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES - CENTRALES THERMIQUES - VOIES FERRÉES - ROUTES ET AUTOROUTES - TERRAINS D'AVIATION PONTS ET OUVRAGES D'ART - FONDATIONS - BATIMENTS ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS - EGOUTS ET EMISSAIRES

★

Michel DESCHIRON 1938

la
formule
de prévoyance
totale

le
régime
de retraite
optimum

Adressez-vous au

PHENIX-VIE

Entreprise régie par décret-loi du 14 juin 1938 - Actif 300 millions F

33, RUE LA FAYETTE, 33 — PARIS-IX[e]

TRU. 98-90

un des promoteurs de l'assurance de groupe
créateur des Assurances avec Valorisations
spécialiste des assurances maladie, chirurgie, accidents

Président-Directeur Général : G. BONALDI (1917)

MM. PAULMIER (22), FRAISSE (26), NARDIN (29), HENRY (29), SAHUT d'IZARN (55), BOULANGE (55)

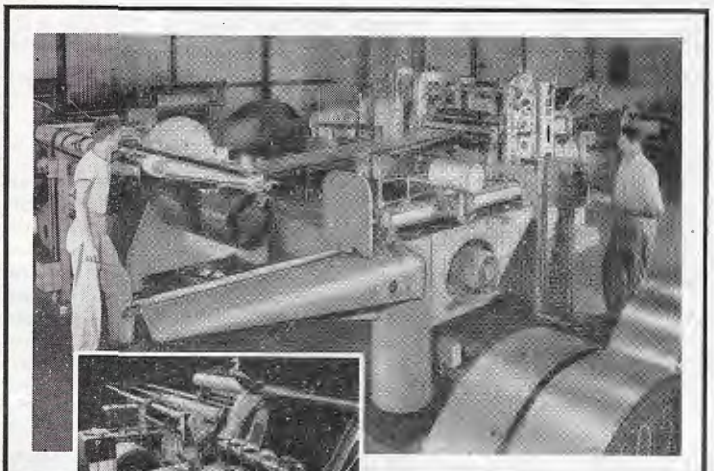

construction d'équipements pour les industries métallurgiques

Ligne de refendage
pour bande en acier
ou en métaux non ferreux.

WEAN-DAMIRON

10, PLACE DES ÉTATS-UNIS, PARIS 16[e] - TÉL. : KLÉBER 71-29

LICENCES : THE WEAN ENGINEERING Co. INC. - THE McKAY MACHINE Co - MATHEWS CONVEYER Co

USINES : CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DU TRAIT - LE TRAIT - SEINE-MARITIME (FRANCE)

EDICHA

DURCIT EN
24 HEURES
RÉSISTE
A 1300°

FONDU
LAFARGE

CIMENTS LAFARGE
28, RUE ÉMILE-MENIER
PARIS-16e — PAS. 97-89

Tout le nécessaire
du parfait rasage !

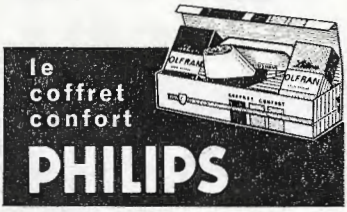

- RASOIR STANDARD-LUXE
- LOTIONS OLFRAN-PHILISHAVE
avant et après rasage

PHILIPS c'est plus sûr !

- ALUMINIUM
- FERRO ET CUPRO-ALLIAGES
- MÉTAUX SPÉCIAUX
- PRODUITS RÉFRACTAIRES
- GRAPHITE PUR,
EN PARTICULIER
POUR RÉACTEURS NUCLÉAIRES

PECHINEY
23, rue Balzac, PARIS 8e - CAR. 54-72

Société des
Condenseurs DELAS
38, Avenue Kléber - PARIS (16e)
KLE. 44-20

Condensation Réchauffage - Dégazage - Evaporateurs pour production d'eau distillée - Ejecteurs - Echangeurs de température pour tous fluides - Filtres rotatifs à nettoyage automatique - Aéro et Hydroréfrigérants - Machines frigorifiques à vapeur d'eau - Réfrigérants atmosphériques à tirage forcé (Licence Foster Wheeler) - **Régulateurs d'alimentation et désurchauffeurs** (Licence Copes) - **Clapets anti-retour** (Licence Atwood et Morrill) - **Ramoneurs de chaudières** (Licence Vulcan) - **Vannes Nucléaires.**

Ch. CABANES (16)
Administrateur Conseil

CONTROLE BAILEY

Ensemble de traitement d'information Bailey 750

Avec pupitre d'affichage et imprimantes

RÉGULATIONS PNEUMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES

SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES ET NUMÉRIQUES

750 Centralisations d'information et surveillance
755 Traitements d'information et calculs
760 Automatismes à séquences
710 Calculateurs analogiques

POUR TOUTES LES INDUSTRIES

32 BOULEVARD HENRI-IV PARIS 4e — TÉLÉPHONE TURBIGO 35-78

chlorofibres "RHOVYL"
filaments "CLORÈNE"
crin synthétique pour brosserie "CRINOVYL"

SYNERGIE

RHOVYL - THERMOVYL - FIBRAVYL
CRINOVYL - CLORÈNE

ainsi que leurs composés et dérivés
sont des marques déposées, propriétés de la Société RHOVYL.

RHOVYL
Marque Déposée

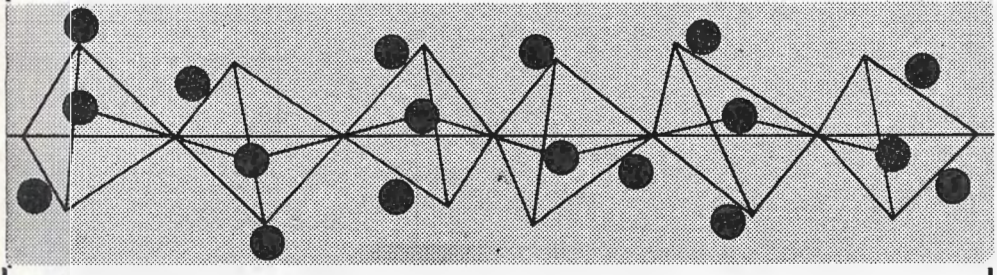

Siège Social : **27, rue Jean-Goujon - PARIS 8e** - ALMA 40-00
Direction Générale et Usine à **Tronville-en-Barrois** (Meuse) - Tél. : 10-10 à Bar-le-Duc

Ateliers **DA** et **DUTILH**
81, Rue St-MAUR - PARIS XIe - ROQ. 33-42

APPAREILS DE MESURE ÉLECTRIQUE
Types TABLEAU et VÉRIFICATION
*
Série TRÈCLAIR

AMPÈREMÈTRES, VOLTMÈTRES, WATTMÈTRES, FRÉQUENCEMÈTRES, PHASEMÈTRES, SYNCHRONOSCOPES

PUBL RAPY

H. DUTILH (1904) - DA (1904) - J.-R. DUTILH (1929)

CHAUFFAGE — VENTILATION — CONDITIONNEMENT D'AIR
Pour vos Bureaux
Nos PLAFONDS CHAUFFANTS et INSONORISANTS Brevetés STRAMAX
Augmenteront le confort et accroîtront l'efficience de votre personnel

PAYET-PLUCHET (X-20)
9, Impasse Robert, PARIS-XVIIIe — Tél. MON. 22-11

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES
Société Anonyme au Capital de 36.160.000 Francs
56, rue du Faubourg-Saint-Honoré - PARIS (8e)

ENTREPRISES GÉNÉRALES

LIVRAISONS :
FRANCE
ÉTRANGER
OUTRE-MER

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES - ATELIERS
DELEVAL & Cie
Société Anonyme au Capital de 1.000.000 F
VITRY (SEINE) - Tél. : ITA 08-17 - 08-44

Etablissements NOZAL à St Denis

COMPAGNIE DES FORGES DE CHATILLON COMMENTRY NEUVES-MAISONS

FILIALES :

Société des Aciéries et Tréfileries de NEUVES-MAISONS, CHATILLON
4, rue de la Tour-des-Dames, 4 - PARIS (9e)

●

Sté COMMENTRYENNE des Aciers fins. VANADIUM ALLOYS
2, rue de la Tour-des-Dames, 2 - PARIS (9e)

●

Société des Usines SAINT-JACQUES
2, rue de la Tour-des-Dames, 2 - PARIS (9e)

●

Société des Mines de Fer de GIRAUMONT
19, rue La Rochefoucauld, 19 - PARIS (9e)

19, rue La Rochefoucauld
PARIS (9e)

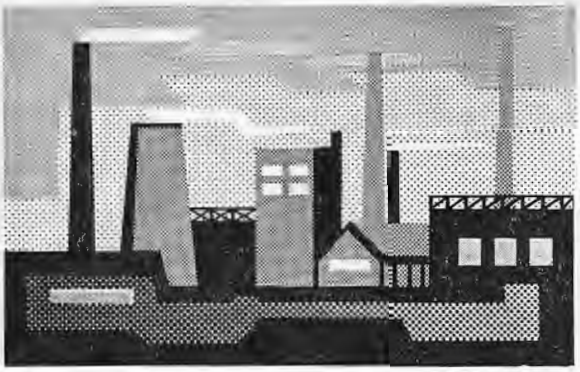

EDITIM C.C. 38

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

STÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

Capital F 100 Millions

SIÈGE SOCIAL

29, boulevard Haussmann, PARIS

1.500 AGENCES ET BUREAUX EN FRANCE ET EN AFRIQUE

●

Succursales à Buenos-Aires, Londres, New-York

Filiales en Belgique et en Espagne

Correspondants dans le monde entier

CLARION de BEAUVAL (13)

Directeur Honoraire de la Société Générale

DYNAMITES

EXPLOSEURS

ACCESSOIRES DE TIR

TOUTES ÉTUDES D'ABATTAGE

NOBEL-BOZEL

S. A. au Capital de 38.628.200 F
Siège Social :
67, Bd Haussmann - Paris 8e -
Tél. : ANJou 46-30

Câbles et équipements téléphoniques

*

Composants électroniques de haute qualité

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

89, rue de la Faisanderie
Paris 16e
Trocadéro 45-50

PN

PAPETERIES NAVARRE

Société Anonyme au Capital de 31.835.650 F

Siège social
Direction générale
120, boulevard de Courcelles, PARIS-17e
Tél. : WAGram 18-43

★

PAPIERS et CARTONS
IMPRESSION - ECRITURE
EDITION - EMBALLAGE

★

10 usines spécialisées
11 maisons de vente
PARIS
ALGER - BORDEAUX - LILLE - LYON
MARSEILLE - NANCY - NANTES
ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE

GÉRANCE DE PORTEFEUILLES

Henri ROGIER

S.A. au Capital de 4.200.000 Francs

20, boulevard Montmartre, PARIS (9e)

Tél. : PROvence 42-97 et 43-18

Prés. Dir. Gén. : **Henri ROGIER** (pr. 1920 sp.)
Dir. Gén. Adjoint : **Claude PICHON** (pr. 1946)

MINIMUM GÉRÉ
10.000 Francs
CAPITAUX GÉRÉS
360 Millions de Francs environ

Envoi de renseignements détaillés sur demande

acier de WENDEL & CIE

SOCIÉTÉ ANONYME

tous produits sidérurgiques, mines de fer
hauts fourneaux, forges, aciéries et laminoirs

capital 250.000.000 de F
1 rue Paul Baudry Paris 8e - Tél. Ély. 97-31
Agences de vente : Valor 17 rue de Surène Paris 8e - Tél. Anj. 18-40
Le Fer Blanc 1 rue Paul Baudry Paris 8e - Tél. Ély. 97-31

RISS & Cie

tous les produits en béton

paris 15
22 avenue émile-zola
tél blo 82 00 +

SARLA

lyon 1
6 grande-rue des feuillants
tél lyon (78) 28 75 21 +

maison fondée en 1892

m. sadoulet 1939

14 usines en france

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

(Anciennement : Société Auxiliaire d'Entreprises Electriques et de Travaux Publics)

Capital 15.000.000 tF

Siège Social : PARIS, 32, avenue de New-York — Téléphone : KLEber 32-21

AMÉNAGEMENTS HYDRO-ÉLECTRIQUES
BARRAGES - PONTS - ROUTES - TUNNELS
BATIMENTS INDUSTRIELS - TRAVAUX MARITIMES
CONSTRUCTION DE GRANDS ENSEMBLES IMMOBILIERS

Evaporateurs Frigorifiques et Résistances Chauffantes Blindées
pour Appareils Ménagers
Ensembles Usinés de Chaudronnerie en Alliages Réfractaires

RUBANOX

CANTELOUBE (42) 80, Bd Bourdon - NEUILLY (Seine) - SAB. 99-57

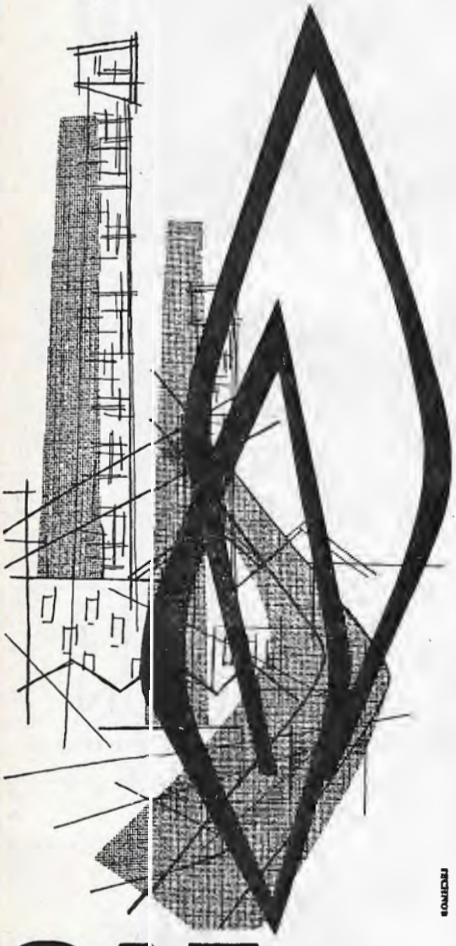

GAZ

une industrie puissante et moderne
au service du confort domestique

SNCF

le temps d'une soirée en train...

vous ferez par exemple :

- Paris-Amsterdam
- Paris-Francfort
- Paris-Grenoble
- Paris-Toulouse
- Paris-Brest
- Lille-Strasbourg
- Lille-Limoges
- Lyon-Milan
- Lyon-Toulouse
- St-Etienne-Metz, etc..

Départ : après 17 h.
Arrivée : vers minuit.

Le train fait gagner du temps.

vive le train!

L'AZOTE

nourrit la terre
...et les hommes

elecma

DIVISION ELECTRONIQUE
DE LA SNECMA

22, Quai Gallieni - Suresnes (Seine)
Tél. : LONgchamp 60-30

Télémesures
Télécommandes
Contremesures
Radars modernes
Electronique
pour réacteurs

S. A. DES ATELIERS D'AVIATION

LOUIS BREGUET

- **Avions de transports à décollage et atterrissage courts :**
  BR. 941
  BR. 942
- **Avions de Coopération maritime :**
  BR. 1050 " ALIZE "
  BR. 1150 " ATLANTIC "
- **Planeurs :**
  BR. 905 " FAUVETTE "
  BR. 906 " CHOUCAS "

Siège Social et Direction Commerciale :
24, rue Georges-Bizet - PARIS (16e)

Jean de GENOUILLAC, Directeur Commercial (35)

LANDIS
GENDRON

37, Rue Colin, VILLEURBANNE (Rhône)

Toute la gamme
des machines à rectifier
cylindriques extérieures

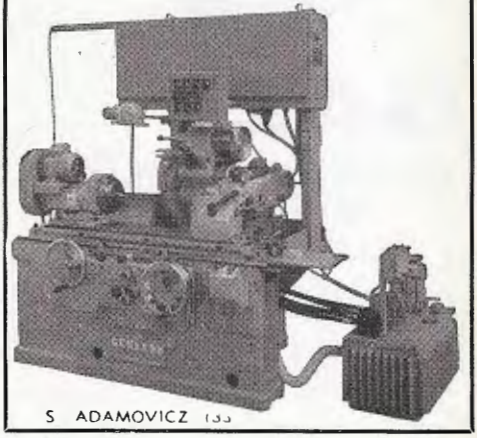

S ADAMOVICZ (33

ENGINEERING ET RÉALISATION D'INSTALLATIONS AUTOMATIQUES

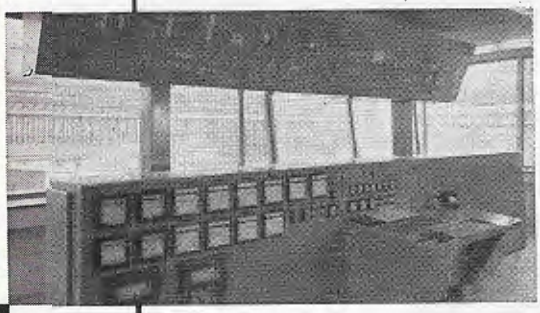

TOUTES LES FORMES
DE L'AUTOMATISME

conception
études
réalisation

SIDÉRURGIE - PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE
INDUSTRIES CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
CENTRALES THERMIQUES
CARBOCHIMIE - INDUSTRIES GAZIÈRES
CIMENTERIES - SUCRERIES - PAPETERIES
INDUSTRIES NUCLÉAIRES - etc...

S.E.D.A.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOMATISME
30-32, rue Guersant - PARIS XVII[e] — Téléphone : ALM. 44-00 +

Une carrière différente

Une carrière passionnante ...

SCHLUMBERGER

42, rue Saint-Dominique - Paris-7[e]

Tél. SOL. 97-58

TRÉFIMÉTAUX

Société Anonyme au Capital de 143.550.000 F

REUNION DES TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE ET DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES MÉTAUX

Siège Social : **28, rue de Madrid - PARIS (8e)**

Téléphone : LABorde 73-20

DEMI-PRODUITS EN CUIVRE, ALUMINIUM ET LEURS ALLIAGES
FEUILLES MINCES D'ALUMINIUM - CAPSULES DE SURBOUCHAGE
CONDUCTEURS ELECTRIQUES NUS OU ISOLES - CABLES TELEPHONIQUES
FILS ET CABLES D'ACIER - POINTES - GRILLAGES - RONCES
FICELLES ET CORDAGES

ARCOS

LA SOUDURE ÉLECTRIQUE INDUSTRIELLE

52, rue Méderic, à CLICHY (Seine)

Téléphone : PEReire 31-96

Electrodes enrobées pour acier doux alliés et inoxydables
Electrodes pour rechargements de tous genres
Machines de soudage automatiques et semi-automatiques

Administrateur : KISSEL (03)

PIC

FONTAINEBLEAU-AVON

Tél. : Fontainebleau 31-21

PARIS - ALÈS - LENS

INSTALLATIONS COMPLÈTES ET APPAREILS POUR MINES, CARRIÈRES, SABLIÈRES, TRAVAUX PUBLICS, INDUSTRIES CHIMIQUES, CIMENTERIES, PÉTROLE, ETC.

MANUTENTION MECANIQUE
DETECTEURS ELECTRONIQUES
APPAREILS DE SEPARATION MAGNETIQUE

298

MARQUES DEPOSEES

BITUMASTIC

PRODUITS ANTICORROSIFS (noirs et de couleur)
PRODUITS D'ETANCHÉITÉ ET DE PROTECTION (Peintures, Emaux, Enduits, Vernis, Mastics)

SOCIETE FRANÇAISE BITUMASTIC, 8, rue Bayard, Paris — Tél. : Elysées 41-40

Président du Conseil, Direct. gén. : Roger MATHIEU (1922) — Direct. commerc. : Georges TATON (1935)

THOMSON

de l'électronique
la plus complexe
aux applications
les plus courantes
de l'électricité

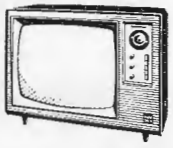

USINES DU PIED-SELLE Société Anonyme au Capital de 6.300.000 NF

SIEGE SOCIAL ET MAGASINS D'EXPOSITION
3 et 3 bis, Avenue Friedland, PARIS VIII[e] - BAL. 73-20

APPAREILS DE CUISINE ET DE
CHAUFFAGE-TOUS COMBUSTIBLES
REFRIGERATEURS

Usine à Fumay (Ardennes) PIED SELLE

HUTCHINSON

Aigle

TOUS ARTICLES
EN CAOUTCHOUC

124, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS-8[e]

LA MURE-UNION
UGP
Tous Produits Pétroliers - Charbons
de Marliave (05)
Gonon (39) Bouffard (50)

BREVETS D'INVENTION
Marques - Modèles - Recherches
Contrefaçons
CABINET R. GUETET
Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle
R. BLOCH (1931)
39, av. de Friedland (8e) BAL. 54-16

SACER
Société Anonyme pour la Construction et l'Entretien des Routes
1, rue Jules-Lefebvre - PARIS (9e)
A. LESBRE P.D.C. (1916) L. MACLOU (1914) G. JEUFFROY (1941) G. GUERIN (1951)

Établissements DAYDE
S.A.R.L. au Capital de 1.280.000 F
28-30, rue de Chazelles - PARIS-17e
Tél. : CAR. 79-96
– TRAVAUX PUBLICS –
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
APPAREILS DE LEVAGE
J. Dayde 1911 J. Besnard 1922
De La Codre 1942

Cie AUXILIAIRE DE NAVIGATION
Transports Maritimes de Pétrole
48, rue La Bruyère
PARIS-IXe

MORANE
Presses hydrauliques
25, rue Jenner, PARIS
MORANE (S. A.)
H. STEINBACH (23)

SOCIETE DES ENTREPRISES
LIMOUSIN
S.A.R.L. au Capital de 2.000.000 F
TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
20, rue Vernier - PARIS (17e)
Tél. : ETO. 01-76 R. C. Seine 55 B 1679

Sur les aciers au nickel, fontes au nickel, alliages non ferreux de nickel, alliages spéciaux, nickelage, etc... demandez
LES PUBLICATIONS ET CONSEILS TECHNIQUES
offerts gracieusement par
LE CENTRE D'INFORMATION DU NICKEL
47 bis, AV. HOCHE, PARIS 8e. MAC 23-60

LUBRIZOL-FRANCE

Société Anonyme au Capital de 4.900.000 Francs

122, Avenue des Champs-Elysées - PARIS 8e - BAL. 81-50

Usine à Rouen, 25, Quai de France

ADDITIFS :

Pour huiles lubrifiantes (moteurs, boîtes et ponts)
Huiles de coupe
Huiles turbines et fluides hydrauliques
Essences, fuels, gaz oils

Président-Directeur Général : A. MICHOT (29)

PARIS-RHONE *RÉALISE EN SÉRIE ...*

Pour l'automobile

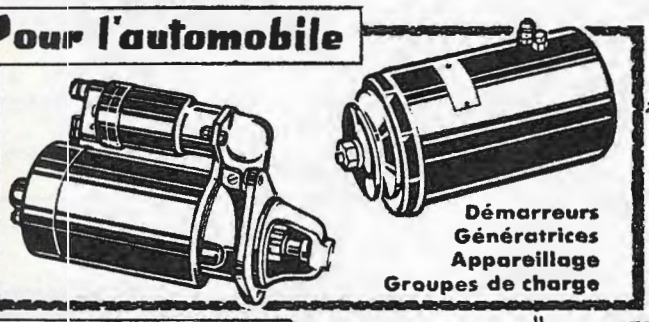

Démarreurs
Génératrices
Appareillage
Groupes de charge

Pour l'aviation

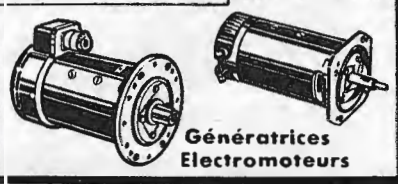

Génératrices
Electromoteurs

ASPIRATEURS ET CIREUSES ÉLECTRIQUES

Pour le foyer

Paris-Rhône

36, AVENUE JEAN MERMOZ - LYON (8e)
200-202 RUE DE COURCELLES - PARIS (17e)

RÉGIE GÉNÉRALE DE CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS

S. A. au Capital de 3.000.000 F

Siège social : 52, rue de la Bienfaisance, PARIS-8e
Registre du Commerce Seine N° 56 B 9843
Tél. : LABorde 76-27, 76-28 et 76-29
AGENCES A :
BEYROUTH - ISTANBUL - YAOUNDE
LIBREVILLE - NIAMEY

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
EXPLOITATION DE RÉSEAUX FERRÉS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE DE CRÉDIT ET DE BANQUE

Capital : 34.560.600 F entièrement versés
Siège Social : PARIS - 50, rue d'Anjou

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
DE BOURSE ET DE CHANGE

233 Agences
en France, Algérie, Tunisie, Maroc, Liban et République Arabe Unie (Province de Syrie)

FTD
FRANCE TRANSPORTS DOMICILE
S.A. Capital 5 000 000 F
134, bd Haussmann - PARIS 8e
Tél. : CARnot 55-80 +

TOUS TRANSPORTS
FRANCE et ETRANGER
P. CRESCENT (27) J. BONTE (46)

LE CARBONE-LORRAINE
45, rue des Acacias - PARIS - XVIIe

CHARBONS
pour L'ÉLECTROTECHNIQUE

CHARBONS
pour L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Echangeurs thermiques en graphite polyblocs - Tuyauterie - Pièces diverses

SOCIÉTÉ DE PAVAGE ET DES ASPHALTES DE PARIS ET L'ASPHALTE
8, Rue de Javel - PARIS-15e

Bourayne 1919 spé. Dumard 1939

SOCIETE COMMERCIALE
DU METHANE SAHARIEN

COMES

Le gaz naturel Saharien pour l'Europe

E. REROLLE (1940), Président-Directeur Général
C.E. BONNET (1941), Directeur Général Adjoint

SPIROS

Le Spécialiste Français des Compresseurs d'air

SAINT-DENIS (Seine)

tracteurs moteurs **DIESEL**
VENDEUVRE
9 avenue Kleber. Paris 16e

ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU

Société Anonyme Capital 26.000.000 F - Siège Social : 5, rue Jacques-Bingen - PARIS (17e)

ACIÉRIES à LA PLAINE-SAINT-DENIS (Seine)
à OUTREAU (Pas-de-Calais)

MOULAGES D'ACIER

ACIER AU MANGANÈSE - ACIERS SPÉCIAUX
FOURS ÉLECTRIQUES — FOURS MARTIN

HAUTS FOURNEAUX à OUTREAU

FERROMANGANESE
FONTES HEMATITES — SPIEGELS à toutes teneurs

EN VENTE

chez tous les bons garagistes et électriciens

MAISON BREGUET

15, avenue d'Eylau
Paris 16e
POIncaré 22-00

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET ÉLECTROMÉCANIQUES

FILIALES :

- Compagnie des Pompes et Compresseurs **BREGUET K. S. B.**
- Société de Constructions Electriques **BREGUET SAUTTER-HARLÉ**

LRA 203

"LA NATIONALE"

Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938

VIE

2, rue Pillet-Will - TAI. 91-20

Assurances de Groupes.
Régimes de retraite des cadres.
Contrats spéciaux pour personnel de Direction.
Etude et gestion de régimes de retraites.

RISQUES DIVERS

15 bis rue Laffitte - PRO. 06-53

Accidents de toutes natures.
Responsabilité.
Transports terrestres maritimes et aériens.

P. OLGIATI (1926) — M. BOUDON (1924) — J.-P. LEVIS (1950)

— ENTREPRISES INDUSTRIELLES —
ET DE
TRAVAUX PUBLICS

39, rue Washington - PARIS
Téléphone : ELYsées 77-90

BETON ARMÉ - TRAVAUX MARITIMES
TERRASSEMENTS - BARRAGES

BILLIARD - Prés. hon. Administrateur (1906)
VERGÉ - Prés. Dir. Gén. (1910)
BELLET - Sec. Gén. (1937)

ETABLISSEMENTS
ESTABLIE

20-22, rue des Vignerons, VINCENNES
Téléphone : DAU. 36-41
TOLERIE - CHAUDRONNERIE
pour toutes industries en tous métaux
— Pièces sur Plan ou sur Modèle —
Leveillé-Nizerolle (11) Prt du Conseil

SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES
Capital : 4.210.000 F
Siège Social : **61, rue Galilée, PARIS** (8e) — Téléphone : **Elysées 25-14**
Usines : **ST-MARTIN-DE-CRAU** (B.-du-R.). Tél. : **7** - **BILLY-BERCLAU** (P.-de-C.). Tél. : **3**
— **Dynamites - Explosifs nitratés - Exploseurs - Accessoires pour tirs de Mines** —

FAUGERE
et
JUTHEAU
ASSUREURS-CONSEILS
(Commerce et Industrie)
Toutes branches - Tous pays
50, Champs-Elysées THAIS (50)

STAINLESS
Société Anonyme
ACIERS INOXYDABLES
—▼—
7, r. de Rouvray Téléphone
Neuilly-s.-Seine SAB.94-31

SODERN ETUDES ET REALISATIONS NUCLEAIRES
34 bis, Rue des Pyrénées, PARIS 20e - MEN. 80-53 et 84-61
10, Rue de la Passerelle SURESNES - LON. 15-81

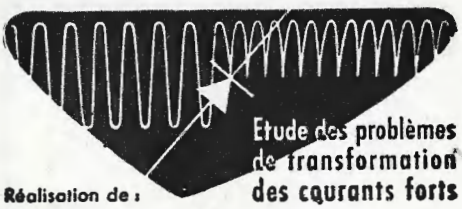

Réalisation de :
Redresseurs secs *(au sélénium)*
Transformateurs spéciaux
Darmon (34) Darmon (35 **E.R.M.E.S.**
13, RUE JULES-FERRY - IVRY - ITA 29-68

Etablissements G. VERNON
48, RUE DES PETITES-ECURIES
PARIS-Xe - Téléph. : Pro. 41-63
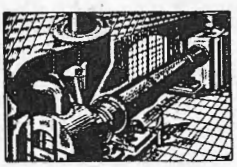
Usines à : LISIEUX (Calvados) - BORNEL (Oise)
SECHOIRS ROTATIFS - SECHOIRS VERTICAUX

SATAM

Siège Social - Usines :
LA COURNEUVE
B.P. 32 FLA. 10-80

DISTRIBUTEURS ESSENCE
Equipement de Stations-Service

FROID SATAM NEVE

Siège Social - Usines :
LA COURNEUVE
B.P. 28 FLA. 29-99

MATÉRIEL FRIGORIFIQUE
Ménager - Commercial
Industriel

22.500 Deutschmark

C'est l'économie réalisée par une usine allemande en émettant sur Ormig ses dossiers de nomenclature de fabrication.

Ormig analyse, sélectionne et regroupe automatiquement les lignes ou groupes de lignes désirés afin de ne reprendre, sur chaque liste, que les renseignements qui les concernent.

Par exemple, à partir de la nomenclature générale de fabrication, Ormig émettra une liste regroupée des pièces finies, pièces à approvisionner, pièces à fabriquer, etc...

•

Demandez, sans engagement :
* nos références dans ce domaine,
* à consulter des applications, à :

S.M.O. Département Ormig Système International J.R. : 10, rue Rodier Paris 9e - LAM. 91-79. Parking réservé

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

GARDY

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

HAUTE et BASSE TENSION

32, RUE CHARDON-LAGACHE
PARIS (16e)
R. C. Seine 55 B 3495 Téléphone : JASmin 48-88

G. MANDRAN (1919)
J. HUMBERT (1936)

TRANSPORT ET ENTREPOSAGE DE TOUTES DENRÉES PÉRISSABLES

STEF

SOCIETE FRANÇAISE DE TRANSPORTS ET ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

Siège Social :
93, Bd Malesherbes, PARIS (8e) - LAB. 88-94

WAGONS
REMORQUES RAIL-ROUTE
CAMIONS
ISOTHERMES ET REFRIGERANTS

10 GARES FRIGORIFIQUES

AVIGNON - DIJON - LIMOGES - PARIS-BERCY
PERPIGNAN - LA ROCHELLE - SAINT-BRIEUC
STRASBOURG - TOULON - VITRY-SUR-SEINE

REALISATION : SOCIETE NOUVELLE MERCURE, 114, rue La Fayette, Paris-Xe
Imprimé en France par l'Imprimerie de l'Indre, Argenton-sur-Creuse, dépôt légal 4me trimestre 1963

EDITEUR : SOCIETE AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
Directeur-Gérant de la publication : Georges Chan

SODIPA 4 A

canalisations en fonte - pièces moulées

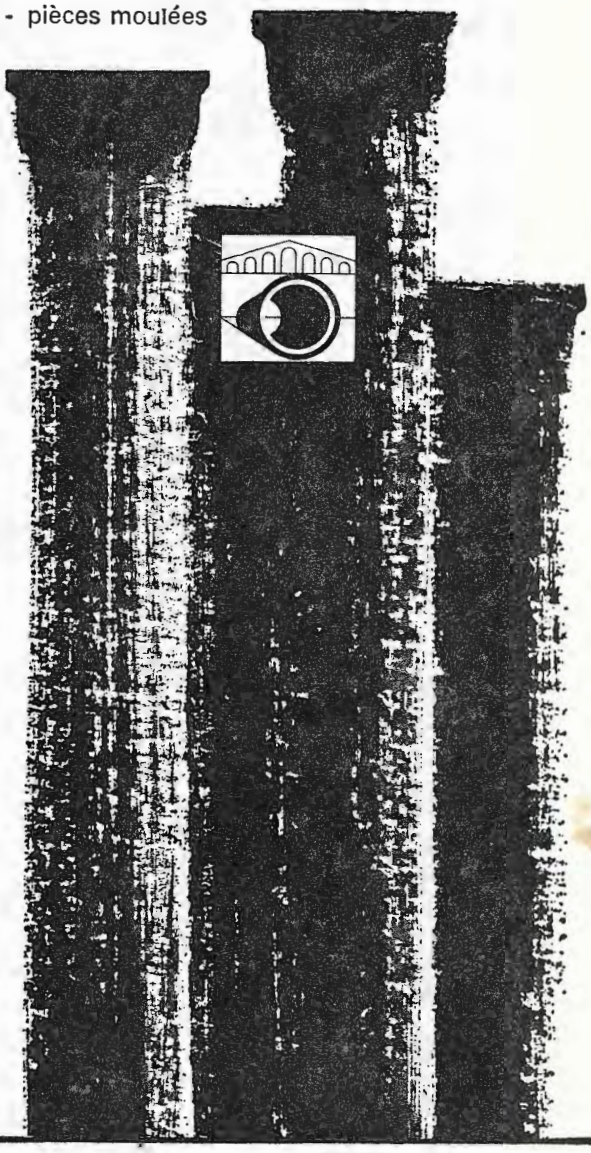

société des fonderies de **Pont-à-Mousson**

91 avenue de la Libération,
Nancy (M. et M.)
téléphone (28) 53-60-01

54, avenue Hoche, Paris 8e
Tél. (1) MACMahon 05-05
et WAGram 49-29